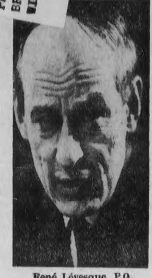
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58—No 4 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 22 AVRIL 1970 PRIX 10c



Jean-Jacques Bertrnad, U.N.



René Lévesque, P.Q.



Robert Bourassa, P.L.



Camil Samson, C.S.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Aux élections du 29 avril

3,500,000 Québécois choisiront parmi 470 candidats

C'est un "Québec tourmenté, agité, divisé, souvent mécontent, porté aux rêves les plus contradictoires" (l'expression est de Claude Ryan, du Devoir) qui se présentera aux urnes mercredi prochain, 29 avril.

Selon les observateurs les plus sérieux, le Parti Québécois de M. René Lévesque connait une hausse de popularité constante tandis que l'Union Nationale de M. Jean-Jacques Bertrand est nettement en perte de vitesse. Quant à la présence du Crédit social, elle ne fait que mêler les cartes et faciliter peut-être indirectement le parti libéral de M. Robert Bourassa.

L'éditorialiste du Devoir, M. Claude Ryan, croit que si, aux prochaines élections, "le Parti Québécois obtient plus de 20% des suffrages, ce pourrait être le début d'une mutation politique radicale et décisive" au Québec.

Un nombre record

Un nombre de 470 candidats ont dûment rempli les conditions stipulées par la loi électorale du Québec et brigueront les suffrages de l'électorat aux élections du 29 avril. C'est un nouveau record dans l'histoire politique du Québec. Un nombre de 419 candidats s'étaient présentés aux élections du 5 juin 1966.

L'Union nationale, le Parti libéral et le Parti québécois ont tous trois présenté des candidats dans chacune des 108 circonscriptions électorales. Le Ralliement des créditistes compte 94 candidats tandis que le Nouveau parti démocratique sera représenté officiellement dans 14 comtés. Les noms de ces deux partis figureront sur les bulletins de scrutin, parce qu'ils ont rempli l'exigence de présenter au moins 10 candidats.

Un nombre de 34 autres candidats se réclamant de diverses étiquettes politiques, seront inscrits comme indépendants ou sans identification politique. Ce groupe comprend 21 indépendants, cinq libéraux indépendants, trois créditistes indépendants, un unioniste indépendant, un péquiste indépendant (Taillon) et deux du parti poétique.

Le groupe des 470 candidats compte neuf femmes, deux de moins qu'en 1966, qui se présentent toutes, dans des circonscriptions de la région de Montréal. Trois représentent le Parti québécois tandis que l'Union nationale, le Parti libéral et le Ralliement créditiste ont chacun une candidate. Les trois autres seront inscrites comme indépendantes, y compris l'unique candidate communiste, Mme Claire Da Sylva-Demers, dans Montréal St-Louis.

A sa dissolution, l'Assemblée nationale comptait 55 députés UN, 44 libéraux, six indépendants et trois vacances. Plus de 3,500,000 Québécois sont habilités à voter le 29 avril, comparativement à 3,191,000 en 1966. L'augmentation sensible du nombre des électeurs est surtout due au fait que l'âge minimum du votant a été abaissé de 21 à 18 ans.

La SFM invite la Reine à St-Pierre

Entendant faire participer le peuple franco-manitobain à toutes les fêtes les plus significatives du Centenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine vient de faire connaître au gouvernement manitobain "le désir des francophones du Manitoba de recevoir la reine Elizabeth II dans un village typiquement canadien-français", notamment celui de St-Pierre.

Cette démarche a été annoncée, hier, dans un communiqué de la S.F.M. En voici le texte:

"En cette année historique qui marque l'entrée le la province du Manitoba dans la Confédération, la Société Franco-Manitobaine ne pouvait rester inactive et ne pas participer aux réjouissances prévues à cette occasion.

La politique générale de la SFM se veut de développer et promouvoir les valeurs économiques, politiques, culturelles et éducatives de la population d'expression française du Manitoba, mais également de participer et de contribuer à l'unité nationale de notre pays, le Canada. La Société Franco-Manitobaine s'est d'ailleurs déjà acquittée de ce rôle au cours de plusieurs manifestations depuis le début de l'année centenaire.

Dans les projets des festivités organisées à l'occasion du centenaire, le gouvernement provincial a jugé bon de rehausser ces fêtes en invitant la reine Elizabeth II. En fait, le premier ministre (Schreyer) lui-même avait déclaré que la visite royale se devrait d'être l'apogée des célébrations de cette province et que la reine et la famille royale devraient pouvoir se familiariser avec la vie et les activités de notre province. Il nous semble donc important que la reine prenne connaissance de la présence francophone au Manitoba, de la vitalité qui l'anime et qui ajoute une autre dimension au caractère de notre province.

C'est en songeant à ces grandes lignes et au fait historique de la participation des Franco-Manitobains à l'entrée du Manitoba dans la Confédération que la Société Franco-Manitobaine a fait parvenir une lettre au premier ministre, l'honorable Edward Schreyer, et à l'honorable René Toupin, leur faisant connaitre le désir des francophones du Manitoba de recevoir la reine Elizabeth II dans un village typiquement canadien-français, celui de St-Pierre-Jolys. Nous espérons que ce geste saura militer en faveur d'une compréhension accrue et, d'ailleurs, déjà entamée entre les francophones et les autres groupes ethniques qui constituent la population de notre province. Il s'agit en effet d'un témoignage du respect des Franco-Manitobains pour le système démocratique de notre pays, étant conscients de ses qualités et de ses défauts.

Nous espérons pouvoir annoncer prochainement l'acceptation par les autorités responsables de la demande de la SFM ainsi que le programme prévu."

L'ACFC réorganise ses structures

Le Conseil d'administration de l'Association canadienne franco-culturelle (ACFC), réuni à Gravelbourg les 11 et 12 avril sous la présidence de M. Roger Lalonde, a pris plusieurs décisions importantes et a procédé notamment à quelques changements d'ordre administratif.

Deux directorats ont été créés. M. Roland Pinsonneault a été nommé directeur exécutif du premier, tandis que M. René Rottiers devient directeur du Secrétariat de l'ACFC. La fonction de secrétaire général de l'ACFC a été remplacée par celle de secrétaire-trésorier, et M. Guy Duperreault, de Regina, représentant de cette région, en assume la charge.

Dans les grandes lignes, le directeur exécutif est maintenant responsable des activités externes de l'ACFC et du programme d'animation sociale. Le directeur du secrétariat, pour sa part, est plus spécialement chargé des affaires internes de l'ACFC, mais aussi d'un travail de coordination en ce qui concerne les tournées d'artistes et les centres culturels.

Le Conseil d'administration de l'ACFC a en outre accepté que "La Liberté et le Patriote" paraisse à l'avenir avec une première page distincte pour l'édition de la Saskatchewan. Le journal porterait dans un avenir rapproché un titre distinct pour chacune des deux provinces. Le titre du journal pour la Saskatchewan sera choisi par le moyen d'un concours, doté d'un prix de $50.00, concours qui sera lancé sous peu.

Le Conseil d'administration a également approuvé le plan d'animation sociale présenté par M. R. Pinsonneault, et il a décidé d'entreprendre des démarches en vue d'accélérer l'obtention de subventions fédérales destinées à soutenir les écoles françaises en Saskatchewan.

Par ailleurs, un comité des Centres Culturels a été formé et chargé de clarifier les modalités de l'aide fédérale aux centres culturels et de faire une étude des besoins de ces centres dans la province.

Le Conseil a en outre effleuré les prévisions budgétaires de l'ACFC pour 1970-71. On prévoit un chiffre global de $42,000. Le juge Omer Archambeault, de Prince-Albert, a été nommé conseiller juridique de l'ACFC en remplacement de M. Guy Duperreault, démissionnaire.

Enfin, M. Guy Duperreault, de Regina, le Dr Rodrigue Taillon, d'Assiniboia, et M. René Couture, de Ferland ont été nommé délégués à la réunion bi-annuelle de Radio-Gravelbourg Ltée, Mme Odette Carignan, de Ponteix, a été choisie comme mandataire de l'ACFC auprès de Radio-Gravelbourg Ltée.

Le timbre commémoratif de Louis Riel



Le 19 juin, les Postes canadiennes émettront un timbre commémoratif pour marquer le 100e anniversaire du point culminant de la vie de Louis Riel, chef des Métis.

Riel est né à Saint-Boniface (Assiniboines), le 12 octobre 1844. Il se fit remarquer pour la première fois lorsque, au cours du soulèvement de la Rivière-Rouge de 1869-1870, il fut élu président du Conseil des Assiniboines, gouvernement provisoire qui fit entrer cette région dans la Confédération, comme province du Manitoba.

Riel fut élu député du district de Provencher aux Communes en 1873, puis en 1874. En 1875, on le bannit du pays pour cinq ans. Mais en 1884, il revint des Etats-Unis pour diriger un autre mouvement de révolte contre le gouvernement canadien. Cette révolte donna lieu à l'insurrection du Nord-Ouest de 1885, qui se termina par la défaite de Riel, à Batoche. Accusé de trahison, Riel subit son procès à Regina et fut condamné à la pendaison. Il mourut sur l'échafaud le 16 novembre 1885.

Le timbre de Louis Riel, dont les couleurs sont le rouge et le bleu et qui mesure 24 mm sur 40 mm, a été dessiné par l'artiste Reinhard Derreth, de Vancouver (C.-B.). La British American Bank Note Company, d'Ottawa, utilisera le procédé de la gravure en deux couleurs pour l'impression de ce timbre, qui sera tiré à trente-quatre millions d'exemplaires.

Les collectionneurs peuvent obtenir ce timbre, à sa valeur faciale, en le commandant au: Service de Philatélie, Postes Canadiennes, Ottawa 8, Ontario.

Communiqué

Me Armand Dureault, président du Cercle Molière, remet au jeune Normand Lemoing, de l'école Lacerte, le trophée du meilleur comédien du festival "Théâtre Jeunesse".

Le festival "Théâtre Jeunesse" marque un bon début

Six écoles franco-manitobaines et cinquante jeunes comédiens en herbe ont participé au premier festival "Théâtre Jeunesse" qui s'est tenu au Centre Culturel de St-Boniface, de mercredi à jeudi dernier. Malgré l'assistance plutôt faible de la part des adultes, les organisateurs du festival, en l'occurrence le Cercle Molière, ont été unanimes à reconnaitre le succès de ce premier essai et l'intérêt qu'il a suscité dans les milieux scolaires.

L'adjudicateur des trois soirées fut le magistrat Robert Trudel, de St-Boniface. M. Trudel a adjugé le trophée de la meilleure comédienne à Thérèse Pilotte, de l'école de St-Pierre, pour son rôle de la Mère Chose dans "La farce de l'aiguille". Normand Lemoing, de l'école Lacerte remporta le trophée du meilleur comédien pour son interprétation du juge dans "Le tribunal des parents".

Les organisateurs n'avaient pas voulu que le festival devienne une compétition entre les écoles. Cependant, M. Trudel a tenu à souligner le bon travail de Mlle Marie Laroche, étudiante de 12e année de l'Institut collégial de St-Pierre, pour sa pièce "Les bébés ne sortent pas des choux", ainsi que l'interprétation de "La goutte de miel", par des étudiants de l'Institut collégial de Ste-Anne. "Les maris fondus" de l'école de St-Pierre mérita également une mention spéciale.

Les autres participants au festival furent: l'école de St-Jean-Baptiste avec "Valentine veut se marier"; l'école secondaire de Ste-Anne avec "Les deux timides"; l'école de La Broquerie avec "Malade sans le savoir" et l'école Taché avec "La farce du pâté et de la tarte".

Le comité d'organisation du festival comprenait, en plus du Conseil exécutif du Cercle Molière, des responsables des écoles participantes: Mmes M.-J. Fisette, de La Broquerie, et Doreen Péloquin, de St-Pierre; Mlles Jeannette Arcand, de l'école Lacerte, et Bibiane Chaput, de St-Jean-Baptiste; MM. Omer Fontaine, de St-Pierre, Taïb Soufi et Gilbert Rosset, de Ste-Anne, et M. Léger, de l'école Taché.

Le bilinguisme à l'Université d'Ottawa

Un comité demande la priorité au français mais s'oppose à l'unilinguisme

D'après un rapport préparé par un comité de douze étudiants, l'Université d'Ottawa devrait accorder la priorité à la langue française sans cependant devenir unilingue française.

Le comité en question, formé de douze étudiants de l'Université d'Ottawa, choisis parmi diverses facultés, avait été mis sur pied le 15 décembre dernier par l'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne (AJFO) pour présenter un rapport au "Groupe de Travail sur le Bilinguisme" que l'Université avait chargé officiellement d'étudier la remise en question de son statut bilingue

Si, d'une part, le comité de l'AJFO se prononce contre l'unilinguisme français, il reconnait toutefois qu'il existe un grave problème francophone à l'Université d'Ottawa et recommande que la priorité soit donnée immédiatement à la langue française.

Rejetant l'unilinguisme total et absolu comme une solution rétrograde qui non seulement ne répondrait pas aux problèmes de l'heure mais aurait une influence néfaste sur l'avenir des jeunes francophones d'Ontario, le comité de l'AJFO considère que tout étudiant francophone diplômé de l'Université d'Ottawa doit posséder une connaissance pragmatique et instrumentale de l'anglais.

Cependant, ajoute le rapport, le diplômé de l'Université d'Ottawa "devrait avoir acquis, au-delà des techniques linguistiques de base, la compréhension des échelles de valeurs et des particularités culturelles de ses compatriotes de langue française".

La priorité au français

Reconnaissant, d'autre part, le "besoin urgent d'une université en Ontario qui réponde adéquatement aux besoins des francophones" de l'Ontario, le Comité de l'AJFO croit que l'Université d'Ottawa plus que toute autre en Ontario, est "toute particulièrement désignée, de par son emplacement (dans la capitale nationale) et de par les résultats de sa longue histoire de luttes au ser-

(Suite à la septième page)

L'émission "Au Point"

Le jeudi 23 avril, à 22 h 30, le Canal 3 présentera une émission spéciale à l'occasion de son 10e anniversaire. C'est dans le cadre de la série "Au Point" que ce programme sera diffusé.

Au cours de la demi-heure consacrée à cet anniversaire qui marque une série continuelle de progrès au Manitoba, les téléspectateurs entendront les impressions des personnes qui ont comme tâche la programmation et la diffusion des émissions françaises.

En premier lieu, M. Donald Bennett, directeur de Radio-Canada à Winnipeg, pour les provinces des Prairies, offrira ses voeux au personnel de CBWFT ainsi qu'à la population francophone de la région. Ensuite, M. Léo Rémillard, qui entrera en fonction le 1er juillet comme directeur du Service français de l'Ouest, fera une courte allocution. Enfin, M. Paul Dumaine, directeur des émissions à CBWFT, adressera la parole à tous les téléspectateurs.

Suivra une série d'interviews pris sur le vif par notre annonceur, M. Georges Paquin, qui demandera aux gens ce qu'est la télévision française au Manitoba et ce qu'elle leur a apporté au cours des dix dernières années.

Enfin, l'émission se terminera par un panel qui discutera le rôle de la télévision française au Manitoba, l'intérêt qu'y portent les francophones et les façons d'amener la population à s'intéresser d'avantage à son poste en y prenant une part active.

Cette émission sera réalisée dans nos studios à Winnipeg par Rudi Gijzen, et sera animée par Rhéal Teffaine.

Les "Jeunes Centenaires" découvrent la belle Province

Dire qu'il y a près de cinq mois, Mlle Marie Saras nous avait proposé en classe ce voyage au Québec... et nous voilà déjà revenus! C'est peut-être plus formidable de considérer que cela s'est réalisé en moins de trois mois de vrai travail ardu; car nous, élèves de la douzième à Louis-Riel, nous l'avions envisagé en premier comme une bonne farce! Les "Jeunes Centenaires" (comme nous nous sommes baptisés) ont prélevé les fonds par tous les moyens possibles, mais surtout en organisant des films chaque samedi pour les enfants, une soirée sociale, et un tirage. Notre demande d'aide à la ville fut rejetée, mais ce fut peut-être le contre-temps qui nous a réveillés et qui nous a menés à la victoire finale qui fut le départ le mercredi soir 25 mars. Le seul fait que nous soyons partis ce soir-là fut la preuve de beaucoup de persévérance de la part des élèves et nous sommes certains que tous sont très fiers d'avoir réalisé ce projet qui resta si longtemps nébuleux.

Donc, le soir du Mercredi saint, 35 élèves et 4 maîtres prenaient le train à la gare du C.N. Tous étaient un peu incertains de ce qui les attendait et émus à la vue de la grande foule qui était là pour leur souhaiter "Bon voyage". Mais, après ce moment, ils ne retournèrent jamais la tête, car Québec les attendait et ils étaient impatients de voir cette ville dont ils rêvaient depuis les quatre derniers mois.

Après deux jours et deux nuits blanches sur le train, nous arrivions (vers cinq heures de l'après-midi, le Vendredi saint, à la gare du Palais, à Québec). Epuisés mais très joyeux, nous sommes montés en autobus pour nous rendre au logement que nous avait si habilement découvert le Frère Carbotte, et qui allait être durant notre séjour le centre de nos opérations. Du samedi au mardi, les jours se sont écoulés très rapidement et agréablement pour les jeunes touristes. Nous avons visité la basse-ville et la Citadelle; nous avons fait la traversée du fleuve jusqu'à Lévis; nous sommes montés en calèche et avons magasiné dans les diverses petites boutiques qui longent les rues. Le jour de Pâques, nous faisions le tour de l'historique Ile-d'Orléans, après avoir visité les chutes Montmorency et l'Université Laval.

A Maskinongé

Mais plus que toute autre chose, ce qui toucha le plus le coeur des "Jeunes Centenaires", ce fut le chaleureux accueil qui nous a été offert lors de notre arrivée à Maskinongé. Malgré le retard de notre autobus, près d'une centaine de braves gens, dont plusieurs portaient la "tuque du Voyageur", nous ont mis complètement à l'aise avec leur "bonjour" chaleureux, et nous ont démontré que nous étions vraiment les bienvenus. Après nous avoir gentiment confiés à différentes familles, on nous conduisit au restaurant "Miss Louiseville" pour un repas louable à la fois pour sa qualité et sa saveur. C'est au cours de ce repas que se firent plusieurs présentations et que nous nous sommes familiarisés avec les gens de l'endroit.

Ensuite ce fut la tournée dans le magnifique institut collégial, la Polyvalente de Louiseville. Cette visite débuta par une rencontre avec les représentants de la Commission scolaire, avec l'administration de l'école, et avec un groupe d'élèves qui devinrent nos guides. Tous se montrèrent très sympathiques à notre égard. La visite de cette école fut très intéressante. Nous fûmes même stupéfiés devant la construction moderne et pratique de ce bâtiment. Nous sommes tous sortis émerveillés de cette école, de la grande variété de cours qu'elle offre dans les arts, les sciences, la technologie, la couture, la cuisine.

Enfin, pour couronner cette journée splendide, nous avons pris une vive part à un souper et à une danse à la cabane à sucre de M. Maurice Gaboury. Les fèves au lard, le jambon

(Suite à la septième page)



Ci-dessus, le groupe des "Jeunes Centenaires" de l'Institut collégial Louis-Riel avant leur départ pour le Québec. On peut reconnaitre, debout au centre, tenant un coin du pavillon du Centenaire manitobain, Mlle Marie Saras, principale responsable de ce voyage.

(Photo Roger Guénette)

ÉDITORIAL

L'homme et l'espace

Ce n'est pas sans un soupir de soulagement que l'on a vu, vendredi dernier, trois parachutes géants se déployer au-dessus de l'océan Pacifique et ramener à la sécurité de la terre les trois cosmonautes Lovell, Haise et Swigert.

Jusqu'ici, l'aventure spatiale d'Apollo XIII est la plus dramatique que le monde occidental ait connue. Nous ne connaissons malheureusement que peu de choses sur la fin tragique qu'auraient subie certains cosmonautes russes. Chose certaine, l'espace et les lois physiques qui le gouvernent échappent au contrôle absolu de l'homme. L'expérience d'Apollo XIII aura eu l'effet salutaire de ramener la technique humaine à ses vraies dimensions. Malgré tout son savoir et toute sa technologie, l'homme reste infiniment petit et impuissant au milieu de ce cosmos incommensurable.

Certes, on lit dans la Bible: "Par ta sagesse tu formas l'homme pour qu'il domine sur l'ouvrage de tes mains, qu'il gouverne le monde **avec ordre et justice** et, **d'une âme droite,** exerce l'empire" (Sg 9, 1ss passim). On y lit aussi un peu plus loin: "Homme faible, ... trop petit pour saisir les décrets et les lois".

Appelé à dominer la création, l'homme ne peut cependant pas faire ce qu'il veut avec les "décrets et les lois" qui régissent l'univers. Et pourtant, comme il est doué de liberté, de cette faculté qui lui permet de s'autodéterminer, il lui est possible d'être très ambitieux, au point même de prétendre se hisser au plan même du Créateur et de jouer au dieu avec les forces de la nature. Il en résulte ces expériences terrifiantes de la bombe atomique qui ont conduit l'homme jusqu'au bord de la destruction.

L'homme, dit l'Ecriture, a été formé pour gouverner le monde "avec ordre et justice et d'une âme droite". Le plus que la technique peut espérer réaliser c'est d'arriver à inventer les moyens qui permettront à l'homme de circuler sans risque partout dans l'univers. Or cela n'est pas près de s'accomplir. Car, tant qu'il ne partagera pas en plénitude le mystère de la Résurrection qui le fera communier de corps et d'esprit à la vie même de Dieu, l'homme sera obligé de se servir de moyens physiques et matériels pour partir à la découverte du cosmos. Or ces moyens sont toujours limités, sujets à la fatigue, et, en présence de forces plus grandes, voués à la destruction. L'homme sait cela et il sait aussi que sa science même la plus perfectionnée ne peut pas encore tout prévoir ni tout prévenir.

Voilà ce qui explique le geste des sénateurs américains, la semaine dernière, lorsqu'ils demandèrent à leurs compatriotes de cesser pour un moment leurs activités habituelles et de prier. En d'autres mots, ils demandèrent aux techniciens comme à l'homme de la rue de se tourner vers le seul Maître absolu de l'univers et de ses lois et de le supplier d'accorder à qui de droit le calme et la lucidité d'esprit nécessaires pour trouver les moyens de rétablir à temps le fragile équilibre de force entre la capsule et le milieu spatial et, ainsi, de ramener les voyageurs à bon port.

Ce geste du Sénat américain ne manque pas d'étonner, surtout quand on sait que les Etats-Unis sont si sûrs et si fiers de leur puissance technique. Cependant, c'était un geste tout à fait de circonstance. Il est normal pour l'homme de se trouver, à un moment ou l'autre, à court de moyens et de solutions à ses problèmes. Alors, le seul geste intelligent qu'il lui reste à faire, c'est de se tourner vers Celui qui peut tout.

Il est permis de se demander si nos jeunes ont perçu l'utilité de la prière dans les événements de la semaine dernière; si, pour eux, la Providence a vraiment été pour quelque chose dans l'heureux retour d'Apollo XIII. Dans le vacuum spirituel de la pédagogie et de la science contemporaine, y a-t-il encore de la place pour la Providence? D'ailleurs, qu'en pensons-nous nous-mêmes, les adultes, si tant est que nous prions encore?

J.-P. A.

Le Festival "Théâtre Jeunesse"

De toutes les initiatives qui ont été prises depuis quelque temps pour aider nos jeunes à s'engager plus à fond dans leur propre formation culturelle, nous n'hésitons pas à considérer celle du festival "Théâtre Jeunesse" comme une des plus importantes.

L'art de se présenter sur la scène et de se sentir à l'aise devant n'importe quel auditoire et surtout de communiquer avec lui dans un langage souple et articulé, c'est quelque chose qui doit s'acquérir de bonne heure. Un système d'éducation qui ne voit pas à former tous les jeunes, et pas seulement les plus talentueux, à l'art de la parole publique est un système bancal, qui ne répond pas à une des activités les plus fondamentales de la vie humaine; la communication orale avec son semblable. La maîtrise de soi et la maturité de l'intelligence et de la sensibilité se manifestent beaucoup plus par le langage articulé et correct que par l'écriture bien moulée. Mais à voir ce qui se passe dans l'ensemble de notre système scolaire manitobain, on a l'impression que l'art de "bien dire" est une chose secondaire pour la majorité des enseignants. Heureusement que quelques "mordus" d'entre eux, qui font également partie du Cercle Molière, ont pensé autrement et ont pris l'initiative de ce festival d'art dramatique chez les jeunes.

Félicitations donc au Cercle Molière, aux écoles qui ont accepté le projet, aux jeunes qui y ont participé et aussi à ceux-là qui sont venus les encourager.

J.-P. A.

Le premier ministre Schreyer s'entretient avec le président de l'Association des commissaires d'écoles de langue française, M. Fernand Paquin. (Photo Perrin du Manitoba)

L'enseignement du français au Manitoba

par Fernand Marion, C.S.V.

(Cet exposé fut présenté à l'assemblée annuelle des commissaires de langue française du Manitoba, le 9 avril 1970.)

Vous me placez au programme pour vous parler de certains projets d'avenir en ce qui regarde l'enseignement du français au Manitoba. Vous savez comme moi, que le nouvel essor, en ce qui regarde le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, remonte au gouvernement Pearson qui, en 1962, créait une commission royale d'enquête qui allait faire rapport sur la situation présente au pays et faire des recommandations en vue d'améliorer la situation si la dite commission trouvait des lacunes.

La commission a dépensé $8 millions en recherches et elle vient de publier son cinquième et dernier volume. Ces volumes contiennent des centaines de recommandations en vue d'améliorer la situation du bilinguisme et du biculturalisme au Canada. Fort de ces recommandations, le gouvernement fédéral actuel a déjà annoncé des politiques très précises dans ce domaine. Certaines provinces ont aussi donné leur appui au gouvernement central en ce qui vise à donner un visage bilingue au Canada. Le gouvernement manitobain actuel est un de ceux-là.

C'est pourquoi il a mis sur pied un Secrétariat des Affaires provinciales-fédérales culturelles qui est présentement dirigé par M. Desjardins. Le gouvernement manitobain s'est prononcé d'une façon non-équivoque sur la question de bilinguisme et biculturalisme. Il a établi des priorités dans la mise sur pied d'un programme qui refléterait le caractère bilingue, biculturel et multiculturel de la province.

Le Secrétariat, à la demande expresse du gouvernement, a commencé une série d'études en vue d'améliorer le sort du français. Une étude très élaborée a été faite sur la préparation des maîtres. Et si vous lisez le journal français de ce matin (La Liberté et le Patriote, 8 avril), M. Desjardins annonce, qu'à la suite de cette étude où il y a eu participation des enseignants, des commissaires, de l'université et d'autres corps intermédiaires intéressés, qu'il recommandera au fédéral qu'un collège d'éducation ou de formation des maîtres francophones devra être établi à St-Boniface. Je ne dis pas au Collège de St-Boniface, je dis bien à St-Boniface.

Deuxièmement, le Secrétariat a fait et fait encore des recherches en vue de faire une refonte de la loi scolaire. Cette refonte voudra, je l'imagine, dans son esprit, permettre à tous les enfants de la province de recevoir l'enseignement dans l'une des deux langues officielles du pays. Vous comprenez que ce programme nécessite la coopération financière du gouvernement fédéral. Je veux donc pour un bon moment discuter ici de la politique du gouvernement fédéral dans ce domaine.

Le 6 novembre dernier, le Secrétariat d'Etat annonçait la politique du gouvernement fédéral en ce qui concerne les recommandations contenues dans le volume II du rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Par la suite, une série de rencontres eurent lieu entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux des provinces en vue de la mise en place du programme de coopération entre le fédéral et les provinces destiné aux groupes linguistiques minoritaires pour l'enseignement dans leur propre langue et à l'enseignement de la langue seconde. Depuis ce temps, les provinces ont fait parvenir au Secrétariat d'Etat soit des commentaires, soit des demandes d'octrois concernant les deux domaines ci-haut mentionnés. Quelques-unes ont indiqué d'une façon spécifique les coûts supplémentaires que l'enseignement des deux langues occasionnerait à leur ministère de l'Education.

Par la suite le gouvernement fédéral a indiqué avec fermeté sa croyance en la rentabilité d'un tel programme. Cependant il reconnait qu'un tel programme exige que certains objectifs doivent être fixés et doivent être en accord avec les objectifs des provinces. Ces objectifs seraient les suivants:

1. Dans la mesure du possible, veiller à ce que les Canadiens aient la possibilité de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix.

2. Dans la mesure où cela est possible, veiller à ce que les élèves et écoliers canadiens aient la possibilité d'étudier comme langue seconde l'autre langue officielle du Canada.

Les discussions avec les provinces permettent de suggérer qu'une double formule soit utilisée quant à l'établissement de la proportion des coûts faisant partie du programme de coopération fédérale-provinciale sur les langues:

a) Les coûts d'enseignement établis sur le coût moyen par étudiant par niveau d'étude admissible et pour chacune des provinces;

b) Certains frais administratifs supplémentaires spécifiques occasionnés aux ministères de l'éducation par l'existence d'enseignement à des groupes linguistiques minoritaires et l'enseignement de la langue seconde.

Il a été suggéré que les octrois du gouvernement fédéral s'établissent à partir de dénominateurs communs qui seraient:

a) l'élève à temps complet, soit l'élève qui reçoit tout son enseignement dans la langue maternelle, à l'exception du temps nécessaire à l'apprentissage, de façon efficace, de la langue seconde;

b) tout autre élève qui reçoit une partie seulement de l'enseignement dans l'une ou l'autre des deux langues sera considéré comme étant une fraction de l'élève à temps complet.

Les propositions du fédéral couvrent les enseignements officiels reconnus tant au niveau élémentaire que secondaire; elles incluent les enseignement, le gouvernement reconcondaire, de même que les enseignements élémentaires et secondaires donnés aux adultes si ces enseignements conduisent à un diplôme.

En plus des frais d'enseignements, le gouvernement reconnait certains postes de dépenses supplémentaires tels que préparations des programmes d'étude, transports, emploi de personnel administratif supplémentaire, matériel didactique, recyclage, etc.

Le gouvernement fédéral entend aussi établir un certain contrôle sur le programme. Des mécanismes d'évaluation et d'appréciation seront mis en place conjointement avec les provinces.

Voilà chers messieurs, bien succintement et dans un langage de fonctionnaires les grandes lignes qui se dégagent de la politique fédérale de coopération en matière de bilinguisme dans le domaine scolaire.

Note: Le Frère Fernand Marion, C.S.V., est présentement officier de liaison du Secrétariat des relations fédérales-provinciales culturelles auprès de la Société Franco-Manitobaine.

Et à Winnipeg

La Division scolaire de Winnipeg a aussi son festival d'art dramatique en français, aux niveaux secondaire et élémentaire.

Ce que nous en avons vu, l'année dernière, était fort bien. La qualité du jeu et la diction n'avaient rien à envier aux jeunes francophones.

Cette année, la Division scolaire nous a fait parvenir des invitations écrites exclusivement en français. Et cela de sa propre initiative, sans que nous ayons eu à en exprimer le désir. On aimerait voir nos organismes dits bilingues reconnaitre avec autant de spontanéité le caractère officiel du français au Canada.

Nous remercions la Division scolaire de Winnipeg pour son geste délicat et nous lui souhaitons de pouvoir trouver un jour le moyen d'établir dans la ville une école officiellement française.

J.-P. A.

Commentaire de la Saskatchewan

Malaise chez les jeunes de Regina

par Marcel Moor

Plus de 600 jeunes gens ont manifesté dans les rues de Regina, le jeudi 16 avril, pour précisément manifester leur mécontentement et leur déception.

Ces jeunes gens sont mécontents de quoi? Déçus de quoi? De tout et de rien. Cela ne veut pas dire grand-chose et c'est ce qui est inquiétant.

Pourtant le gouvernement provincial fait preuve de bonne volonté. Il fait tout ce qu'il peut pour contenter les jeunes. Ainsi, il vient de soumettre à l'Assemblée législative un projet de loi devant ramener de 21 à 19 ans l'âge de la majorité. Ce projet de loi, comme l'a fait remarquer le procureur général, M. Heald, n'est pas un privilège, une faveur; au contraire, il s'agira par cette loi de permettre à la jeunesse d'assumer plus de responsabilité. En d'autres mots, la jeunesse pourra se libérer plus tôt de la tutelle des parents. Il lui sera accordé le droit de vote, de se marier sans le consentement des parents et de consommer, non de déguster, des boissons alcooliques dans les bars et tavernes. Déguster est un mot qui devrait disparaître du vocabulaire, car il est devenu inutile en notre civilisation de consommation.

Néanmoins, à part cette considération, ce projet de loi m'est sympathique. Reconnaissons que la jeunesse aura attendu longtemps ce droit de disposer d'elle-même à 19 ans au lieu de 21 ans. Trop longtemps les adultes ont décidé pour eux. Désormais, et c'est là un des aspect de ce droit, les jeunes pourront être envoyés à la guerre sans le consentement de leurs parents, ce qui d'ailleurs s'est toujours fait, qu'ils aient le droit de vote ou non, majorité ou non.

Si un jour, les jeunes se rendent compte qu'on les prend pour des canards sauvages, eh bien! ils ne s'en prendront qu'à eux-mêmes. Ce sera, pour les adultes, une responsabilité en moins.

Quant à la crise de la jeunesse, savoir ce qu'elle veut, à quoi elle aspire, difficile de répondre à toutes ces questions. Notre société traverse une crise; elle fait une crise nerveuse, comme dirait M. Chaban-Delmas, premier ministre de France. Les jeunes eux-mêmes n'ont qu'une idée bien floue de ce qu'ils veulent. Et comment en serait-il autrement, quand nous, les adultes, n'en savons rien nous-mêmes? Toute cette jeunesse se lance dans l'aventure de la vie sans directives, ni buts bien déterminés et ce, après avoir passé deux fois plus de temps à l'école que la plupart des parents.

Cette jeunesse sent confusément qu'elle a besoin d'un guide, d'une autorité véritable. Et je pense que nous touchons là le noeud du problème, je veux dire de la crise. Le germe de tout le mal que notre jeunesse subit se trouve dans ce que l'on appelle "la fausse autorité". Cette "fausse autorité" traine avec elle toute une séquelle d'autres maux: fausse présence, fausses responsabilités, faussement des valeurs morales que notre société était tout de même parvenu à définir. Le Christianisme même vacille sur ses bases, et au milieu de toutes ces faussetés, déviations et compromissions, il y a la jeunesse qui se raccroche à n'importe quoi, la marijuana, le LSD, etc.

On s'est inquiété pendant quatre jours du sort de trois bonshommes d'astronautes risquant leurs vies quelque part autour de la Lune. Soixante enfants tuberculeux périssent dans une avalanche dans les Alpes françaises, des centaines de cadavres de Vietnamiens massacrés au Cambodge flottent sur le Mékong: personne ne dit mot, ne s'inquiète, ni proteste. Nous avons perdu le sens de la mesure et celui du sens commun.

Une brave femme annule son abonnement à La Liberté et le Patriote en lui reprochant d'avoir publié la photo d'une jolie fille en costume de bain présentant un oeuf de Pâques. Pauvre journal! Lui d'ordinaire si réservé, se faire taper sur les doigts pour s'être permis une petite fantaisie bien innocente. Fantaisie considérée comme une inconvenance envers le Temps pascal! Je ne sais en quoi un oeuf peut avoir de rapport avec la Passion et la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Les cuisses de cette jolie fille ont offensées cette brave dame? Cette bonne dame, qui oublie que les cuisses comme tout le reste du corps humain, sont la création de Dieu!

La sainte Vierge aussi avait des cuisses, comme toutes les femmes et les filles d'Eve, comme vous Madame. Si la sainte Vierge n'a jamais montré ses cuisses, c'est parce que ce n'était pas la mode en ces temps-là. Mais la mode n'est pas notre affaire, ce qui nous préoccupe ici, c'est l'avenir de notre jeunesse. Comment pourrons-nous trouver la sérénité indispensable pour faire face et tenter de régler ces problèmes? Renverser la vapeur avant qu'il ne soit trop tard? Pour nous, Chrétiens, révisons notre attitude et reprenons cette bonne vieille habitude de la prière, de la prière en commun et individuelle. C'est dans la prière que l'on trouve la grâce, et ensemble, jeunes et adultes, nous célébrerons la fête de Pâques, en mini-jupes ou en maillots de bains peu importe, parce que nous, adultes ayant retrouvé la grâce, serons devenus enfin majeurs.

Visitons notre pays

Les habitants du Canada

(Suite)

Si vous aimez étudier les gens, le Canada compte des citoyens appartenant à 33 nationalités différentes. Comme leurs ancêtres, ces citoyens apportent leur pierre à l'édification du Canada, amorcée il y a 360 ans. Où que vous alliez, vous trouverez des personnes qui ont certaines idées en commun avec vous, même si leurs coutumes sont différentes.

Les voyages tendent à supprimer les antipathies nationales et provinciales. Ils nous mettent en contact avec d'autres vies que la nôtre. Ils nous révèlent comment des hommes et des femmes ont réussi, soit à s'adapter aux conditions ambiantes, soit à refaçonner leur milieu matériel de manière à y vivre, à s'y nourrir et à s'y plaire le mieux possible. Nous comprenons mieux leurs problèmes, et la compréhension dissipe nos préjugés.

Cherchez à découvrir autour de vous quelque chose de beau et d'imprévu. Prêtez l'oreille à ce que racontent les gens, écoutez leurs chansons et remarquez les noms qu'ils donnent aux lieux et au relief naturel. Tout cela retrace l'histoire de leurs espoirs, de leurs aspirations, de leurs doutes, de leurs amours, de leurs haines et de leurs craintes.

Il y a trois points importants à retenir en visitant un lieu qui nous est étranger, L'accueil que l'on nous fait est, le plus souvent, une réaction à notre façon d'aborder les gens; il n'est jamais sage de heurter les coutumes locales; il importe de juger la population avec générosité. Nous aurions intérêt à imiter cet explorateur qui terminait ainsi chacune de ses études: "Les habitants de ce pays forment le peuple le mieux policé et le plus patriote qui soit, et leur armée ne le cède à aucune autre pour la bravoure".

En quelque lieu qu'il habite, tout Canadien a son rôle à jouer dans le gouvernement, l'économie et les affaires sociales du Canada tout entier. En étant attentif à ce qu'il voit dans ses voyages, il se rend apte à mieux exercer cette fonction.

Tel est l'esprit qui anime les 90 jeunes gens et jeunes filles des clubs 4-H — neuf de chaque province — à qui la Banque Royale accorde son aide, chaque année, afin de leur permettre de visiter les autres provinces.

En rentrant chez lui, un membre du groupe de 1969 écrivait au président de la Banque: "Je voudrais que vous puissiez nous accompagner dans un de ces voyages afin de constater combien ils sont merveilleux". Voici ce qu'on peut lire dans d'autres lettres: "Les souvenirs que nous en avons rapportés nous resteront jusqu'à la fin de nos jours; vous offrez aux citoyens du Canada la chance de mieux se connaitre eux-mêmes et entre eux; tout ce que je puis dire, c'est que je suis devenu meilleur au cours de ce voyage; il fait bon penser que les gens sont foncièrement les mêmes dans tout le Canada, même si leurs problèmes sont légèrement différents; celui qui, comme moi, voyage pour la première fois, éprouve un sentiment de fierté à la pensée d'être citoyen d'un aussi grand pays que le Canada".

(à suivre)

Bulletin mensuel de la B.R.C., mars 1970.

Regards sur le bilinguisme à l'école

par Benoît Paris, O.M.I. (1)

— I —

La langue

Nous sommes encore bien loin de pouvoir donner des réponses claires et nettes à toutes les questions que pose le bilinguisme. Il suffit de vouloir tenter une définition pour se rendre compte de la complexité de la chose et de la diversité des opinions. Les vrais bilingues d'ailleurs n'osent se définir, et se diront parfais bilingues ceux qui peuvent à peine s'exprimer.

Parmi ceux qui ont très bien appris leur langue maternelle il en est qui ont une bonne connaissance de la langue seconde comme langue écrite, tout en ne pouvant s'exprimer oralement. D'autres pourront jouir de la culture de deux langues tout en n'en parlant qu'une seule. Il en est enfin qui peuvent se faire comprendre en deux langues au niveau familier seulement, quand ce n'est pas uniquement le niveau populaire. Plus que les avantages culturels, ce sont souvent les conditions de vie et les besoins de l'heure qui détermineront le plus souvent l'étendue et le niveau de connaissances: langue de travail, goûts touristiques, gagne-pain, relations sociales et économiques.

Pour être réaliste, le bilinguisme scolaire devra donc tenir compte des besoins propres à l'enfant, du milieu où il vit et de ses perspectives d'avenir.

Buts

Ici, plusieurs questions se posent. Avant de proposer un programme il faut savoir d'une manière bien précise quel but on veut atteindre. Quelle sera la langue de l'école? Quelle langue sera choisie comme langue seconde? Cette langue seconde fera-t-elle partie de la vie de l'école ou si elle ne sera qu'un sujet d'enseignement? Si elle est sujet d'enseignement, quel but allons-nous nous proposer? Langue orale ou langue écrite ou les deux à la fois? Langue littéraire ou langue populaire? Compétence linguistique ou performance délabrée mais pratique pour les besoins de tous les jours. Cette langue sera-t-elle sevrée de son histoire et de son contexte culturel? Si nous envisageons le bilinguisme en vue de la compétence personnelle et d'établir de meilleures relations entre deux groupes ethniques, il nous faudra opter pour un niveau de langue supérieur et faire la part nécessaire aux autres éléments essentiels à toute vie humaine tels les beaux-arts, la religion, la vie familiale, la vie sociale, la vie politique, l'histoire, la géographie.

L'enfant, de son côté, se pose ou se posera aussi des questions. Il n'est pas un entonnoir dans lequel on verse jusqu'à ce que la bouteille soit pleine. Il est un être intelligent et libre qui doit se rendre compte de ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Il voudra savoir pourquoi il doit apprendre une deuxième langue ainsi que d'autres sujets enseignés en cette langue. Nous ne pourrons jamais le convaincre de faire ce que nous-mêmes nous n'avons pas fait. En d'autres mots, il lui faut, sous les yeux, un modèle vivant: désir de culture dans la famille, caractère bilingue de la vie sociale, structure scolaire bilingue (conversation de tous les jours, vie sportive, vie culturelle, associations diverses), intérêt de la part des gouvernements, programmes à la radio et à la télévision, possibilité de trouver à peu près où l'on veut journaux, illustrés, livres, disques, etc. Simple discipline scolaire, la langue seconde s'en ira rejoindre le grec et le latin dans le feu de joie qui les a brûlés.

Age

L'enfant devrait-il apprendre deux langues dès le premier jour de son entrée à l'école? Vaudrait-il mieux retarder de quelques années l'apprentissage de l'une ou de l'autre langue? La controverse sur ce point dure depuis longtemps et elle est loin d'être terminée. Sans entrer dans le débat, disons que, dans l'ensemble, les rapports semblent plutôt conclure en faveur d'une remise à plus tard (la troisième année tout au moins) l'apprentissage d'une langue seconde. Presque toutes les opinions peuvent être soutenues avec de bons arguments. Ce qui importe, en pratique, est de bien déterminer le but à atteindre et de prendre les moyens pour y parvenir.

Il semble bien que la plupart des recherches en ce domaine aient été faites chez les groupes minoritaires. Il en est probablement ainsi parce que c'est là surtout que se trouvent les enfants bilingues. Sans trop vouloir simplifier, disons que les résultats se résument ainsi: 1) les enfants bilingues sont plus compétents dans une langue que dans l'autre; 2) la performance est relativement pauvre dans les deux langues; 3) l'enfant s'exprime mieux en anglais que dans sa langue maternelle.

L'erreur fondamentale commise lors de ces enquêtes est d'avoir conclu que l'apprentissage de deux langues retardait le progrès de l'enfant. Des études plus récentes en socio-économie nous montreront que ce retard est probablement dû à d'autres facteurs.

(à suivre)

(1) Le P. Benoit Paris, O.M.I., est professeur agrégé à l'Université de Saskatchewan, Campus de Regina.

La francophonie

M. Auguste Viatte, l'excellent animateur de la revue **Culture française,** vient de publier un précieux petit livre aux Editions Larousse. Il s'intitule **La Francophonie.** Rien n'est plus utile à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la langue française que la familiarité avec cet ouvrage: il les renseignera de manière précise sur l'histoire et la géographie d'une collectivité éparse, dont le nombre n'est pas connu avec exactitude — je veux dire qu'il oscille, selon les statistiques, entre 75 et 150 millions — et dont l'appellation même est contestée.

Beaucoup, qui ratifient "gramophone", voudraient rejeter "francophone" dans les ténèbres extérieures ou du moins le réserver au seul usage des linguistes. Ce mot, disent-ils, est laid. Quant à "francophonie", c'est pour des motifs différents qu'on l'attaque et qui ne sont pas d'ordre esthétique, mais politique. En gros, on soupçonne les utilisateurs de ce vocable d'être animés de je ne sais quelle nostalgie impériale... Autrefois, les possessions françaises étaient marquées de rose sur les planisphères. Aujourd'hui, grâce à la "francophonie", le rose peut gagner le Québec et l'Ile Maurice, après avoir débordé l'hexagone en direction de la Belgique et de la Suisse romande...

Accusation bien sotte et lancée par les tenants d'un chauvinisme à l'envers, bien plus dangereux que l'autre: sous prétexte de lutter contre une expansion cocardière, ils ouvrent la porte à un impérialisme linguistique dont les ravages ne sont plus à dénoncer.

(Extrait d'un article de M. Alain Guillermou, paru dans l'hebdomadaire "Les Nouvelles Littéraires.)



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par La Presse-Ouest Limitée, composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit **être adressée au:** Service des abonnements, **La Liberté et le Patriote,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Opinion libre

Amateurisme ou critique d'art?

N.D.L.R. — Si nous avons publié en entier ce commentaire que nous aurions préféré plus bref, c'est en raison de son intérêt particulier. Nous aimerions cependant faire remarquer que notre chroniqueur d'Arts et Loisirs, M. Jean-Pierre Bouvencourt, écrit à titre purement bénévole et que ses opinions sont strictement personnelles. Nous ne croyons pas qu'il ait la prétention d'être un "critique d'art". Il veut tout simplement attirer l'attention sur ce qui se passe en y ajoutant le sel de ses propres opinions. Si nous ne l'avions pour nous parler de certaines activités culturelles ou artistiques, nous n'en entendrions jamais parler, les artistes n'étant pas les meilleurs publicistes de leur propre cause. Vaudrait-il mieux alors ne rien dire que de publier quelques réflexions qui prêtent à discussion? Nous ne sommes pas de cet avis. Sans les opinions de M. Bouvencourt, nous n'aurions pas eu l'intéressante contribution de M. Mulaire.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu la semaine dernière sous la rubrique **Arts et Loisirs** les commentaires d'un certain Jean-P. Bouvencourt sur l'exposition qui eût lieu récemment à la **Galerie 21** de Winnipeg. On pouvait y voir des oeuvres de cinq artistes franco-manitobains.

D'abord je dirais qu'est besogne fort ingrate celle de la critique d'art et combien exigeante. Que nous en diraient Rembrandt et cie.

En plus de produire des objets décoratifs, l'artiste doit répondre à des règles, à des critères très précis qui sont propres à son métier, tout comme le médecin doit suivre les règles de la Médecine et le plombier celles de la Plomberie. Les grandes choses ne se font qu'avec discipline et cette discipline s'apprend. J'explique.

I. La Peinture

(1) La première chose qu'on exige de toute oeuvre d'art est une **composition** solide. Tous les éléments qui y apparaissent, couleurs, volumes, lignes, mouvement, doivent contribuer à structurer l'oeuvre pour que celle-ci puisse exister de façon autonome. Pensons au squelette d'acier qui supporte le gratte-ciel.

(2) Etant donné que la couleur en soi existe en tant que phénomène optique, on voudra justement que l'artiste soit toujours conscient de la façon dont ses **couleurs** agissent ensemble. Le rouge ne sera pas le même en relation avec l'orangé qu'avec le bleu par exemple.

Cette différence étant chose spécialisée, l'on comprendra que l'art non-figuratif s'en préoccupe uniquement.

La même exigeance existe en art figuratif. Même si la couleur pourra en ce cas-ci décrire les volumes des objets représentés, elle ne devra jamais se contenter de seulement colorer les divers éléments de la composition. Si cette idée parait révolutionnaire, n'oublions pas qu'elle date d'au moins cent ans. Comme allait dire Maurice Denis:

> Un tableau avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées.

(3) En plus on pourrait ajouter le **volume**, i.e. la qualité de masse et de pesanteur physique avec laquelle on aura imprégné les objets dans la toile; (4) **l'espace**, qui sera la sensation de profondeur dans une oeuvre traditionnelle et, dans une oeuvre moderne (depuis Cézanne), du jeu des volumes en relation avec la surface plane et première du tableau.

II. Le Dessin

(1) La **composition** aura la même importance qu'en peinture, ainsi que le jeu des **couleurs** (2) lorsqu'il y en aura. Lorsqu'il n'y en aura pas, ce sera le jeu des blancs, des gris et des noirs, soit décrivant les **volumes** ou agissant en relation avec la surface plane de l'oeuvre, toujours suivant la tradition dans laquelle on se sera engagé.

(3) La **ligne** du crayon et son **jeu** dans l'espace donné importeront aussi beaucoup.

III. La Sculpture et la Céramique

(1) Comme la sculpture existe en tant qu'objet concret, sa **structure** devra tenir compte non seulement des éléments internes mais des éléments externes tels **l'espace**, le vide dans lequel elle évolue.

(2) En plus de la couleur qui jouera souvent un rôle secondaire, on insistera sur le jeu de la **lumière** et des **ombrages** sur l'oeuvre.

(3) Les qualités de **volume** seront très concrètes et dépendront de la finesse avec laquelle on aura su donner forme à l'objet.

Le rôle du critique d'art

Le rôle du critique d'art est de renseigner le public en donnant un compte rendu intelligent, sobre et clair. Parce que nombre de gens n'ont malheureusement pas l'occasion de se familiariser avec le monde artistique, il devra en plus éduquer ce public et le sensibiliser aux oeuvres d'art, donnant une appréciation objective des oeuvres en exposition. S'il devra, pour ce faire, signaler autant les mérites que les faiblesses des oeuvres, il ne le fera **jamais** selon ses goûts personnels, mais **toujours** à la lumière des règles qui régissent l'activité de l'artiste et que nous avons mentionnées ci-haut.

Parlons jardinage au jardinier.

Finalement, l'art étant création, et donc jusqu'à un certain point innovation, le critique d'art pourra discuter de l'originalité des oeuvres. Monsieur X pourra vous peindre les plus beaux Vermeer, mais s'agira-t-il de création? Mais comme les très grands innovateurs sont très rares (combien de Rembrandt avons-nous?), il ne faudra pas se surprendre si la majorité des artistes ne répond pas complètement à ce dernier critère. D'abord qu'on y perçoive un minimum de contribution personnelle.

Les qualités du critique d'art

Cela supposera de la part du critique d'art les qualités suivantes:

(1) Avoir une sensibilité éduquée.

(2) Etre bien versé dans tous les mouvements de l'art du passé et du présent, se tenant au courant des diverses expériences contemporaines.

(3) Avoir une bonne connaissance des techniques artistiques: peinture — à l'huile, à l'eau, à l'acrylique, etc.; dessin — au crayon, au fusain, à l'encre, etc.; gravure — eau forte, pointe sèche, etc., sérigraphie, lithographie, etc.; sculpture — plâtre, bois, pierre, acier, plastique, etc., etc.

Refus total

Aussi comprendrez-vous, Monsieur le rédacteur, combien il m'est inutile d'ajouter que le groupe de la Galerie 21, Boulet, Brunet, Debreuil, Gosselin et Mulaire, et je suis certain, tous les artistes franco-manitobains dignes de ce nom, refusent **catégoriquement** les commentaires du jeune Bouvencourt.

Certes nous pouvons apprécier l'initiative de ce jeune homme qui a bien voulu s'aventurer au-delà de la Rouge pour visiter l'exposition et nous lui disons: Bravo! D'autres auraient pu en faire autant.

Cependant vous en conviendrez que:

(1) le nombre des visiteurs et des ventes (Van Gogh en savait quelque chose);

(2) ses vagues préférences, sans aucune raison à l'appui, pour les oeuvres antérieures de Gosselin;

(3) sa condamnation globale: "ce n'est pas une réussite" encore vide de justification;

(4) son incompréhension devant les toiles de Boulet (le critique d'art aurait su quel rôle l'humour, la fantaisie depuis Klee, Miro, Calder...);

(5) son intransigeance devant les sculptures (pourquoi était-ce abominable? parce que ce n'était pas joli? depuis quand est-ce qu'une oeuvre doit être même belle pour accéder aux rangs de l'art? est-ce que Bosch était joli?);

(6) sa surprise devant les prix (il n'y existe pas de cote fixe qui détermine combien un artiste peut demander pour son oeuvre; s'il demande $300.00, cela ne signifie pas nécessairement que l'oeuvre possède $300.00 de valeur esthétique mais que l'artiste l'aime à ce point qu'il n'acceptera de s'en séparer que moyennant cette somme. N'est-ce pas juste? le public n'étant d'ailleurs jamais obligé d'acheter);

donc **toute l'opinion** du jeune Bouvencourt vous en conviendrez, dis-je, ne possède **aucune valeur** de critique d'art et par conséquent **aucun intérêt** ni pour l'artiste, ni pour le public.

Le Manitoba français

Le Manitoba français jouit en ce moment d'un regain culturel inouï. Aussi bien en architecture qu'au théâtre et en chanson, les nôtres font honneur à la population tout entière.

Dans le domaine des arts plastiques nous voyons que nous possédons quelque peu miraculeusement un nombre assez impressionnant d'artistes plus ou moins professionnels. Et ceux-ci veulent se manifester ouvertement.

Tous se refusent à la médiocrité. Ils exigent beaucoup d'eux-mêmes et en revanche beaucoup de leur public. Aucun d'eux ne recherche que les louanges. Les chefs-d'oeuvre étant si rares, il est certain qu'il y ait faiblesses dans les oeuvres et ils exigent ainsi qu'on les signale **mais de façon compétente.**

L'artiste veut bien discuter avec le public, lors d'un vernissage par exemple ou d'une rencontre, mais lorsque le dialogue se produit entre lui et un quelconque individu qui se pose en critique d'art et ce, par la voix d'un hebdomadaire et donc en compagnie du très considérable auditoire que représentent les lecteurs, l'artiste, l'artiste franco-manitobain exige la compétence, ce que M. Bouvencourt ne possède évidemment pas.

Aussi me semble-t-il très étrange qu'un hebdomadaire qui a rôle aussi important à jouer en ce moment dans la diffusion de la culture franco-manitobaine et donc, de l'identité même du groupe français au Manitoba, ne veille pas davantage à s'entourer d'un personnel compétent. Question de fierté et d'éthique professionnelles. Laissons l'amateurisme aux amateurs.

Bien vôtre,

Bernard-R.-J. Mulaire
193, rue Horace,
Saint-Boniface,
le 12 avril 1970.

P.S. — On souligne que le "farceur" Roger Boulet s'est vu tout récemment accorder une bourse assez considérable du **Conseil des Arts du Canada.** Les membres du jury comprenaient entre autres M. Robert Murray, sculpteur canadien de réputation internationale, et M. Pierre Théberge, conservateur à la Galerie Nationale d'Ottawa.

Prière de noter...

Les lettres anonymes adressées à la Rédaction vont droit au panier! L'auteur de la lettre doit donner nom et adresse: le pseudonyme ("nom de plume") n'est pas accepté. Si la lettre est adressée au nom d'un groupe, elle doit porter le nom et l'adresse d'au moins un des signataires.

Plus la lettre est courte, plus elle est lue! Si elle est trop longue, la Rédaction se réserve le droit de l'abréger.

☆ ☆ ☆

M.I.F. ou Gamineries?

Certaines personnes penseront que je dépasse mon rôle de critique d'arts et loisirs, mais ce qui s'est passé à Pâques n'avait-il pas rapport à la peinture?

La S.F.M., se sentant discréditée, a convoqué une conférence de presse. D'autres, à la mairie, n'ont pas jugé bon de le faire. Reconnaitraient-ils leurs torts?

Qu'est-ce que la S.F.M. reproche au M.I.F.? Premièrement, d'avoir endommagé certains édifices. Pourquoi? Parce que c'est là où les Canadiens vont le plus infailliblement: dans les églises. Il fallait choquer et si le Centre culturel n'est pas désert, il n'est pas très représentatif. La preuve? Il y a 85,000 Canadiens français au Manitoba, mais combien se sentent attirés par ce lieu sans personnalité?

Ce sont des jeunes, a dit M. Gaboury. Je ne le crois pas. D'après mes informations il a existé, il y a quelques années, un mouvement identique. J'ai même eu connaissance des noms, ce qui situe ces jeunes dans les âges de 25 à 30 ans. Si ces révolutionnaires restent anonymes, il faut se dire que dans notre société de clans et de groupes bien fermés, on aurait vite fait de nuire à leur carrière. D'ailleurs, d'après leur programme, il ne peut s'agir que de gens conscients et adultes.

Conscients de quoi? Qu'il est impossible de se fier à qui que ce soit, car, selon eux, la S.F.M. aussi bien que la mairie sont aux trois-quarts dirigées par des gens qui ne croient pas au fait français, mais qui s'en servent pour leurs ambitions et publicité personnelles. Quelques autres y croient un peu, mais ne savent pas quoi faire exactement de concret.

Un étudiant me confiait: "L'A.E.C.F.M. avait avancé de 4 pouces. La S.F.M. a avancé de 6 pouces, en attendant de reculer au cas où...!".

Comme tout le monde le sait, les gouvernements fédéral et provincial ont dit qu'ils aideraient financièrement au nouveau Centre culturel. Qu'arrivera-t-il lorsque l'un ou l'autre, sinon les deux, demanderont des comptes. En politique il faut s'attendre à tout, et surtout à cela. On ne peut servir deux maitres à la fois, surtout lorsque leurs idées divergent.

"Nous avons un programme

(Suite à la septième page)

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Antonio Chénier, 207-429, rue Ritchot, St-Boniface, du 20 avril.

M. Claude Dufault, 526, rue Aulneau, St-Boniface, du 20 avril.

M. Marcel-R. Champagne, 508, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 22 avril.

M. Alphonse Dupont, 439, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 22 avril.

M. Paul Fontaine, 464, rue Ritchot, St-Boniface, du 22 avril.

M. Pierre Lemay, 174, rue Goulet, St-Boniface, du 22 avril.

M. Albert Boisjoli, 535, rue Des Meurons, St-Boniface, du 23 avril.

M. Louis Gagné, St-Pierre, Man., du 23 avril.

M. Paul Gagnon, 31, baie Cypress, St-Boniface, du 23 avril.

M. Etienne-J. Gaboury, 90, chemin River, St-Boniface, du 24 avril.

Le Père Ludger Guy, S.J., 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 26 avril.

Nos lecteurs nous écrivent

L'affaire de la Rivière-Seine

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu par hasard l'article publié dans votre édition du 8 avril et intitulé: Un autre groupe s'en prend aux commissaires de la Rivière-Seine.

Les principes qui animent Monsieur Paul Gauthier m'inquiètent! Il déclare: "Le bilinguisme complet au Canada ne peut exister si le Canada veut demeurer un pays qui progresse et se développe". Or, si Monsieur Gauthier rejette le bilinguisme, l'état du Québec devrait faire de même et proclamer l'unilinguisme français... si le Québec veut devenir un pays progressif et qui se développe.

Dire que lors des journées des Etats Généraux du Canada français, j'étais de ceux qui avaient combattu pour nos frères de l'Ouest.

J'ignore si le groupe de Monsieur Gauthier est très minoritaire ou s'il représente une importante fraction de l'opinion publique, mais j'avoue être étonné par cette prise de position.

Pour ma part, Monsieur Gauthier m'a aidé à faire mon choix; aussi le 29 avril, je ferai ma croix en faveur du Parti Québécois.

Jean Laurin,
1411, Crescent,
Suite 406, Montréal 107,
le 13 avril 1970.

★ ★ ★

Lettre adressée aux Intrépides

Ce 6 avril 1970.

Cher Maitre Marcien,

A la suite de votre concert du 5 avril à Regina, je n'ai aucune difficulté à croire qu'"il fait bon chez vous" et que "Le Vin Gaulois" coule toujours dans vos veines. Je vous félicite tout particulièrement de votre excellente exécution de "Mon pays".

En gage de remerciement et d'appréciation permettez-moi de changer quelques mots de "La Manic":

Si vous saviez comme on s'ennuie à Regina,
Vous viendriez bien plus souvent en Saskatchewan.

Veuillez faire part de mes souhaits aux membres de la Chorale des Intrépides.

Robert-J. Cousin,
A.C.F.C. de Reigna.

P.S. — Les Intrépides ne sont certainement pas des "moutons"!

★ ★ ★

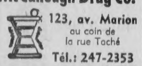
Aux commissaires et administrateurs de la Division Rivière-Seine

Nous désirons vous exprimer notre satisfaction et vous féliciter de votre comportement impeccable à l'occasion de l'assemblée tenue à Lorette le mercredi 8 avril.

Le comité d'éducation de la Ligue des Femmes Catholiques: Mmes L. Lambert, L. Théberge M. Arbez, Ste-Anne, le 10 avril 1970.

Petite Note

Les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle de St-Boniface donneront une partie de cartes le dimanche 26 avril, à 8 h du soir, au gymnase Notre-Dame, au profit de l'oeuvre du Père Raymond Bourque, P.B., missionnaire en Afrique.



Chronique de CBWFT

Célébrations

Un concert intitulé "Célébrations" sera télévisé en couleur, en deuxième partie des **Beaux Dimanches**, soit à 21 h 30, le dimanche 26 avril. Il s'agit d'un gala musical donné à Winnipeg pour souligner le centenaire du Manitoba. En vedette: le Ballet royal de Winnipeg et l'Orchestre symphonique de Winnipeg, dirigé par George Cleve.

Le programme de ce concert comprend notamment deux oeuvres nouvelles. La première, intitulée "Celebrations for Orchestra", dont on entendra le premier mouvement appelé "A Song and a Dance", est la première grande oeuvre symphonique du compositeur de Winnipeg Victor Davies. Cette oeuvre lui avait été spécialement commandée à l'occasion du centenaire par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, sous les auspices du Conseil des Arts du Canada. La seconde oeuvre est un amusant ballet intitulé "Variations on Strike up the Band", musique de George Gershwin et chorégraphie de Paddy Stone. Ce ballet, qui ne manque pas d'humour et dans lequel les danseurs personnifient divers instruments musicaux, a été d'abord créé par le Ballet royal de Winnipeg, à Saskatoon, en septembre dernier. Le chorégraphe de réputation internationale Paddy Stone est un ancien danseur du corps de ballet de Winnipeg. Il habite maintenant Londres et est venu au Canada l'été dernier, spécialement pour créer la nouvelle oeuvre.

"Célébrations" présentera également aux téléspectateurs la jeune pianiste américaine de 22 ans Susan Starr, qui remporta le deuxième prix au concours de piano Tchaïkovsky à Moscou. Susan Starr interprétera, avec l'orchestre, le troisième mouvement du "Concerto en la majeur pour piano" de Schumann. Le spectacle se terminera enfin par l'interprétation, par l'orchestre, du dernier mouvement de la "Cinquième Symphonie" de Chostakvitch.

"Célébrations" est une réalisation de Hugh Edmunds et une production de Radio-Canada à Winnipeg.

Bobinette

D'abord, il a refusé. Elle a insisté. Il a de nouveau refusé. Elle a de nouveau insisté. Rien à faire. On est bien prêt à tout faire pour la gloire de l'émission qu'on anime mais, là, il y a des limites. On a presque tout vu et tout entendu, à la télévision de Radio-Canada, mais ça, on ne le verrait pas.

C'était mal connaître notre marionnette. Quand elle a quelque chose dans la tête, Bobinette, faut pas obstruer. Bobino n'allait pas tarder à s'en rendre compte. Le mardi 28 avril, à 16 heures, nous verrons cela aussi. Ça va faire du bruit. Ça va s'entendre. Il y aura des fleurs et des grincements de foule. Il n'y aura pas les petits miroirs autour des jeunes filles qui dansent et qui jettent de temps à autre un coup d'oeil dans la glace pour voir si elles sont décoiffées. Il n'y aura pas autant de monde qu'à Boucherville. Il y aura des jeux de lumière et surtout, surtout, surtout: il y aura le premier (et sans doute le dernier) **Bobinettald Lautrec chaud** de l'histoire. Et comme pour le vrai **Donald Lautrec chaud**, il y aura des cheveux ébouriffés, une moustache à la mexicaine (à la gringo?), un costume de scène léger et dans un tonnerre de trompettes à bascule, Bobinette chantera: "Ah ya les loups ...ah ya les loups... ah ya les loups (Alléluia)!".

Personne ne peut encore s'imaginer à quoi peut ressembler Bobinette et Donald Lautrec. Personne. C'est incroyable. On aura presque tout vu et entendu après cette émission, ce **Bobino chaud** du mardi 28 avril, à 16 heures. Réalisations: Gilles Brisette. Textes: André Cailloux.

Au poste CBWFT

JEUDI 23 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Le trésor du château sans-nom (C)
6:00—L'homme de Picardie (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—A communiquer
8:00—Cinéma: "Voyage à Biarritz". Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec Fernandel, Arletty, Rellys et Catherine Sola. Un modeste chef de gare, qui a mis tous ses espoirs dans l'avenir de son fils, Guillaume Dodut, a aussi, depuis vingt ans, un ardent désir de connaître Biarritz. Les vacances du fils, Charles, qui vient d'obtenir à Londres son diplôme d'ingénieur, se présentent enfin comme l'occasion de mettre ce beau projet à exécution. (Français 1962)
9:30—Des agents très spéciaux (C)
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "La Madone des Sleepings". Film d'aventures, réalisé par Henri Diamant-Berger, avec Giselle Pascal, Eric Von Strohein et Jean Gaven. Lady Diana Wyndham a hérité de son mari de riches terrains pétrolifères. Un riche concurrent convoite ces terrains qui s'avèrent de plus uranifères. (Français 1955).

VENDREDI 24 AVRIL

1:30—Emissions scolaires: "Monsieur Vincent".
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Les femmes s'en balancent". Drame policier réalisé par Bernard Borderie, avec Eddie Constantine, Nadia Gray et Dario Moreno. Lemmy Caution mène une enquête sur le prétendu suicide d'un faux monnayeur. (Français 1953)

SAMEDI 25 AVRIL

1:30—L'univers des sports (C)
2:30—Cent millions de jeunes
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "La Proie des vautours". Drame de guerre de John Sturges, avec Frank Sinatra, Peter Lawford, Steve McQueen et Gina Lollobrigida. Un capitaine américain et son adjoint britannique commandent un groupe de partisans indigènes en Birmanie, et opèrent à l'arrière des lignes japonaises. Un jour, ils découvrent qu'un convoi américain qui devait les soutenir est tombé dans une embuscade. (Américain 1959)
10:00—Histoires vraies
10:30—Les Couche-tard
11:00—Cinéma: "Fanny". Comédie dramatique réalisée par Joshua Logan, avec Leslie Caron, Maurice Chevalier et Charles Boyer. A Marseille, Fanny est amoureuse de Marius, fils de César qui est patron du Bar de la Marine. Mais Marius, attiré par la mer, s'embarque pour une croisière de cinq ans, laissant Fanny enceinte. Panisse, un riche marchand accepte d'endosser la paternité de l'enfant et épouse Fanny. (Américain 1961)

DIMANCHE 26 AVRIL

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain (C)
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:00—Les Beaux Dimanches
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Feux du music-hall". Film de Lattuade et Fellini, avec Carla del Poggio, Giuletta Massina, Carlo Romano et de Filippo. Une jeune fille rêve de faire du music-hall. Elle réussit à s'infiltrer dans une troupe de tournée de troisième ordre. Un cabotin de la troupe essaie en vain de la lancer. Il retournera à ses tournées de province tandis qu'elle décrochera un contrat pour les grands théâtres. (Italien 1952)

LUNDI 27 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Au grand air (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "La Môme vert-de-gris". Policier de Bernard Borderie, avec Eddie Constantine, Howard Vernon et Dominique Wilms. Des lingots d'or évalués à deux millions de dollars doivent arriver en Europe à bord d'un avion américain. Le F.B.I., ayant appris que des bandits veulent s'emparer de cet or, envoie à Casablanca l'agent Lemmy Caution. Dès son arrivée, Caution est mêlé au gang et n'a la vie sauve que, grâce à la maîtresse de l'un des bandits, la Môme vert-de-gris qui s'est éprise de lui. (Français 1952)

MARDI 28 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Cinéma: "Le coup de Bambou". Comédie avec Micheline Presle, François Périer et Jean Richard. Ayant égaré une grosse somme d'argent, une jeune femme feint la folie pour éviter la colère de son mari. Ce dernier, mis au courant de la perte qu'il a subie, en devient fou. Leur employé profite de la situation. Il va toucher l'argent qui, entre-temps, a été rapporté au commissariat de police, et le joue aux courses. (Français 1962)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy le kangourou (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma: "Hercule contre les Tyrans de Babylone". Aventures avec Rock Stevens, Helga Line et Livio Lorenzon. Plusieurs femmes grecques, dont la reine, sont prisonnières des tyrans de Babylone. Hercule se rend en Chaldée pour les libérer. (Italien 1965)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Le corsaire de la reine
10:30—Histoires vraies
11:00—Ciné-club: "Ne pas mentionner la cause de mort". La vie dans un village yougoslave occupé par les Nazis. Un drapier exploite les gens jusqu'au moment où, n'ayant plus de tissu noir, il doit enterrer son propre fils en blanc, ce qui est un déshonneur dans le village. (Yougoslave)

MERCREDI 29 AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La bohème
8:00—Cinéma: "Bourreaux d'enfants". Comédie de Raoul André, avec Minou Drouet, Pierre Destailles, Michel Poiret et Jean-Marie Serrault. Clara est la fille d'un magnat des pétroles, toujours absent de son foyer, et d'une mère mondaine. Une nuit, quatre malandrins amateurs viennent la kidnapper pour en obtenir une rançon. Clara fait rapidement la conquête de ses ravisseurs. (Français 1957)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Via Mala". Drame réalisé par Paul May, avec Gert Frobe, Christian Wolff et Christine Kaufmann. Dans les montagnes de Suisse, une scierie familiale est dirigée par un homme brutal et alcoolique qui terrorise et qui brutalise les siens. Il meurt bientôt assassiné, et son corps est jeté dans un torrent. Un juge, qui a épousé une des filles de la famille, est chargé de faire enquête sur la disparition du père. (Franco-allemand 1961)

M. Vincent à la télévision scolaire

Le vendredi 24 avril, à 1 h 30 de l'après-midi, le poste CBWFT, canal 3, présentera le film "Monsieur Vincent".

Ce film est une de ces oeuvres remarquables qui honorent le cinéma. La mise en scène de Maurice Cloche, la photo de Claude Renoir, le dialogue de Jean Anouilh, l'interprétation si extraordinaire de Pierre Fresnay en font une oeuvre qui gagne l'admiration et la sympathie.

Cette émission est offerte tout spécialement aux étudiants de la 9e année.

Pour la présentation du film, le travail préliminaire et le travail subséquent, l'on suggère aux professeurs de consulter le manuel des émissions intitulé "French English" à la page 68 (secteur français).

On prie les professeurs de ne pas oublier de faire l'évaluation du programme et d'envoyer leurs suggestions au Département de l'Instruction publique.

Concert pour fonds de pension

L'Orchestre symphonique de Winnipeg, sous la direction du chef George Cleve, donnera, pour la première fois depuis ses 22 années d'existence, un concert au profit d'un fonds de pension pour ses musiciens. Ce concert aura lieu le 24 avril, à 8 h 30 du soir, à la Salle de concert du Centenaire.

Lors de ce dernier concert de la saison, le premier ministre du Manitoba, l'hon. Ed. Schreyer, fera la lecture du poème "Lincoln's Portrait" de Aaron Copeland. Les pianistes invités seront Garth Beckett et Boyd McDonald et un narrateur-surprise récitera des poèmes d'Ogden Nash.

On entendra l'"Ouverture du Carnaval romain" de Berlioz, la "Fantaisie de Roméo et Juliette" de Tchaïkovsky et le "Carnaval des animaux" de Saint-Saëns.

Les billets sont en vente aux endroits usuels.

"Le temps s'ouvre"

"L'autorité: progrès ou démission" — Notre société connaît une crise sérieuse de l'autorité: grèves, conflits sociaux, émeutes, contestation, etc. Le phénomène se retrouve aussi, de bien des manières, dans l'Eglise. Que signifie cette crise, où allons-nous? Une entrevue avec des jeunes et des adultes sur ce problème épineux, puis une rencontre avec trois spécialistes. Animateur: Père Emile Legault.

Cette émission passera à CBWFT le dimanche 26 avril.

FILMS à l'écran

AIRPORT

Drame réalisé par Georges Seaton d'après le roman d'Arthur Hailey.

Scénario: A l'aéroport de Cleveland, un avion s'embourbe dans la neige accumulée par une tempête, bloquant ainsi l'une des pistes. Malgré la température inclémente, un Boeing 707 s'envole pour l'Europe. L'un des passagers transporte une bombe dans l'intention de se suicider pour faire profiter sa femme d'une forte prime d'assurance. A la suite une série d'incidents de grand suspense.

Appréciation: Film bien monté... Le suspense est tempéré d'humour. "Airport" fait ressortir le souci d'efficacité de personnes engagées dans le service d'un aéroport. Les intrigues amoureuses sont basées sur des situations irrégulières.

• • •

BEN-HUR

Drame de William Wyler d'après le roman de Lew Wallace, grand spectacle populaire qui a déjà fait ses preuves.

Scénario: Juda Ben-Hur, prince juif pacifique, est injustement envoyé aux galères par un Romain, tandis que sa mère et sa soeur sont emprisonnées. Après trois années de souffrances, Ben-Hur aurait-il le dernier mot?

Appréciation: Histoire très intéressante, bonne interprétation... on se souvient de la course admirable de chars. Même s'il manque de profondeur dans les sentiments, il faut avouer qu'il se dégage de ce film, qui n'est pas un film religieux proprement dit, un ensemble de très haute tenue morale, notamment les valeurs de charité et du pardon.

• • •

IF

Drame réalisé par Lindsay Anderson.

Scénario: A l'automne dans une école privée britannique, la vie scolaire reprend. La discipline est assurée par des surveillants choisis parmi les élèves et dotés de certains privilèges. De là naissent de sérieux conflits qui ont des conséquences plutôt déplorables.

Appréciation: Situé dans un courant contestataire, ce film remarquable a un sens actuellement. Il passe par le microscope d'une institution d'enseignement pour faire une critique acerbe d'une société fondée sur les privilèges. Des éléments qui ne s'expliquent pas nettement prennent place dans l'ensemble.

ARTS et LOISIRS

Les Intrépides au Playhouse

La chorale des Intrépides a vendu 197 copies de son premier disque lors du concert du 9 avril. C'est, sans aucun doute, un succès des plus chauds et un accueil des plus enthousiastes.

Voici en quelques mots, le résultat de cette soirée. Les quelque 70 Intrépides revenaient, le coeur content, d'une tournée dans l'Ouest qui avait été bien réussie, si l'on tient compte qu'à Vancouver, par exemple, les journaux étaient en grève.

Ici, à Winnipeg, il n'eut pas d'échec. Tout avait été préparé de main de maître. La chanson la plus applaudie fut "La soupe de mon ami", chanson typiquement canadienne et pleine de saveur, interprétée par Aimé Savoie. Ne pouvant citer ici tous les autres noms, contentons-nous de féliciter M. Marcien Ferland qui peut être fier du résultat remporté par sa troupe.

Théâtre Jeunesse

En trois jours, 9 pièces, 50 comédiens, 6 écoles (classes des 7e, 8e, 9e et 12e). Environ 500 personnes ont assisté à ce "Festival du théâtre" pour les jeunes Franco-Manitobains qui s'est déroulé la semaine dernière au Centre Culturel.

De l'avis général, ce fut un succès apprécié. Les promoteurs de ce festival appartiennent tous au Cercle Molière. M. Jean-Louis Hébert prit la responsabilité de cette expérience. Il nous a promis que, dans les années à venir, un Festival annuel de théâtre serait mis sur pied. Et s'il y a lieu, une compétition entre écoles.

Que dire des pièces présentées? Je pense que si l'on tient compte du peu de répétitions qu'avaient eu certaines écoles et du fait que pour quelques-unes, c'était leur "première" et que nous avions à faire à de jeunes adolescents, on peut dire avoir assisté à de bonnes pièces.

Bien sûr, quelques représentations firent assez fades. "Manque de mouvement", disait M. Hébert. Quelques comédiens avaient le trac et les représentations s'en ressentaient. Mais je dois dire que j'ai apprécié personnellement ces trois jours pour ce qu'ils représentaient pour la culture française. Beaucoup de jeunes, tout excités par cette expérience, promirent de revenir l'année prochaine.

Il est dommage que trop peu de gens assistèrent à la première représentation, car une salle pleine encourage les acteurs. Cependant les jeunes de St-Pierre et St-Jean-Baptiste ne se laissèrent pas démonter. La représentation donnée à St-Pierre pour la population locale et des alentours avait attiré 800 spectateurs.

Somme toute, ce fut un bon début. Il y aura des améliorations à apporter. D'ailleurs, on y a déjà pensé et l'on se propose d'envoyer quelques comédiens du Cercle Molière visiter les écoles pour y donner des conseils techniques.

Le magistrat Robert Trudel fit une critique très constructive des pièces présentées. Et les jeunes n'ont pas craint de s'adresser à lui pour demander quelques conseils qu'il donna de bonne grâce.

Fin de saison

Samedi soir, ce fut la fin des fondues pour cette saison au Centre Culturel. Ces soirées furent toujours des réussites, mais un incident fâcheux vint malheureusement refroidir la dernière.

Le chanteur invité, M. Gilbert Cormier, ne s'étant pas rendu compte que cette soirée penchait plus du côté cabaret que de la soirée mondaine, il s'imposa par des chansons du répertoire de "Carmen" et d'autres du genre qui ennuyèrent pas mal de monde. Ayant constaté ce désaccord, M. Cormier fit preuve d'une certaine mauvaise humeur par des propos assez déplacés. On dut faire appel à des arguments regrettables (dans la langue de Shakeapeare, laquelle, pour une fois, ne sembla pas être appréciée!) pour obtenir le calme dans la salle où chacun festoyait gaiement et, il faut le dire, bruyamment. Le calme enfin rétabli, M. Cormier reprit le micro non sans s'être fait prier de l'abandonner aussi rapidement car, décidément, il n'arrivait pas à se mettre au diapason de l'assemblée et acceptait encore moins que l'assemblée ait refusé à se mettre au sien.

Il est heureux que tout cela ne s'éternisa pas trop et que les personnes présentes se soucièrent bien peu par la suite de ce malentendu. Cet incident excepté, la soirée fut agréable et d'une ambiance joyeuse jusqu'à la fin.

Jean-P. Bouvencourt







Chronique sportive

La malchance continue à s'acharner sur les Expos qui jouent mieux que l'an dernier

par Jacques LEMOYNE

Les Expos sont meilleurs que l'an dernier. Et ils sont meilleurs parce que leurs lanceurs se sont certainement améliorés. Joe Sparma aide beaucoup le club et ses deux défaites auraient pu se transformer en victoires. Bill Stoneman justifie la confiance que l'on a en lui et je pense que Steve Renko est en passe lui aussi de surprendre bien des gens. Mais il va falloir que Mack Jones et Coco Laboy retrouvent leur coup d'oeil au bâton et que cessent ces défaites par un point ou encore en manches supplémentaires. Les défaites, en dernières manches, sont attribuées, par les experts, au manque d'expérience des joueurs des Expos, mais on doit admettre que le club a quand même l'air meilleur cette saison. On s'est fixé un objectif de 70 victoires en '70 et je suis pas mal certain qu'on y parviendra. Les lanceurs vont être dans l'obligation de mieux surveiller leurs offrandes au centre de la plaque et le tour sera joué. Pour ce qui est de la relève, Sambera et Raymond sont des gars capables et les Expos n'ont plus besoin maintenant que d'un peu de chance pour mener à bien leur saison.

Il est bien difficile de juger d'une saison par les premières joutes. Mais il est une chose qu'on ne peut nier: le public de Montréal est prêt à marcher avec les Expos, qu'ils gagnent ou qu'ils perdent. On l'a vu aux premières joutes, et cela en dépit de la neige et du froid. Une joute qui, à 12 h 30, un jour de semaine, en avril, attire plus de 22,000 personnes, c'est quand même significatif. Il est bien évident que l'élimination des Canadiens de Montréal va aider la cause des Expos. La publicité qu'on leur fait dans les journaux de la métropole prend des proportions gigantesques. On leur en donne maintenant à pleines pages. Mais le spectacle en vaut la peine: le club essaye continuellement et la direction ne ménage rien pour que les enthousiastes se sentent chez eux au baseball. Quand on sait qu'il y a des gens qui partent de Sept-Iles par avion régulièrement pour assister aux joutes, on comprend pourquoi le film qu'il faut voir "Mes Expos, mes amours" soit si extraordinaire. Espérons que des organisations sportives de Winnipeg, St-Boniface et la région vont demander la version française de ce magnifique film couleurs.

Chicago enfin?

Il est bien malheureux que l'élimination des Canadiens de Montréal ait donné lieu à une explosion de fanatisme en certains milieux! Ce n'était pas nécessaire. Les Canadiens ont été battus parce qu'ils n'ont pu gagner en fin de saison, ni même obtenir un match nul. Il fallait être bien mal intentionné pour voir là-dedans une répétition de la bataille des Plaines d'Abraham. Mais il y a de ces gens partout et il faut bien vivre avec eux. En attendant je pense que la série Boston-Chicago va fournir du jeu plus enlevant que les rencontres de quart de finale et je pense encore que Chicago va l'emporter. Les Hawks ont des joueurs de calibre, tout comme Boston, mais ils jouent de façon plus régulière et ils savent gagner des joutes à l'étranger, une chose que Boston éprouve de la difficulté à faire, comme le calendrier régulier l'a prouvé. L'élimination des Red Wings en quatre joutes consécutives prouve, une fois de plus, qu'il n'y a pas de collusion dans le hockey. Les Wings ont commis une erreur de tactique en ne faisant pas jouer leurs meilleurs hommes contre New York, mais ils n'ont certainement pas pensé qu'ils élimineraient ainsi les Canadiens. La marge paraissait trop grande et le renom du Tricolore ne permettait pas de croire que le club de Ruel s'écroulerait dans une joute aussi importante que la dernière de la saison.

Les points de mire seront sans doute Bobby Orr et Bobby Hull et les frères Esposito. Ce ne doit pas être facile d'être les parents de deux joueurs d'aussi grande classe durant les séries éliminatoires. Bien sûr que l'on joue gagnant sur le tableau mais que fait-on durant le suspense? Les commentateurs de Radio-Canada se sont posés la question et la réponse est sans doute qu'on est fier, quoi qu'il arrive. Il y aura aussi Derek Sanderson qui pourrait bien trouver que les gars des Hawks ne sont pas faciles à intimider. Il y a Pit Martin qui prouve à tous qu'il est un joueur de calibre et qui est en partie responsable des succès des Hawks. La série sera intéressante car ce sera véritablement la série pour le championnat du hockey professionnel. La finale n'offrira rien de comparable à ce que Boston et Chicago nous réservent. Mon choix se porte toujours sur les Hawks, et j'écris ces lignes avant le début de la série.

Marcel Cerdan, fils

La venue aux Etats-Unis du boxeur Marcel Cerdan, fils, suscite un très vif intérêt auprès de la gent sportive du pays de l'Oncle Sam. On aime se souvenir de son père, cet athlète d'une puissance incroyable qui s'était gagné l'admiration du monde entier dans l'arène et qu'un tragique accident d'avion a fait passer dans la légende alors qu'il était en pleine gloire. On va jouer sur le souvenir du père pour mousser la publicité du fils mais le soir où il montera dans l'arène, il n'aura pas la tâche facile contre notre compatriote Donato Paduano. Heureusement pour Cerdan que Paduano ne frappe pas fort car il aurait de la difficulté à durer la limite. Cerdan n'est jamais parvenu à s'imposer à l'attention de ses compatriotes. On a toujours pensé qu'on prenait trop soin de lui, qu'on le montait trop lentement. Il aura la chance de prouver ce qu'il sait faire. Une victoire décisive de Cerdan sur Paduano prouverait qu'on s'est trompé au sujet du jeune Français. Mais je pense encore que Paduano a d'excellentes chances de l'emporter le 11 mai prochain.

Le même soir, Joey Durelle ira jouer les durs à Paris, faisant face au solide mi-moyen Ménétrier. Ce dernier semble bien supérieur à Cerdan pour ce qui est de la force de ses coups et s'il bat Durelle décisivement, il sera sans doute un adversaire redoutable pour le vainqueur de l'autre combat. Ménétrier, comme Jose Urtain, d'Espagne, et Joe Bugner, d'Angleterre, représente les espoirs de l'Europe pour le moment. Il y a toujours Benvenuti mais on commence à croire que ce dernier prend la vie trop facilement et que le fait d'être champion du monde ne l'aide pas du tout, dans l'arène. Benvenuti est plus intéressé au monde des affaires, au cinéma et à la dolce vita. Par contre, il possède tout ce qu'il faut pour vaincre les meilleurs hommes de sa classe, s'il s'en donne la peine. Ses prochains combats prouveront si, oui ou non, il est encore capable de dominer sa catégorie comme il semblait le faire après ses triomphes sur Emil Griffith. La boxe se porte mieux mais cela ne veut pas dire qu'on n'y retrouve pas les éléments troubles qui ont entraîné sa déchéance en Amérique. Il faut continuellement se surveiller et c'est pourquoi la boxe d'amateurs, mieux organisée et mieux suivie, me paraît supérieure à la boxe professionnelle.

Evénements sportifs à l'Aréna

Vendredi et samedi 24 et 25 avril — Exposition "Hot Rod" du Timers Car Club
Du 2 au 9 mai — Cirque des Shriners
Du 15 au 17 mai — Tournoi de football (soccer)



Festival de chant ukrainien

La section manitobaine de l'Association des Ukrainiens unis canadiens (AUUC) prépare une grande représentation artistique à l'occasion du centenaire de la province du Manitoba. Elle aura lieu le dimanche 3 mai, à 2 h 30 de l'après-midi, à la Salle de concert du Centenaire de Winnipeg.

Des chorales, orchestres et groupes de danseurs de l'Association, de Winnipeg, Regina, Thunder Bay, Edmonton, Calgary et Vancouver participeront au programme représentant "un héritage digne d'enrichir notre deuxième siècle". On y verra des tableaux illustrant les nombreuses facettes de la vie des Ukrainiens dans la province.

Bruno Gerussi, de Toronto, sera la vedette invitée. Artiste de la radio et de la télévision, il interprétera le rôle de Louis Riel.

Les billets sont en vente dès maintenant à prix réduits aux endroits usuels ainsi qu'à Ukrainska Knyha, 613, avenue Selkirk et à Co-op Bookshop, 882, rue Main.

Films du jeudi

On prolongera la saison des films du jeudi midi jusqu'à la fin de mai. Le 23 avril, l'oeuvre à l'affiche sera "Margritte" ou "La leçon par l'exemple" et portera sur le surréalisme, le Dada et le Néo-Dada.

Foire artistique

Il y aura une foire artistique du 21 au 24 avril au Parc Polo, sous les auspices du Comité des Dames de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Des amusements de toutes sortes pour jeunes et moins jeunes attendent tous ceux qui aiment se récréer.

Le Concours "Miss Manitoba" 1970 aura un thème du Centenaire

Les projets pour le pageant du centenaire de "Miss Manitoba" viennent d'être révélés par le président, M. Ian Robertson. Les candidates devront posséder une belle prestance, une bonne réputation, belles apparence et personnalité, résider au Manitoba et être âgées de 18 à 24 ans au 1er septembre 1970. Elles doivent être célibataires et n'avoir jamais été mariées.

La gagnante sera couronnée le 26 juin, soir d'ouverture de Manisphère 100. La date limite pour faire les demandes est le 9 mai. La reine actuelle est Beverly Mazer.

"Miss Manitoba" participera au concours "Miss Canada Pageant" à l'automne. Elle recevra une bourse d'études de $300.00 et de nombreux autres cadeaux. Les jeunes filles intéressées doivent contacter le bureau de Manisphère, 772-9464, pour obtenir les formules de demande et tout autre information. On peut aussi s'adresser à Crocket Writers Ltd., 888-7224.

Le RWB dansera à Paris

La direction du Royal Winnipeg Ballet, la troupe canadienne qui fit sensation à Paris et qui y remporta deux médailles d'or lors du Festival international de danse en 1968, vient de signer un engagement de quatre semaines avec l'imprésario européen Y. Algaroff pour danser dans la capitale française.

Le Ballet de Winnipeg se rendra ensuite en Italie, à Vérone, Trieste, Monza (près de Milan), Turin et au célèbre Festival de Nervi, à Gênes.

Cette tournée en Europe sera le point culminant des projets du centenaire du Ballet de Winnipeg et un des plus importants pour le Manitoba entier. Ce voyage inaugurera la plus longue saison que la troupe ait connue jusqu'ici. Elle assurera du travail à ses membres pendant 48 semaines en tout.

En rentrant au Canada vers la fin juillet, la troupe remplira des engagements à Ottawa et Toronto, puis se rendra aux Antilles passer trois semaines, puis parcourera l'Ouest du Canada pendant cinq semaines.

Quoique les arrangements aient été négociés indépendamment, le ministère des Affaires extérieures du Canada en a assuré la conclusion avantageuse et a offert un appui financier.

On sait que le RWB a déjà visité l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la France et la Grande-Bretagne, ainsi que des pays de l'Amérique du Sud, mais ce sera son premier voyage en Italie.

Thé du centenaire

Les membres de la C.W.L. de la paroise St-François d'Assise, 1037, chemin Dugald (no 15), St-Boniface est, vous invitent à leur thé du centenaire qui aura lieu le dimanche 26 avril, de 2 h à 5 h p.m. Mgr C. Empson, directeur de la Ligue, ouvrira le thé. Il y aura vente de pâtisseries, d'articles d'artisanat et de boîtes de surprise pour les enfants et autres.

Bienvenue à tous.

Comité de morale médico-légale crée par la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba

Le Conseil de direction de la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba a établi le premier comité de morale medico-légale. Cette mesure a été prise le 31 mars dernier faisant suite à une recommandation de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada avec l'autorisation du Conseil canadien.

Le comité est composé de théologiens, médecins, avocats et administrateurs d'hôpitaux, la plupart membres de la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba.

Les membres du comité sont les suivants: Soeur Thérèse Boulet, présidente du Comité et également présidente de la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba; M. L. A. Quaglia, secrétaire du Comité et administrateur de l'hôpital général St-Boniface; Dr Paul V. Adams, agent des Relations publiques et spécialiste en gynécologie et obstétrique; Mgr N.-J. Chartrand, archidiocèse de Winnipeg; Père Robert Robidoux, S.S., archidiocèse de St-Boniface; Chanoine A. Luhovy, archidiocèse ukrainien de Winnipeg; Père G. Lambert, Association des Aumôniers catholiques du Manitoba; Major John J. H. Connors, vice-président de la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba et administrateur de l'hôpital général de la Miséricorde; Dr F. P. Doyle, président du Comité de recherches sur les hôpitaux catholiques du Manitoba; Dr Michael Newman, président de l'Association des Médecins catholiques du Manitoba; Me R. Lafrenière, conseiller juridique.

L'archidiocèse de Keewatin-Le Pas doit nommer bientôt son représentant.

Les mandats du comité sont les suivants:

(a) Etudier et recommander aux institutions membres de la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba et au personnel médical et para-médical, des solutions aux problèmes de morale medico-légale soumis au comité.

(b) Etudier le Guide sur la Morale soumis tout récemment par l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada pour les hôpitaux catholiques en général, et s'il y a lieu, faire les recommandations nécessaires aux personnes responsables de la préparation de ce texte.

(c) Faire un rapport des activités du comité à la Conférence des Hôpitaux catholiques du Manitoba.

Dans certaines provinces des comités semblables ont été formés dans quelques grands hôpitaux catholiques. Par contre, au Manitoba, il a été jugé plus approprié de créer un seul comité de base pour conseiller tous les hôpitaux de la province. Cette décision est encouragée par les archevêques et par l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada.

La vie au Petit Séminaire

Aussitôt de retour des vacances de Pâques, nous nous sommes remis au travail scolaire et à la vie et aux activités du séminaire. Le vendredi 10 avril, le séminaire offrait un souper au restaurant Blue Fountain Inn aux gars de nos équipes de hockey Bisons II et III, pour leur souligner d'une manière spéciale notre témoignage d'appréciation pour leur beau travail accompli durant la saison de hockey. Nous avions pour la circonstance un invité d'honneur en la personne de l'honorable René Toupin, ministre de la Santé. Il a distribué des épinglettes représentant un bison à tous les gars. Des insignes aux armoiries de la province furent décernés à Denis Rémillard et Guy Jolicoeur pour le bon esprit sportif, à Raymond Bérard et Rémi Bisson comme joueurs les plus utiles à leur club, enfin à l'abbé Gérard Dionne et Marc Beaudry pour leur fructueux travail comme instructeurs. L'abbé Fernand Desjardins était également présent.

Après ce délicieux souper, ils se sont tous rendus chez les parents de Paul Campeau pour une belle soirée agréable.

Le samedi 11 avril, les gars de Syntaxe se sont rendus avec l'abbé Gérard Dionne visiter le "Manitoba School for Retardates" à Portage-la-Prairie. Cette sortie faisait partie de notre programme "Projet-Carême".

Le dimanche 12 avril, nous avions au séminaire une messe spéciale pour souligner la "Journée mondiale de prière pour les vocations". L'abbé F. Desjardins était le célébrant de notre célébration liturgique.

Notre comité culturel sous la direction de Guy Lafond et de l'abbé Robert Campeau a fait un beau montage diaporamique (diapositives, musique, chansons, narrations et interviews) qui présente magnifiquement la vie au séminaire sous tous ses aspects.

Nous sommes présentement à préparer notre grand projet du printemps. Cette année il s'agit d'un "Cycletemps". Il aura probablement lieu le 9 mai prochain au Parc St-Vital. Le but premier est d'unir les gars dans un effort et un esprit communs pour réaliser un dernier grand projet ensemble. Un autre but, qui n'est pas à négliger, est de recueillir les argents nécessaires pour le bon fonctionnement des comités religieux, sportif, culturel et des services. Vous aurez l'occasion d'en connaitre davantage lorsqu'un gars ira vous inviter à être son commanditaire.

Grâce à un octroi substantiel du ministère des Affaires culturelles du Secrétariat d'Etat du gouvernement fédéral, les trois prêtres et les gars de Versification et de Belles-Lettres préparent un voyage "Route '70" du 14 juin au 4 juillet aux provinces maritimes. Nous voulons "explorer" cette partie de notre vaste pays. Il s'agit de réaliser ensemble un projet à la fois intéressant, instructif et fructueux avant que nos finissants de Belles-Lettres nous quittent pour entreprendre leurs études universitaires. Nous espérons connaitre autant de succès que lors de notre voyage Expo '67.

Le chroniqueur



La chronique religieuse

par Guy de Bretagne, O.M.I.

Le sens de l'équipe et l'esprit communautaire

Les deux expériences mentionnées de notre en-tête nous montrent comment Vatican II est vraiment une occasion de renouveau à travers toute l'Eglise. On est trop souvent pessimiste parce qu'on oublie que le temps se moque de ce qu'on veut faire sans lui. On vise à l'immédiat. Ne soyons pas trop pressés. Encore faut-il commencer à faire quelque chose. Les méthodes d'animation sociale peu à peu réveillent les virtualités des "nouveaux pouvoirs" si on veut bien se mettre ensemble et sortir de l'individualisme.

A la messe de toute la deuxième semaine de Pâques nous lisions l'oraison splendide de la prière universelle: "Autour de ton Fils ressuscité nous formons une famille... fais grandir en nous le désir de tout mettre en commun dans un esprit d'amour et de partage". Il ne s'agit pas seulement de partage de nos richesses pour aider les pauvres, mais de nos talents, notre expérience, notre fraternité, notre effort commun d'éducation adulte.

Encore se faut-il connaitre. Il faut remédier à l'anonymat de nos foules paroissiales. On est à la recherche de communautés plus humaines pour être plus chrétiennes. Des communautés "primaires" et "secondaires" disent les sociologues. On parle aussi d'"équipes". Le mot vient d'"esquif", une chaloupe n'est pas un transatlantique, disait bien le Père Loew. Alors aussi on réalise même qu'on est tous "dans le même bateau". C'est comme un groupe de discussion: ça ne marche bien que si tous s'engagent et se font confiance mutuellement. Et dans une chaloupe il faut que tous et chacun fasse sa part. Il suffit d'un imbécile pour la faire chavirer. Du jour où dans l'Eglise on sentira qu'on est tous interdépendants, il n'y aura plus de "tireurs au renard" qui retardent tout le monde ni de soi-disant progressistes qui risquent de retourner la barque ou de la défoncer.

Le besoin de s'organiser

Notre-Seigneur savait ce qu'il faisait quand il a fondé l'Eglise non seulement comme une communauté spirituelle de croyants unis dans la foi et la charité, mais en structurant visiblement et socialement cette société. L'Eglise n'est pas seulement un mystère de vie et communion, elle est un sacrement, signe, institution qui l'organise et lui permet de vivre ici-bas dans nos conditions terrestres. Cette Eglise-Institution dont on se permet de dire tant de mal fonctionnera de mieux en mieux si la masse des laïcs y apporte sa participation et sa compétence. On n'a rien sans rien. Des centaines d'individus peuvent essayer d'améliorer les conditions de telle ou telle situation. Ils n'aboutissent à rien s'ils ne sont encadrés, organisés, structurés.

Un exemple: à l'aéroport d'Orly on a une très belle chapelle pour dire ou écouter la messe, mais vous n'avez rien du genre au Canada. En arrivant à Dorval, on doit se débrouiller et se rendre à une bonne distance pour trouver une église. Faites des plaintes individuelles pour cette carence de service et l'on aboutit à rien. Or voici qu'on va bâtir un immense aéroport à Sainte-Scholastique et le diocèse de Saint-Jérôme met sur pied une commission pastorale pour défendre les intérêts d'une douzaine de paroisses affectées par cette construction pour le réaménagement de ces territoires, l'accueil des travailleurs, la relocation des familles déplacées, sans oublier le service pastoral à assurer à l'aéroport. C'est un exemple à suivre au lieu d'attendre que tout se fasse tout seul.

Appliquer le Concile

Il s'agit encore une fois du diocèse de Saint-Jérôme. On ne veut pas là-bas que le Concile Vatican II meure sur le papier. A quoi sert un Concile si on ne veut pas le vivre, l'appliquer, l'inscrire dans la réalité? Le laïcat veut devenir majeur, dit-on souvent. Cela veut dire que chacun prend ses responsabilités, non pas individuellement, car alors c'est l'anarchie, mais il y faut un effort commun, des informations, une structure, des programmes, une animation adaptée et bien programmée. Le diocèse s'est mis en Concile depuis un an. Les premières étapes procédèrent à des consultations puis à la synthèse des opinions. Tour à tour on procède à travers tout le diocèse à une prise de conscience qui s'organisera autour de thèmes successifs sur l'Eglise comme communauté, comme sacrement, comme service, comme administration et comme mission.

En prenant le thème de communauté on va au coeur de la réforme de Vatican II. Pendant cinq mois, d'ici l'été, tous les catholiques vont procéder à une revision de vie pour réaliser ce rêve de fraternité réelle que devrait être chaque paroisse, chaque école, chaque groupe professionnel, chaque famille. Dans un monde où l'on rêve tant d'unité et où l'on multiplie les raisons de se diviser, de s'opposer, d'assurer son identité sans considérer le milieu et le bien commun, voilà des chrétiens qui vont chercher à être chrétiens avant tout. On cherchera avant tout à revivifier l'appartenance dynamique à la communauté paroissiale dégagée de tout esprit de clocher. Espérons que l'apathie de tant de chrétiens va être secouée. Vatican II devrait être un levain puissant pour faire lever cette lourde pâte humaine qui dans son individualisme veut faire sa vie, faire de l'argent, faire comme tout le monde, c'est-à-dire pas grand-chose quand il s'agit de ce qui est l'unique nécessaire.

Décès

En Saskatchewan

BELLEVUE —

M. Lionel Gaudet

Le dimanche 22 mars, M. Lionel Gaudet rendait son âme à Dieu à l'hôpital de Wakaw, à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Yvonne; cinq fils, Michel, de Rothern, Wilfrid, de Domremy, Joël, de Prince-Albert, Hubert, de Port Alberni, C.-B., et Laurier, de Saskatoon; six filles, Mme Clément Roy (Diane), de St-Louis, Mme Marcelin Berthelette (Pauline), de Saskatoon, Sr Dorothy, religieuse de la Présentation de Marie, de Spiritwood, Mme Jean Pelletier (Cécile), de Prince-Albert, Marielle, de Duck Lake, et Madeleine, de St-Isidore-de-Bellevue; quatre frères, Elie, de Bellesite, Man., Julien et Louis, de Bellevue, et André, de St-Boniface, Man.; quatre soeurs, Mme Marie-Jean Frappier (Lucie), de Montréal, Sr Louise-Anne, de la Présentation de Marie, Mme Antoine Gareau (Julianne), de Bellevue, et Mme Aubert Begrand (Marie), de Leask, et 20 petits-enfants. Le précédèrent dans la tombe: un frère, Joseph; deux soeurs, Mmes Jacques Gaudet (Elodie) et Patrick O'Connor (Adrienne), et un petit-fils, Charles Berthelette.

Les porteurs étaient MM. Julien et Louis Gaudet (frères), Aubert Begrand, Raymond Gaudet, Paul Gareau et Florent Grenier (beaux-frères). L'abbé Loranger officiait, assisté des Pères Ghislain et Roland Gaudet.

Martin Boutin

Le vendredi 27 mars, Martin Boutin, âgé de 6 ans, est décédé après une très longue maladie. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme André Boutin; deux frères, Marcel et Gilles; une soeur, Anna; ses grands-parents, M. et Mme Joseph Boutin et Mme Antoinette Deault.

Les porteurs étaient Roger Duval, Antoine Gaudet, Michel et Alain Boutin.

• • •

Au Manitoba

N.-D.-DE-LOURDES —

Mme Louise Dacquay

Le vendredi 3 avril, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Louise Dacquay, épouse de Pierre Dacquay, âgée de 58 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Norbert, de St-Boniface, André et Raynald, de Notre-Dame-de-Lourdes; quatre filles, Lucille (Mme Gilles Collet), de Thompson, Agnès et Yvette, de St-Boniface, et Thérèse, de Notre-Dame-de-Lourdes; six petits-enfants; deux frères, Yves, de St-Claude, et Louis, de Winnipeg; une soeur, Jeanne (Mme H. R. Green), de Roseile. Un frère, Jean-Marie, la précéda dans la tombe en 1959.

Les prières furent récitées le 6 avril, à 11 h du matin, et furent suivies de la messe de Requiem concélébrée, à 3 h 30 de l'après-midi, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes par les abbés Marcel Dacquay, Roy et Toupin et le Père Jean-Hubert Collet, O.M.I. Les porteurs étaient les neveux de la défunte, MM. Marcel et Henri Badiou, Hubert, Denis et René Dacquay et Garry Green. MM. Henri Dacquay et Raymond Badiou agissaient comme huissiers. Le salon Scharff, de Holland, était en charge des arrangements funéraires. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

• • •

LORETTE —

M. Antoine Corbel

M. Antoine Corbel, fils de M. et Mme J.-D. Manaigre (Corbel), de Lorette, est décédé à Portage-la-Prairie le jeudi 16 avril, à l'âge de 26 ans. Des prières furent récitées le vendredi soir au salon funéraire Desjardins. La messe de Requiem fut chantée en l'église de Lorette le samedi 18 avril, à 10 h du matin. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses mère et beau-père, trois soeurs, Mme R. Montsion (Irène), d'Ochre River, Mme N. Frike (Marguerite), d'Edmonton, et Mme A. Delaurier (Solange), de Moose Jaw; deux demi-frères, Maurice Manaigre, de St-Boniface, et Clément, de Lorette, ainsi qu'une demi-soeur, Mme H. St-Pierre (Rachel), de St-Vital.

Remerciements

N.-D.-DE-LOURDES —

M. Pierre Dacquay et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, offrandes de messes ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Louise Dacquay. Un merci spécial à la chorale et aux Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi qu'au personnel de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital général St-Boniface.

• • •

ST-BONIFACE —

Mme Sarah Grouette et sa famille désirent remercier sincèrement les parents, amis et voisins qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur bonté, envois de messages, cartes de condoléances ou de fleurs, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. André Grouette. Un merci spécial aux Forces policières de St-Vital, aux médecins et infirmières de l'hôpital Victoria, aux porteurs et à tous ceux qui ont assisté aux prières et aux funérailles.

Naissance

ST-JEAN-BAPTISTE —

Le 9 avril: Gaëtan-Ubald-Joseph, fils de M. et Mme Florent Dupuis. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Dupuis.

Précieux-Sang

L.F.C.

Mme Louise Bergeron fut élue présidente de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Précieux-Sang lors de l'assemblée annuelle du 6 avril. Font aussi partie de l'exécutif: Mme L. Fenez, présidente honoraire; Mmes F. Brunelle, J. Desaulniers et J. Garnad, vice-présidentes; Mme H. Lamoureux, secrétaire, et Mme C. Perreault, trésorière.

Contrairement à ce qu'on a pu constater d'après les rapports annuels, on entend dire que la section du Précieux-Sang n'avance pas vite. Beaucoup de travail fut accompli sous la direction de Mme L. Fenez et les projets d'avenir sont encore plus encourageants. Il y a entre autres l'étude de la catéchèse qui débuta vers la fin du terme, et notre section a aussi préparé une résolution qui sera présentée au congrès de la Ligue le 9 mai.

Il s'agit d'abord de bien se connaitre et de s'aimer afin de construire une base solide qui gardera l'intérêt des membres, et c'est alors que l'on ira de l'avant.

Le Père J. Alarie, O.M.I., remercia les membres sortant de charge et encouragea le nouvel exécutif en lui promettant son aide en tout temps.

"Si, pour quelques membres, la Ligue ne fait dans le moment que les sanctifier personnellement et améliorer leur vie quotidienne, c'est déjà un saut gigantesque vers le champ d'apostolat". C'est là le message que nous a laissé notre aumônier à la fin de l'assemblée.

Mgr Gallagher, nommé évêque de Thunder Bay

La nonciature apostolique informe que Sa Sainteté le Pape Paul VI a nommé évêque de Thunder Bay (Fort William), en Ontario, Son Exc. Mgr Norman Joseph Gallagher, présentement auxiliaire de l'archevêque de Montréal.

Mgr Gallagher est né à Coatbridge, dans l'archidiocèse de Glasgow, en Ecosse, le 24 mai 1917. Venu au Canada en 1923, après des études primaires et secondaires à Swift Current et des études classiques et théologiques à Gravelbourg, Saskatchewan, il fut ordonné prêtre, pour le diocèse de Gravelbourg, le 29 mars 1941.

Après deux ans de ministère paroissial à Gull Lake, Saskatchewan, il devint aumônier dans l'Aviation Royale Canadienne (1942-1963). Il occupait ce dernier poste quand il fut élu auxiliaire pour le Vicariat des Forces Armées du Canada, le 25 juin 1963, fonction qu'il remplit jusqu'à sa nomination comme auxiliaire de l'archevêque de Montréal, le 31 août 1966.

Thé du centenaire

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché tiendront leur thé du centenaire le dimanche 26 avril, de 1 h 30 à 4 h 30 de l'après-midi, chez les Soeurs Oblates, au numéro 601, rue Aulneau.

Il y aura à cette occasion le tirage d'un tapis crocheté et d'un certificat d'une valeur de $20.00. Il y aura aussi, en souvenir de la famille Falcon, une exposition de poupées confectionnées par Mme Mélanie Peilland.

La présidente du comité de publicité

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Voyage aux Indes

Lundi dernier, le frère Dionne, du Conseil de Winnipeg, nous fit visiter un petit coin des Indes, dans les montagnes Himalayas, où, en compagnie de sa femme, il a passé plus d'une année comme professeur.

Les portraits en couleurs, qui se succédaient sur l'écran, nous laissaient entrevoir les beautés des vallées de l'Indus et du Brahmapoutre, et la chaine de montagnes qui sépare l'Hindoustan du Tibet et qui renferme le plus haut sommet du monde, l'Everest.

Dans ce décor féerique vit une population dense sous alimentée et sans instruction. Les catholiques y font un travail gigantesque mais de longue durée qui mérite tout notre appui.

Un cordial merci à notre jeune invité pour cette soirée intéressante et instructive.

Initiation

Le lundi 4 mai, avant les élections, nous aurons une initiation au premier degré. Avis donc aux frères, jeunes et anciens, de venir en grand nombre rencontrer les nouveaux et se choisir un nouvel exécutif plein de vigueur et de dévouement...

Rigoletto

M.I.F. ou Gamineries? . .

(Suite de la troisième page)

bien établi, et tout ce que demande le M.I.F., nous l'avons en cours", déclare M. Gaboury. Mais a-t-on demandé à la population si elle était d'accord. Les délégués du rallye n'ont même jamais eu de contacts avec les délégués en chef de leurs paroisses. Tous les programmes sont établis avec l'aide (et sans la compétence trop souvent) des petits bourgeois de St-Boniface qui prennent les "autres" comme "n'étant pas de leur monde". Je l'ai entendu dire!

"J'en ai marre!", a dit le président des élèves du Collège de St-Boniface, et il n'est pas le seul sans aucun doute. La preuve: le M.I.F.

J'ajouterai que la S.F.M. a beaucoup trop d'hommes représentatifs et pas assez d'hommes actifs et révolutionnaires. Quelque chose de construit sur du sable mouvant? Les Canadiens français n'ayant pas trouvé leur identité ressemblent assez à cela: un Centre culturel, une S.F.M., tout cela sans culture réelle, seulement une culture bâtarde franco-anglo-saxonne.

M. Gaboury nous disait, un jeudi à la télévision, que le défilé du Festival du Voyageur était une preuve de bilinguisme. En commerce on emploie tous les moyens.

Je ne parlerai pas de la mairie qui, quoi qu'il arrive, ne bougera pas d'un pouce.

Donc, à qui parler, sinon aux murs. Il faut d'abord croire avant d'essayer de faire croire aux autres. De plus, savoir choisir les gens non pas en prenant pour base leur place dans la société, mais leurs idées. On pourra toujours par la suite faire appel aux premiers. Les gens à intéresser à la culture française sont en général de la classe moyenne et les contacts doivent être pris à ce niveau ainsi qu'au niveau des étudiants qu'il faut intéresser et non obliger. Le représentant des étudiants ne vaut rien, m'a-t-on dit. Changeons-le!

Enfin, pour conclure, je dirai que je ne suis qu'à 90% d'accord avec le M.I.F. La raison en est que la peinture fut mal faite!

Jean-Pierre Bouvencourt,
St-Boniface, le 12 avril 1970.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption tenait sa réunion annuelle le 8 avril. Le rapport de la présidente, Mme P.-E. Carrière, indiquait que la section de 46 membres avaient tenu dix réunions mensuelles. Elle souligna que la Ligue avait mis en pratique le thème de l'année: "Partageons", en organisant les activités suivantes: thé à l'occasion de la fête des pères; deux rencontres de plaisir avec une autre section; une vente de pâtisseries, un souper paroissial; un cours de catéchèse pour les adultes; une visite au musée de St-Boniface; un repas au riz pour venir en aide aux moins fortunés. Ajoutons la réception organisée à l'occasion de la visite à Transcona des Jeunes Comédiens de Montréal "Théâtre du Nouveau Monde". En terminant, la présidente fit remarquer "que, ce que nous avons partagé le plus durant l'année, c'est notre sourire".

Le résultat des élections fut comme suit: présidente, Mlle H. Blais; ex-présidente, Mme P.-E. Carrière; vice-présidentes, Mmes C. Helbren, C. Dandeneau et E. Lebleu; secrétaire, Mme G. Garney, et trésorière, Mme R. Paquette.

Après l'installation des officières, l'aumônier, l'abbé A.-J. St-Laurent, félicita les officières élues et remercia les membres de la L.F.C. pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

Shower de l'église

Le "shower de l'église" aura lieu le mardi 12 mai, à 8 h du soir, au Centre paroissial. Il y aura programme récréatif ainsi qu'une démonstration d'articles ménagers "Tupperware". En cette année, centenaire du Manitoba, les plus anciennes citoyennes de la paroisse auront l'honneur d'ouvrir les cadeaux. Mmes G. Garney et E. Grégoire organisent ce shower.

A remarquer que la Ligue tiendra sa réunion mensuelle de mai à 7 h 30 précise le soir du "shower".

Jubilé d'or

On rappelle aux anciens paroissiens de l'Assompiton que Mgr J. Bellavance célébrera son jubilé d'or en la paroisse de l'Assomption, Transcona, le dimanche 10 mai. Messe à 4 h et banquet à 6 h. Pour plus de renseignements ou pour réservation de billets pour le banquet, s'il vous plait, s'adresser au comité "Jubilé d'or", 609, rue Leola, Transcona, 222-0739; Mlle H. Blais, 315, Victoria E, 222-6643; M. W. Olivier, 321, Victoria E, 222-8135; M. J. Stangl, 42, Champlain, St-Boniface, CH 7-8216.

Toute réservation doit être faite avant le 26 avril.



Le photographe Louis Perrin, de Perrin du Manitoba Ltée, a été élu récemment membre du conseil de direction des Photographes professionnels du Canada et conseiller industriel de l'Association des Photographes professionnels d'Amérique.

La communion donnée dans la main

L'archevêché de St-Boniface vient d'annoncer que le rite de la communion donnée dans la main du fidèle pourra être appliqué dans le diocèse de St-Boniface à compter du dimanche 3 mai 1970.

Dans l'intervalle, le clergé doit voir à faire la catéchèse requise avant l'introduction de ce nouveau rite dans leur communauté chrétienne. Un document a été préparé à cette fin par l'Office National de Liturgie.

Ce rite de la communion donnée dans la main du fidèle n'est pas une nouveauté dans l'Eglise catholique. Il était pratique courante dans les débuts de la Chrétienté et s'est maintenu à travers les siècles dans certains pays.

Les "Jeunes Centenaires" . . .

(suite de la première page)

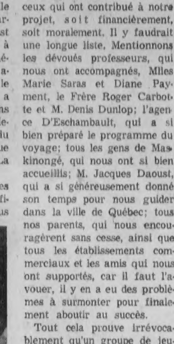
frit, les pommes de terre, le tout arrosé de sirop d'érable, ont été avidement dévorés et suivis de trempettes imbibées. Sortis de tables, tout le monde, jeunes et moins jeunes, dansèrent à la musique de l'orchestre. La gaieté qui remplissait la salle comble était "enivrante". On se parlait comme entre de vieux amis. Puis, vers une heure du matin, la fête terminée, petit à petit l'on rentra au bercail, après une journée qui s'était déroulée sans la moindre trace d'ennui.

Il va sans dire que nous rapportons tous d'excellents souvenirs du Québec et que nous l'avons quitté non sans mille regrets. Ce séjour presque parfait — le seul malheur, c'est qu'il fut trop court, — sera à jamais gravé dans nos mémoires. Et nous pouvons avouer franchement que si, le mercredi soir, quelqu'un a trouvé qu'il faisait chaud dans l'érablière, ce fut tout simplement à cause de la chaleur du coeur des gens qui font que le Québec est vraiment "La Belle Province".

En conclusion, les "Jeunes Centenaires" aimeraient profiter de cette occasion que nous accorde La Liberté et le Patriote pour remercier tous ceux qui ont contribué à notre projet, soit financièrement, soit moralement. Il y faudrait une longue liste. Mentionnons les dévoués professeurs, qui nous ont accompagnés, Mlles Marie Saras et Diane Payment, le Frère Roger Carbotte et M. Denis Dunlop; l'agence D'Eschambault, qui a si bien préparé le programme du voyage; tous les gens de Maskinongé, qui nous ont si bien accueillis; M. Jacques Daoust, qui a si généreusement donné son temps pour nous guider dans la ville de Québec; tous nos parents, qui nous encouragèrent sans cesse, ainsi que tous les établissements commerciaux et les amis qui nous ont supportés, car il faut l'avouer, il y en a eu des problèmes à surmonter pour finalement aboutir au succès.

Tout cela prouve irrévocablement qu'un groupe de jeunes qui se donnent un peu de peine et qui s'habituent à se débrouiller peuvent réussir dans leurs entreprises même si elles commencent toujours à la dernière minute. Peut-être qu'en raison de tout ce temps dévoué à travailler si fort, ce projet nous sera inoubliable pour le reste de notre vie. Il nous a surtout permis de dé-

☆ ☆ ☆



Louise Carrière et Gisèle Morier étaient tout heureuses d'aller faire connaître le Centenaire du Manitoba auprès de leurs hôtes de la Belle Province. (Photo Roger Guénette)



Mlle Marie Saras, principale organisatrice du voyage des Jeunes Centenaires.
(Photo Roger Guénette)

☆ ☆ ☆

couvrir chez ceux que nous côtoyons pourtant depuis si longtemps des personnes de grands talents et de riches qualités.

Normand Dugas,
Gérald Schaubroeck
et Marcel Bilodeau

Le bilinguisme à l'Université d'Ottawa . . .

(Suite de la première page)

vice des intérêts des francophones (d'Ontario)", pour devenir la première université de cette province à accorder la priorité au français.

Voici quelques-unes des recommandations soumises à ce sujet par le comité des douze étudiants:

1. Que la politique de l'Université d'Ottawa soit dorénavant de n'embaucher qu'un personnel, administratif autant qu'enseignant, francophone ou bilingue.

2. Que la langue de communication à tous les échelons de l'Université d'Ottawa soit le français.

4. Que là où des textes français sont disponibles et adéquats, que ces derniers remplacent immédiatement les textes en langue anglaise, et cela dans tous les domaines se rattachant à l'université.

5. Qu'un octroi annuel des gouvernements fédéral et provincial soit obtenu pour assurer une prime aux compétences bilingues de l'université et cela pour encourager et favoriser la dualité linguistique et l'unité du pays.

6. Que toutes les réunions (de l'administration, des facultés, du personnel, du Sénat, des étudiants, du bureau des gouverneurs, etc. . . .) soient tenues en français avec traduction simultanée pour ceux qui ne peuvent comprendre.

7. Que toutes les affiches, pancartes, avis, publications, bulletins, nouvelles, convocations, etc. . . . provenant de l'intérieur ou de l'extérieur de l'Université d'Ottawa soient affichés ou communiqués en français avec une traduction anglaise sur demande spécifique des partis intéressés.

9. Que la possibilité d'offrir un baccalauréat bilingue — c'est-à-dire 60 p. cent des cours (en français) et 40 p. cent des cours en anglais soit étudiée, et qu'un tel baccalauréat soit disponible pour toutes les facultés sans exception.

10. Que la politique de recrutement et d'admission à l'Université d'Ottawa soit de faire subir à tous les candidats aux cours de l'Université d'Ottawa un examen oral ou écrit en français, et que seuls les candidats ayant réussi avec succès cet examen soient acceptés à l'Université d'Ottawa (il va sans dire que cet examen devra pouvoir déterminer adéquatement la compétence du candidat en matière de langue française).

13. Que la possibilité d'une fusion des deux facultés de droit — droit civil et droit coutumier — soit étudiée dans le but de rapprocher, d'uniformiser et de "canadianniser" les instruments de droits utilisés au Canada actuellement. Que le but ultime de cette fusion soit de travailler à la formation éventuelle d'un droit proprement canadien, alimenté de jurisprudence canadienne dans les deux langues officielles du pays. Que ce droit devienne plus détaché de ses antécédents français et britanniques comme ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Résultat de la vente de pains

Le 12 avril, Chevaliers et étudiants universitaires, montrant une magnifique collaboration, ont recueilli $871.00. L'achat de pains (memento de la multiplication des pains sur la montagne, au temps de Notre-Seigneur) chez le fournisseur, la boulangerie Ste-Anne, a coûté $181.00. $140.00 iront à nos missions et $550.00 furent remis à CEPIA.

Partie de cartes

Le dimanche 26 avril, à 8 h du soir, aura lieu une grande partie de cartes au gymnase Notre-Dame, au profit du Père Raymond Bourque, P.B., natif de St-Boniface. Cette soirée est organisée conjointement par notre Conseil et les Filles d'Isabelle. Nous vous invitons à y assister nombreux. Il y aura un généreux prix d'entrée et du plaisir pour tous.

Pour le mois de mai

4 mai: élection de l'exécutif pour 1970-71; 16 et 17 mai: congrès d'Etat à St. James; 24 mai: chapelet et messe en plein air devant la cathédrale-basilique.

Je vous laisse avec une dernière pensée: "Quel mérite aurions-nous à n'aimer que nos amis?".

Après-Tout

Division scolaire de St-Boniface no 4

Inscription aux Jardins d'enfants du 4 au 8 mai

Les parents d'enfants ayant atteint l'âge de fréquenter les Jardins d'enfants sont avisés que les dates d'inscription sont fixées du 4 au 8 mai pour les écoles de la Division scolaire de St-Boniface. Les enfants qui atteindront l'âge de 5 ans d'ici le 31 décembre seront éligibles pour l'admission en septembre 1970. On devra présenter une preuve de l'âge de l'enfant au moment de l'inscription. On pourra remplir les formules d'inscription à l'école du voisinage pendant les heures de classes. Il n'est pas nécessaire d'emmener les enfants pour les inscrire à la maternelle.

Les enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent pas les Jardins d'enfants des écoles publiques de la Division devront être inscrits pour la première année scolaire. On pourra remplir les formules à l'école du voisinage du 4 au 8 mai. On devra présenter une preuve de l'âge de l'enfant. Il est nécessaire d'emmener les enfants à l'école pour les inscrire à la première année.

N.B. — Les parents qui ont des enfants qui fréquentent l'école sont priés d'avertir leurs voisins qui ne seraient peut-être pas au courant de ces dates d'inscription. On apprécierait votre aide afin que tous les enfants qui doivent commencer les classes en septembre soient inscrits dès maintenant.

Communiqué

Réunion des diplômés de 48-49 de l'école normale

A l'occasion du centenaire du Manitoba, les membres de la classe de 1948-49 de l'école normale sont invités à assister à une réunion qui aura lieu pendant la dernière fin de semaine de juin 1970. Tous les diplômés intéressés à y participer sont priés de contacter M. Ken Sigurdson, 700, rue Cordova, Winnipeg 9, ou M. Maurice DeCosse, 3, Hemlock Crescent, Brandon, Man., avant le 30 avril.

St-Jean-Baptiste

Soirée sociale

Le vendredi 10 avril eut lieu, à St-Jean-Baptiste, une soirée sociale en l'honneur de M. Jacques Trudel et de Mlle Dorothy Fillion dont le mariage aura lieu au mois de juin.

Malades

Prompt rétablissement à M. Robert Barnabé, hospitalisé à Morris.

Mme Omer Hérie est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Morris.

Soirée des finissants

Les élèves de l'école secondaire se préparent pour leur soirée des finissants qui aura lieu le 2 mai à la salle du Centenaire.

Aubigny

Shower

Le dimanche après-midi 5 avril eut lieu un shower préparé par Mlles Béatrice Caron et Yvonne Vermette en l'honneur de Mlle Pauline Vermette. Nombreuses furent les parentes et amies de la future mariée, qui se rendirent pour la circonstance. Elle reçut de nombreux présents variés. Pauline exprima à toutes sa vive gratitude, puis on servit un délicieux goûter.

Dunrea

Thé du centenaire

Les membres de la C.W.L. de la paroisse désirent annoncer aux parents et amis qu'ils organisent un thé comme projet du centenaire qui aura lieu le dimanche 10 mai, de 2 h 30 à 5 h p.m. Ils aimeraient que toutes, serveuses et visiteuses, même les visiteurs, en autant qu'il sera possible, revêtent des costumes du temps passé pour se sentir absolument dans l'atmosphère de ce "bon vieux temps".

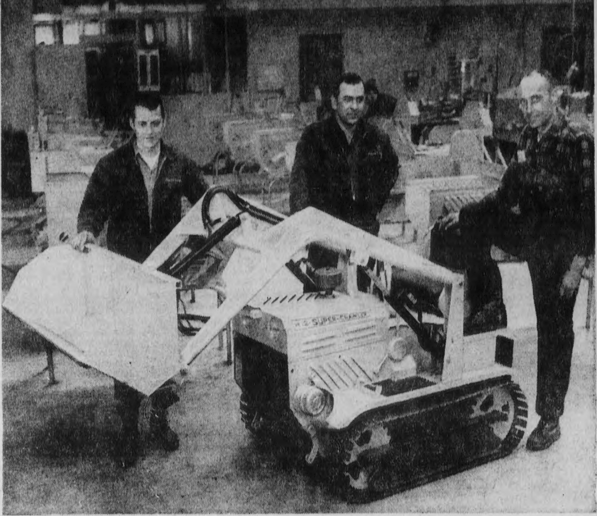
Inutile de dire que tous sont cordialement invités à cet heureux événement anticipé.

Partie de cartes

La troisième et dernière partie de cartes de la saison eut lieu le dimanche soir 5 avril et obtint un succès sans précédent. Elle était sous le contrôle des familles suivantes: Aimé, Théodore, Georges, Gérard, Oliva, André et Paul Boulet, Norbert Carney, Adrien, Philippe et Alcide Bisson, Antonio Bouchard, Vern Britton, Armand Beauchemin, Olivier et Madeleine Côté, Gérard et Laurent Claeys, George Cuveliers, E. Deleurme, E. Gélinas, Raoul Garand, John Gebhard, Léon Hébert, Thomas Heaphy, Emile Légaré, Martial Lussier, René Lampertz, L. Kuzenko, Stéphane Maurice, Richard Rondeau, John, Frank et Eddy Spurrill, J. Shyposki, E. Sinclair, Pierre Tétro, Gordon Taylor, H. Feder, Mmes Simpson et Shellala.

Au jeu de whist, douze tables furent occupées et les prix allèrent à Mmes A. et Gérard Boulet, MM. Paul Boulet et Luc. Bisson. Au bingo, les favorisés furent Mmes S. Maurice, L. Bisson, M. Lussier, E. Légaré, Paul, Théo et A. Boulet, Mlle Lommerse, MM. P. et T. Boulet et G. Claeys. Pour la carte remplie, le jeune Jacques Boulet eut la joie et la surprise de remporter $5.00. Une grosse bouteille de parfum échut à M. L. Bisson sur cartes vendues et aux dés; M. O. Côté gagna 100 livres de sucre. Il reste à savoir qui gagnera le percolateur à café dont le tirage n'eut pas lieu, vu que tous les billets n'étaient pas rendus à destination.

Sincères remerciements aux dévoués organisateurs, ainsi qu'à ceux qui ont contribué à ce succès épatant.



Ce petit tracteur chenillé "Kitty Track" de 12 c.v. est l'oeuvre de trois mécaniciens ingénieux de Lorette, (de gauche à droite) MM. Marcel Simard, Dan Romaniuk et Roméo Désorcy. Dirigée et administrée par trois hommes d'affaires de Winnipeg, MM. D. E. Mathewson, W. J. Snell et R. A. Mackenzie, la petite entreprise Lorette Mechanical Manufacturing Ltd. a pris un nouvel essor et vend son produit même sur le marché américain. L'usine de Lorette fabrique présentement douze tracteurs par deux semaines et espère atteindre cette année un nombre global de trois cents. (Cliché Winnipeg Free Press)

M. Yves Julien, élu président de la Chambre de Commerce de Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le jeudi 9 avril eut lieu une assemblée générale pour réorganiser la Chambre de Commerce. Un grand nombre de paroissiens étaient présents. M. Yves Julien, propriétaire du "Notre Dame Electric", fut élu président; Paul Comte, vice-président; Robert Robitaille, secrétaire-trésorier; Maurice Muller, Meinrad Roch et Armand Bosc, directeurs.

Cette association fut fondée en 1920 et accepte toute personne intéressée à contribuer à son succès par ses efforts et sa bonne volonté, sans esprit de parti ni d'intérêt particulier, n'ayant toujours en vue que le bien général de la localité et celui de la paroisse.

Tous ceux qui font partie de cette association doivent verser une cotisation annuelle. Chaque membre sera bienvenu aux assemblées et pourra présenter une requête ou motion qui sera ensuite discutée pour être approuvée ou rejetée. Les discussions seront conduites avec courtoisie. Les assemblées spéciales seront convoquées par le comité responsable lorsqu'elles seront jugées nécessaires.

Il y eut lecture du rapport financier des activités de la dernière année d'existence de la Chambre de Commerce. Le président aura le devoir de veiller au maintien du bon ordre de l'assemblée et aura le pouvoir d'exclure toute personne venue dans le but de causer de la discorde ou du désordre. Il est du devoir de tout membre de collaborer par tous les moyens en son pouvoir à cette oeuvre paroissiale.

Tout changement aux statuts ne pourra être fait qu'en assemblée générale légalement convoquée. Les anciens membres-fondateurs de cette association ont démontré qu'une Chambre de Commerce a pour but d'encourager toute oeuvre susceptible d'améliorer la condition des paroissiens au point de vue matériel. On pourrait même ajouter "au point de vue spirituel" puisqu'il y a souvent rapport entre l'un et l'autre. Si la paroisse de Lourdes bénéficie aujourd'hui de certaines entreprises, c'est grâce à la Chambre de Commerce, soyez-en assurés. Invitation, non seulement aux gens du village, mais aux cultivateurs à en devenir membres pour le bien général, car il faut se rappeler que c'est par la coopération qu'on avancera. Une grande partie des membres présents ont renouvelé leur cotisation.

Après des remerciements aux personnes présentes par le président, on clôtura l'assemblée.

Caisses populaires

Depuis le 1er avril 1970, les Caisses populaires de Lourdes et de St-Léon, séparées par une distance de 15 milles, ont été fusionnées. Les membres de la Caisse populaire de St-Léon ont, par le fait même, renoncé à leur charte, leur bureau de direction, leurs comités de crédit et de surveillance, mais possèdent maintenant deux représentants de leur district au bureau de direction de la Caisse populaire de Lourdes et deux représentants au comité de crédit.

Les bureaux de direction des deux caisses, qui ont étudié les avantages et désavantages de cette fusion, ont constaté de nombreux avantages et très peu de désavantages pour les membres des deux caisses en question.

Ce fusionnement donne à la Caisse populaire de Lourdes un actif d'au-delà de $2,000,000. Tous les administrateurs de cette caisse ont confiance que ce fusionnement sera une expérience profitable aux membres des deux districts, tant au point de vue économique que social.

Bingo

Les gagnants au bingo tenu le 12 avril furent comme suit: $40.00, Mme Pierre Droux, de Manitou; $15.00, Mme Ann Shrieber et M. Howarth Smith, de Rathwell; $10.00, Mlle Mariel Pantel, de Lourdes, Mmes Mel Murdy et A. Paracholski, de Manitou, Lucien Grenier, de St-Léon, J. Alexander (2), de Miami, D. Grift, de Holland, Ann Shrieber et Jank Huggart, de Rathwell, MM. Bernard Bazin, Pierre Augert et Raymond Bérard, de Lourdes, Noël Nattress, de Treherne, et Cliff Loud, de Carman; $8.00, Mme Y. Lawrence, de Treherne, et M. Bert Campbell, de Miam; $5.00, Mmes P. Droux, de Manitou, et Annie Graham, de Treherne, MM. Albert Delaquis et Denis Bérard, de Lourdes. Le prix d'entrée alla à Mlle Gisèle Pantel, de Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le 26 avril, à 8 h du soir, avec un gros lot de $350.00 en 51 numéros.

Soirée sociale

Le vendredi 1er mai, à 9 h du soir, à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, aura lieu une soirée sociale au profit de l'hôpital Notre-Dame. Tous sont bienvenus. Aidons l'hôpital local.

Aubigny honore les Aces

AUBIGNY — A la salle Normandin, le 11 avril, 175 personnes se réunissaient à l'occasion d'un banquet en l'honneur de l'équipe de hockey local "Aces". Le repas, organisé sous la direction de Mmes Léo Chartier et Louis Saurette et préparé par les dames, fut servi par les demoiselles de la paroisse, et le café par les jeunes garçons.

M. Lucien St-Vincent, assistant-entraîneur et maître de cérémonies, s'acquitta admirablement de sa tâche en présentant chacun des joueurs et en faisant valoir ses talents sportifs.

Ont adressé des paroles de félicitation et de remerciement aux Aces: l'entraîneur, M. Donald Ouimet, le directeur général, M. Phil. Bouchard, et le capitaine, M. Claude Saurette. Le toast fut présenté par M. William Bell, ancien entraîneur des Aces.

Les trophées furent offerts au meilleur compteur de la ligue, Denis Chartier; au meilleur gardien de buts, "Boum Boum" Brémault. On présenta à M. Claude Saurette le trophée pour l'équipe des Aces de la "Red River Valley Hockey League". Les Aces eurent aussi l'honneur de recevoir la coupe Molloy pour la 2e année consécutive.

Après le banquet eut lieu une soirée dansante.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 15 avril. Il y eut élection du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Paul Fortier; vice-présidentes, Mmes A. Fontaine, G. Leclair et L. Brunet; secrétaire, Mme A. Cadieux, et trésorière, Mme E. Houle.

L'ex-présidente, Mme U. Lemay, remercia les officières sortant de charge. On tient à remercier Mme Lemay pour le travail accompli et pour son dévouement inlassable.

Le conférencier invité, le Frère Jules Comeault, C.S.V., sut intéresser les dames au sujet de l'O.E.C. dont il est présentement professeur à St-Jean-Baptiste. Il profita de l'occasion pour présenter des diapositives de catéchèse ayant pour thème "Joie de vivre".

Soirée du centenaire

Environ 180 personnes assistèrent avec plaisir à la soirée du centenaire qui eut lieu le dimanche 12 avril. Après le défilé de modes, danse au son de l'orchestre de M. et Mme L. Lipischak, MM. G. Fontaine, A. Gallant, N. Comeault et M. Desrosiers nous firent entendre la chanson du centenaire du Manitoba. Mme A. Gallant accompagnait au piano. Le sketch comique, présenté par quelques dames de la Ligue, fut fort apprécié.

Merci aux personnes de St-Jean-Baptiste et de St-Joseph qui sont venues nous encourager par leur présence. Le tout se terminait par une vente de paniers.

Animation sociale

Une quinziane de personnes se réunissent une fois par semaine à la salle des comités afin d'établir l'animation sociale à Letellier. On demande l'appui de tous dans cette entreprise.

Malades

Prompt rétablissement à M. Paul Fortier, patient à l'hôpital de Morris, ainsi qu'à M. R. Dansereau, qui vient de faire un séjour à l'hôpital.

Le comité de presse

Ste-Anne-des-Chênes

Thé-bazar

Tous sont invités à un gigantesque thé-bazar qui aura lieu le dimanche 26 avril, de 2 h à 5 h de l'après-midi et de 6 h à 8 h du soir, en l'auditorium de l'école élémentaire. Il y aura, entre autres, vente de pâtisseries et d'articles d'artisanat, ainsi qu'un mini-bingo, organisés par la Ligue des Femmes Catholiques.

Donc, tout le monde à Ste-Anne le dimanche 26 avril!

La Broquerie

Musée St-Joachim

Un des projets centenaires de la paroisse les plus intéressants sera l'ouverture du musée St-Joachim. Aussi, le comité demande la collaboration de tous pour faire un succès de cette entreprise. Pour tout renseignement à ce sujet on voudra bien s'adresser à Mme Florence Vielfaure (téléphone: 424-5362).

Il est entendu que les contribuables peuvent demeurer les propriétaires des objets qu'ils exposeront au musée. On est donc prié d'étiqueter ces objets comme suit: 1) Nom et adresse du contribuable; 2) Notes historiques sur l'objet exposé; 3) Spécifier si l'on veut: (a) donner cet objet au musée et (b) en demeurer propriétaire.

Le thème du musée sera "Notre petite histoire"; matière d'une richesse inépuisable. En conséquence, des souvenirs de la paroisse seront mis en vente au musée et dans diverses maisons d'affaires.

Le premier de ces souvenirs, déjà sur le marché, consiste en une jolie carte en couleur de l'église de La Broquerie, photographiée par Perrin du Manitoba. Eventuellement d'autres sites de la localité seront offerts aux visiteurs, notamment le sceau de la municipalité composé des armes de l'illustre famille maternelle de Mgr Taché.

Le prix de ces souvenirs (grandeur carte-postale) sur place sera de: 10c l'unité — par la poste, 20c l'unité; 10 cartes sur place, $1.00 — par la poste, 10 cartes, $1.25.

Pour plus d'informations, s'adresser à: Mme Florence Vielfaure, La Broquerie, 424-5362; Mme Léonie Granger, La Broquerie, 424-5356, ou St-Boniface, 233-6980; Mlle Marie-Louise Boily, La Broquerie, 424-5202, ou St-Boniface, 233-1521.

Hommage aux pionniers

Plusieurs personnes ont demandé si les costumes de l'ancien temps sont requis pour la fête des pionniers le samedi 9 mai prochain à La Broquerie.

Merci à ces gens pour leur bienveillante collaboration. Cependant, les costumes de l'ancien temps ne sont pas obligatoires bien qu'ils seront grandement appréciés.

Avec ou sans costumes de l'époque ancienne, à tous la plus cordiale bienvenue.

Ste-Agathe

Assemblée de la LFC

Le jeudi 9 avril, en l'auditorium de l'école, 37 dames assistaient à l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, qui en fut une des plus actives sous différents rapports.

A l'élection de l'exécutif, les dames suivantes furent élues: Mmes Jeanne Beaudry, Thérèse et Yvette Courcelles, Léa Dorge, Marguerite Dumesnil, Hélène Lemoine, Anita Lévesque et Odile Pilon, qui se choisirent Mme Léa Dorge comme présidente. Mme Hélène Lemoine sera encore secrétaire et Mme Emmanuel Courcelles, trésorière.

La préparation du souper des pionniers s'accentue. Les détails furent mis au point et l'on discuta un peu des activités du centenaire qui suivront.

Des applaudissements retentirent dans toute la salle en hommage à Mme Alice Alarie qui se dévoua comme présidente de la Ligue durant les deux dernières années.

Le chant "Bonne fête" fut exécuté en l'honneur de Mme Marcelline Pilon à l'occasion de son anniversarie de naissance.

Avis à la population de Powerview et de Saint-Georges

Tous les parents qui ont des enfants d'âge scolaire pour la maternelle devront faire l'inscription de ces jeunes à l'Ecole Léonard de Powerview d'ici le premier mai.

Chronique "Touche à tout" de CFNS

La télévision française en Saskatchewan

Eh! bien, pendant quelques jours du moins, nous l'avons eu notre télévision française en Saskatchewan. Un avant-goût du septième ciel! Expliquons-nous. Les parties de hockey télévisées sur la chaîne anglaise étaient les mêmes que les parties radiodiffusées. Aussi, nos auditeurs toujours à l'affût des bonnes choses ont regardé le hockey à la télévision… et écouté en même temps le reportage à CFNS. Simple, n'est-ce pas? Comme l'oeuf de Christophe Colomb fallait y penser! Et, faute de grive, on mange du merle!

Hockey

Après une partie de hockey plutôt mouvementée, il était assez intéressant d'entendre des commentaires. Les uns sont amusés… par les bagarres, d'autres sont outrés que la télévision continue à montrer tous ces éclats. Veut-on en faire un exemple pour les jeunes? Nous entendions aussi les réflexions suivantes:

— Alors, ce joueur veut se venger d'avoir perdu ses dents?

— Mais je croyais qu'ils avaient tous des dentiers.

— Oh! avec ce qu'ils gagnent tous, il pourra bien s'en payer… même de rechange.

— Et en couleur aussi, pour harmoniser avec les robes de son amie!

— Ah! si les amendes étaient plus lourdes et les arbitres plus sévères!

Printemps

Dans quelques jours, Saskatoon sera à nouveau la belle. Tout le monde s'affaire à gratter son gazon et à chercher (à la loupe peut-être) les premières tulipes, crocus, jonquilles et bourgeons. Quelques "bar-b-q" sont sortis. On ramasse les papiers (et il y a de quoi faire) laissés à tous les vents par des enfants gourmands.

Horaire

CFNS passe à l'horaire du printemps à compter du dimanche 26 avril. Fait à noter: CFNS vous informera mieux que jamais. Le service des nouvelles à CFNS prépare plusieurs bulletins d'informations: 8 h a.m. (10 min.), 9 h 30 a.m. (3 min.), midi (5 min.), 4 h 30 p.m. (3 min.), 5 h 25 p.m. (5 min.), 6 h p.m. (15 min.).

En plus, Radio-Canada nous informera aux heures suivantes: 7 h a.m. (3 min.), 8 h 30 a.m. (3 min.), 9 h a.m. (3 min.), 11 h a.m. (30 min.), 5 h p.m. (25 min.), 8 h 30 p.m. (30 min.), minuit (3 min.).

Soyez le mieux informé en écoutant les nouvelles à l'antenne de CFNS — Radio-Informations.

N'oubliez pas de conserver le nouvel horaire de CFNS tel que publié dans notre journal. Vous pouvez obtenir cet horaire et des explications sur certaines émissions en écrivant à Radio CFNS, 1426, avenue Alexandra, Saskatoon, Sask.

L'équipe

Chronique de CFRG

Horaire d'été

Nous attirons l'attention de nos auditeurs au fait que l'horaire d'été entrera en vigueur le dimanche 26 avril, à minuit.

Aucun changement important concernant les émissions de Radio-Canada n'est à prévoir, mais il se peut que des changements surviennent à la dernière minute, nous ne serons évidemment pas en mesure de vous les communiquer à temps. Si changement il y a, cela relève du service de programmation de la Société Radio-Canada.

En ce qui regarde la programmation locale, la production de CFRG, aucun changement à signaler sauf les heures d'émissions. Vous continuerez d'entendre, des émissions déplaisantes, fatigantes et déprimantes: Nouvelles fausses ou réchauffées, nouvelles sportives, reportages sur des joutes de bridge, échec et billard. Un Bonjour, tout court, un point c'est tout. Les salamis d'un jour, Risco-parade, musique incolore, inodore ou vespasienne. Tel est en résumé la production de CFRG, que tout le monde exècre et que chacun écoute fidèlement et religieusement.

Voyage de l'Est

M. Benoit Pariseau, directeur de CFRG, est revenu d'un voyage dans l'Est, Ottawa et Montréal. A Ottawa, avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des radio-diffuseurs. M. Pariseau y a rencontré quelques connaissances, notamment M. Léo Rémillard qui reviendra bientôt à Winnipeg, à la tête de la direction du réseau français de l'Ouest. M. Pariseau a rendu visite à un vieil ami de nous tous, M. Arthur Bouffard, qui fut pendant 12 ans au service de CFRG. Le grand Arthur (Soleil Levant). Notre Arthur va bien… et c'est tout dire. Arthur est employé à la direction du personnel de Radio-Canada à Ottawa. Situation flatteuse et bien méritée.

Après un court séjour à Montréal, M. B. Pariseau revint à Regina par la voie des airs et à Gravelbourg par la voie de terre, en autobus STC. Heureux de retrouver le calme et la décontractation du personnel de CFRG que plus rien n'étonne mais que tout emballe.

"Les Sauterelles"

Nous avons assisté, le dimanche soir 12 avril, au gymnase du Collège Mathieu, à la première représentation donnée par "Les Sauterelles", groupes d'étudiants et d'étudiantes de l'école secondaire. Rarement, nous avons eu l'occasion d'assister à un spectacle aussi bien présenté, faisant preuve d'imagination et d'originalité. La salle était comble, rappelant certains grands jours de manifestations à caractère culturel français.

Les danses et mimiques, sous la direction de Mlle Carole Michaud, suscitèrent un mouvement d'étonnement mêlé d'admiration parmi le public. Les chants, suscitèrent le même enthousiasme… ce qui nous permis en outre de constater de très jolies voix… magnifique ensemble de groupes vocaux. Les deux comédies de Félix Leclerc: "La veuve" et "Jour de fête", furent bien rendues également. Sans exagération, nous félicitons tous ceux et celles qui ont mené à bien cette représentation, et nous souhaitons en voir d'autres de ce genre à Gravelbourg bientôt.

M. M.

La campagne d'information le l'ACSM 1970

Si l'Association canadienne pour la Santé mentale veut mettre en pratique son idéal, qui est de se tenir au courant et d'agir en ce qui concerne les maladies mentales et les troubles émotifs, elle se doit de renseigner le grand public sur les différentes étapes en cours dans ce domaine.

Les programmes d'information publique, qui touchent la scène nationale, sont un moyen d'arriver à cette fin. Un bon nombre de journaux hebdomadaires canadiens ont collaboré avec nous pendant notre campagne d'information en 1968-69, en offrant de publier nos renseignements gratuitement.

Cette campagne a eu comme résultat de nombreux changements dans différentes provinces, quant aux traitements des malades mentaux, et nous sommes reconnaissants tout particulièrement pour la générosité avec laquelle les journaux se sont mis à la disposition de notre campagne.

Notre campagne présentement en cours s'adresse directement au public quant à la parution et à la distribution de la brochure "Quand les choses ne tournent pas rond — que pouvez-vous faire?". On veut, par la présente, faire connaître aux gens comment s'y prendre quand les troubles émotifs, font choc. On ne peut distribuer cette brochure que sur demande, et ceci est absolument impossible sans la collaboration du médium. Vous et votre journal pouvez nous aider.

Vous pouvez entrer en contact avec le bureau national de l'ACSM, ou votre bureau local s'il existe chez vous pour tous renseignements.

Avec la collaboration que nous avons déjà reçue de la presse, nous avons pu distribuer des milliers de copies de la brochure jusqu'à maintenant. En la distribuant, nous espérons accomplir ce qui suit:

attirer l'attention sur les services de renseignements et de références que l'association possède au niveau de la communauté, et confirmer l'importance des soins médicaux ou psychiatriques dès les premiers stages de troubles émotifs;

attirer l'attention des employeurs, soit d'entreprises commerciales ou d'institutions, sur les besoins de leurs employés dès qu'ils sont démontrés;

attirer l'attention de tous sur le manque de facilités communautaires qui s'attachent plus particulièrement au soin des malades mentaux.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

De nouveaux rosiers

OTTAWA — C'est au printemps que les amateurs pourront se procurer les nouveaux rosiers Martin Frobisher.

Cette rose a été obtenue par Mme Felicitas Svejda, améliorateur de plantes à la station de recherches du ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

La rose Martin Frobisher est une des rares variétés rustiques au Canada et la première d'une série de rosiers de ce type que Mme Svejda compte obtenir.

Depuis qu'elle a été créée, cette plante a fait l'objet d'essais par tout le Canada ainsi qu'à Milwaukee, Wis., et à Palmer en Alaska.

Plusieurs pépiniéristes ont augmenté leurs stocks à un point tel qu'ils sont à même d'en fournir aux amateurs désireux d'en planter dès le mois de mai. Plusieurs autres espèrent pouvoir en vendre d'ici deux ans.

Les rapports émanant du nord de l'Ontario jusqu'en Alaska montrent que la Martin Frobisher réussit au-delà de tous les espoirs que fondait Mme Svejda. Les arbustes sont si rustiques qu'ils résistent sans protection dans des régions où peu de rosiers survivaient jusqu'ici aux rigueurs de l'hiver.

De plus, les personnes qui en ont fait l'essai assurent que les arbustes sont vigoureux et sains et les fleurs extrêmement odorantes.

Le rosier fleurit de juin jusqu'aux premières gelées, produisant des fleurs roses doubles de deux pouces.

Les fleurs présentent deux tons de rose, la base des pétales étant la plus foncée.

La ferme et la pépinière Washburn de Palmer, en Alaska, estiment que la rose Martin Frobisher est l'une des plus exceptionnelles qu'elles aient jamais cultivée et qu'elle a suscité énormément d'intérêt.

De St. John's (T.-N.) à Summerland (C.-B.), et de Beaverlodge (Alberta) à Vineland (Ontario), les stations de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada en font l'essai.

Beaverlodge, qui est spécialisé dans la recherche agricole des régions septentrionales, plantera des rosiers Martin Frobisher jusqu'à Fort Vermilion, dans le nord de l'Alberta.

Des arbustes ont déjà été plantés dans le jardin botanique de Hamilton (Ont.) ainsi qu'à la place centrale de Mont-Royal (P.Q.).

Les arbustes seront en vente dès ce printemps chez Brookdale-Kingsway Ltd., à Bowmanville (Ontario), chez Nurseries à Brandon (Man.) et chez Washburn Farm and Nursery, à Palmer, Alaska. Ils seront également disponibles, dans les toutes prochaines années, chez H. M. Eddie & Fils Ltd., Vancouver (C.-B.), aux Morden Nurseries à Morden (Man.) et aux Sheridan Nurseries Ltd., à Etobicoke (Ont.).

RADIO — PRAIRIES — NORD LIMITÉE

CFNS

Horaire du printemps

(à compter du 26 avril 1970)

Lundi au vendredi

6:30—Ouverture
6:35—Prière du matin
6:40—Pour les lève-tôt
7:00—Radio-Journal
7:04—Témoignage
7:15—Chez Miville
8:00—Informations
8:10—Sports
8:15—Bonjour Compatriotes
9:15—Le Coin des petits
9:30—Informations
9:34—Place aux femmes
10:30—Au fil de l'heure
11:00—Le monde maintenant
11:30—Les Joyeux Troubadours
12:00—Informations
12:05—Nouvelles agricoles
12:15—Sous le Zéphyr
12:45—S'il vous plait
2:45—Le Père Legault
3:15—Un homme vous écoute
3:30—Bienvenue Saskatchewan
5:00—De tous les points du monde
5:20—Chronique sportive
5:25—Informations
5:30—Le P'tit bal de l'ouest
6:00—Actualités-Aujourd'hui
6:15—Présent
6:45—Chapelet
7:00—Opération 12-20
8:30—Nouvelles et présent à l'écoute

Soirées de la semaine

Lundi

9:00—Radio-scolaire
9:30—Sur toutes les scènes
11:00—Orchestre de chambre
11:30—11½
12:00—Nouvelles

Mardi

9:00—Chefs-d'oeuvre, musique
10:00—Orchestre symphonique
11:30—Livres et des hommes
12:00—Nouvelles

Mercredi

9:00—Chefs-d'oeuvre, musique
10:00—Mercredis de la musique
12:00—Nouvelles

Jeudi

9:00—Chefs-d'oeuvre, musique
10:00—Eloges
10:30—L'expérience des autres
11:30—Horizons
12:00—Nouvelles

Vendredi

9:00—Musique de notre siècle
10:00—Pour le chant du monde
10:30—Récital du réseau
11:00—Documents
12:00—Nouvelles

Samedi

6:30—Ouverture
6:35—Prière du matin
6:40—Pour les lève-tôt
7:00—Radio-Journal
7:04—Témoignage
7:15—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
8:00—Informations
8:10—Chronique sportive
8:15—Bonjour Compatriotes (2e partie)
9:00—Tante Lucille
9:30—Tel quel
11:00—Radio-Journal
11:10—Emission politique
11:15—Au temps du 78
12:15—Variétés du samedi
3:00—Panorama 1170
5:00—Radio-Journal
5:10—Bienvenue Saskatchewan
6:15—Musique en dînant
7:00—Samedi-Jeunesse
830—Salut les copains
9:30—Magazine sportif
10:00—Radio-Journal
10:10—Soirée canadienne
12:00—Nouvelles

Dimanche

8:00—Ouverture
8:05—Prière du matin
8:15—German Gospel Hour
8:45—Hymns of Praise
9:45—Programme hollandais
10:00—La foi vivifiante
1015—Le chant joyeux
10:30—Au rythme du monde
11:00—Radio-Journal
11:10—Chronique sportive
11:15—Dialogue
12:00—Au gré de la fantaisie
3:30—Chants de grâce
4:00—Radio-Journal
4:05—La bourse et la vie
4:30—Mille et une notes
5:00—Musique
5:15—Chapelet
5:30—Formule "J"
6:30—Le cabaret du soir qui penche
8:30—Radio-Journal, Chronique sportive
8:45—Le cabaret du soir qui penche
10:00—Auditions radiophoniques de la Saskatchewan
10:30—Récital du dimanche
11:00—Fermeture

Prince-Albert

CENTRE DE JEUNESSE EN MARCHE

Camps J.E.M.

BUTS:

— Souligner les grandes valeurs humaines et chrétiennes de fraternité et de souci des autres.
— Eveiller un sens de responsabilité chrétienne chez les jeunes campeurs.
— Préparer et initier les jeunes à la méthode J.E.M. et au thème de l'an prochain qui sera: "Vivre pleinement".

DIRECTEURS DES CAMPS:

M. l'abbé L. Lemay: Récemment revenu des missions du Brésil et présentement de la paroisse de Domremy.

Soeur Olive Gareau: Coordinatrice du mouvement J.E.M. dans le diocèse de Prince-Albert.

Soeur Marguerite Lepage: Institutrice de l'école St. Michael de Prince-Albert.

Soeur Maria: Directrice de l'école de Vonda et coordinatrice régionale de J.E.M.

CUISINIERES DES CAMPS:

Les soeurs de la Présentation de Marie.

CHEFS DE GROUPES:

Sont choisis dans les différentes paroisses par le comité diocésain de J.E.M.

DATES DES CAMPS:

15-18 juillet:	chefs de cabines	
19-24 juillet:	garçons de langue anglaise	(3e à 6e année)
26-31 juillet:	garçons de langue française	(3e à 6e année)
2- 7 août:	filles de langue française	(3e à 4e année)
9-14 août:	filles de langue française	(5e à 6e année)
16-21 août:	filles de langue anglaise	(3e à 6e année)
21-23 août:	garçons de langue an-fr.	(7e à 8e année)
23-28 août:	filles	(7e à 8e année)

Le coût d'un camp est de $15.00 par élève sauf le camp garçons 7-8 qui est de $6.00.

Tous les membres du mouvement sont invités à bénéficer de ces camps préparés exprès pour eux.

Si vous désirez d'autres informations, adressez-vous au centre J.E.M.

1415-4e av. ouest,
Prince-Albert
Téléphone: 38935

Saint-Isidore de Bellevue

Meilleurs voeux

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Réginald Gareau (Lorarine McDougall) dont le mariage fut bénit à St-Louis le samedi 11 avril. Le banquet et la réception eurent lieu à la salle de Bellevue où un grand nombre de parents et d'amis se rendirent.

Les garçons et demoiselles d'honneur étaient MM. Larry Ross, Brian Phaneuf, Rodney McDougall et Noël Lapierre, Mlles Linda et Joyce McDougall, Adrienne et Marie-Paule Gareau. Les jeunes Kevin et Betty Lou McDougall portaient les anneaux et les fleurs.

Retraite

Le samedi 11 avril, les élèves des 11e et 12e années firent une journée de retraite, sous la direction de l'abbé Lang, du Collège Notre-Dame de St-Louis.

Banquet

Le 31 mars, les dames de la paroisse servirent un banquet à 140 membres du Wheat Pool des paroisses environnantes. Ce banquet fut suivi de discours et de la présentation de diapositives très intéressantes.

Palmarès Discoparade 70

(du 17 au 24 avril 1970)

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Fais l'amour et non la guerre — Robert Arcand
3 — Le début d'un temps nouveau — Renée Claude
4 — Maman ne m'a pas dit — Patsy Gallant
5 — Arizona — Steve Fiset
6 — Une rencontre — Christine Chartrand
7 — Silly Symphonie — Gilbert Bécaud
8 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
9 — Laisse-moi t'aimer — Mike Brant
10 — Ce que tu veux, je l'ai — Céline Lomez
11 — Ma belle amie — Bobby Leclerc
12 — Nous sommes bi bi ba ba boum boum — Les Lunours
13 — Cecilia — Yves Lemieux
14 — Je t'aime pour deux — Michèle Richard
15 — Galveston — Michel Stax
16 — Femme — Rick Rivers
17 — Adieu jolie Candy — J. F. Michael
18 — Bien l'bonjour — Richard Anthony

NOUVELLES INTERNATIONALES



Kremlin: l'impossible changement

par Jean-Pierre Brûlé

A la lecture des informations en provenance de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie et qui procurent des titres sensationnels à la presse occidentale, nous revenait cette recommandation ayant valeur de conseil que nous fit Staline, la dernière fois qu'il nous reçut, voilà dix-huit ans: "N'oubliez jamais, quand vous écrirez sur l'Union Soviétique, que, chez nous, il y a ceux qui savent mais ne parlent pas et ceux qui parlent mais ne savent pas".

Cette loi stalinienne du secret, Khrouchtchev allait l'enfreindre. Mais souvent aussi ses indiscrétions entraînèrent des retombées qui lui revinrent tel un "boomerang"! Brejnev, lui, n'eut d'autre préoccupation que de rétablir la règle imposée par Staline, du secret absolu des délibérations du Comité central.

Force nous est aujourd'hui de reconnaître modestement que l'on ne sait rigoureusement rien de ce qui se dit ou se passe au Kremlin jusqu'à ce qu'en soit donnée une communication officielle. Semblable comportement au sommet n'est pas simplement soviétique: on retrouve là, la continuité de certaines attitudes spécifiquement et traditionnellement russes!

Centralisme idéologique

Lénine, qui entendait imposer le parti bolchevik comme classe dirigeante, une fois victorieuse la révolution, constatait en août 1917: "La Russie est habituée à être gouvernée par 150,000 seigneurs, pourquoi 240,000 bolcheviks ne pourraient-ils faire le même travail?".

En ce mois d'avril 1970 qui voit célébrer le centième anniversaire de la naissance de Lénine, c'est encore cette minorité, que représente le parti communiste (12,684,133 membres dont 8 millions de Russes), qui impose sa loi d'airain à 239 millions de citoyens soviétiques!

Cette dictature du prolétariat, énoncée par Marx et appliquée par Lénine puis Staline, devait bien vite se transformer en une dictature de la bureaucratie — l'appareil — du parti. Et les membres de cet appareil — les apparatchiki — n'ont été élevés à leurs postes ni par le suffrage populaire, ni par les organisations sociales, ni par l'opinion publique puisque la population ne peut élire que des personnes déjà élues par le parti et, de surcroît, elle ne peut choisir: elle élit un candidat, car il n'y a qu'un candidat, pour remplir son devoir civique mais en n'attachant pas d'intérêt aux résultats.

Ainsi est institué le règne d'une idéologie, et d'une seule, qui exclut toutes les autres et les réprime. Dans le cadre limité d'un article il est impossible de donner l'éclairage suffisant sur ce singulier centralisme idéologique.

Comme au temps des tsars

Aussi bien nous contenterons-nous de constater que les méthodes de gouvernement ne peuvent subir aucun changement. Les actuels tenants de l'appareil du parti ont tous été formés par Staline. Bien évidemment, ils ne vont pas renoncer au pouvoir sans contrôle qu'ils exercent, et encore moins à leurs privilèges matériels et juridiques.

Cela, toutefois, ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'intrigues, de coteries. Comme au temps des tsars, les allées du pouvoir en sont jalonnées. Et comme au temps des tsars, elles se déroulent à l'abri des murs du Kremlin. Les masses laborieuses n'y prennent aucune part, pas plus d'ailleurs que les organisations du parti. Elles en apprennent seulement les résultats au moment de la publication officielle des décisions.

Qui s'astreint, chaque jour, à la lecture des journaux soviétiques peut discerner l'évolution au sommet, car la presse en épouse les silences comme les accents. Ainsi, de la difficulté à désigner des ministres aux postes-clés. Par exemple, N. A. Chtchelokov, nommé seulement le 17 septembre 1966 au ministère de l'Ordre public créé le 27 juillet 1966. Autre surprenant délai pour le choix d'un personnage tel que le chef de l'Armée: Malinovsky étant décédé le 31 mars 1967, c'est seulement le 12 avril que lui est donné pour successeur le maréchal A. A. Gretchko...

Un océan de conformisme

Constatons aussi que le groupe dirigeant diminue en qualité comme en compétence. L'actuelle équipe au pouvoir laisse l'impression d'une pénible médiocrité: aucune forte personnalité comme Molotov, comme Malenkov et même comme Khrouchtchev qui, avec sa bonhomie un peu rustre, avait apporté un style bien à lui.

Comment, dès lors, s'étonner de cet océan de conformisme qui recouvre l'URSS. La censure a aujourd'hui, atteint un rare degré de perfection: informations, articles, théâtres, revues, films, livres, classiques — Tchekov par exemple — en bref, rien n'échappe à sa vigilance!

Des contestataires? Il en existe en URSS comme ailleurs. Mais, en URSS, le régime ne les entend pas. Staline avait institué des camps de déportation. Comme dans la "Lettre volée" d'Edgar Poe, le progressisme s'en détournait par peur de l'évidence. On ne voit que ce qu'on accepte de voir! Khrouchtchev, lui, a ressuscité une ancienne pratique des tsars: l'internement dans un asile d'aliénés. Brejnev suit la même méthode en arguant que seuls des fous peuvent élever une protestation contre un régime qui promet le bonheur universel. Le trucage et le mensonge devant l'étranger sont de vieilles spécialités russes... "Alors le mensonge vient sur la terre russe", écrit Pasternak.

Lutte pour le pouvoir?

La réforme économique introduite par Kossyguine en 1965 est aujourd'hui pratiquement achevée et il est indéniable qu'elle se solde par un échec. Brejnev l'a reconnu officiellement dans son rapport devant le plenum du 15 décembre 1969. Cet échec n'a toutefois par l'ampleur que voudraient faire accroire les éditoriaux de la "Pravda" — et notamment celui du 27 mars (le rapport de Brejnev qui n'a pas été publié dans la presse, mais que discutent actuellement les cellules du P.C. à travers l'URSS, n'a pas ce même caractère alarmiste répandu par la presse quotidienne politique et syndicale). On ne peut avoir à la fois le beurre et les canons!

Le retard — toléré — dans certaines branches est amplement compensé par d'autres performances en d'autres secteurs que les statistiques divulguées s'abstiennent de mettre en relief. Nous dirons toutefois qu'à la longue, le surarmement (15,3 pour 100 du produit national contre 9,6 aux U.S.A.) va contraindre à négliger encore des branches vitales, lesquelles connaîtront encore une régression (biens de consommation, agriculture, textiles, etc.).

Kossyguine, promoteur de cette réforme économique, porte la responsabilité de son échec — bien que tous les moyens de l'appliquer ne lui aient certainement pas été fournis — en vertu de la règle sacro-sainte selon laquelle le Parti a toujours raison.

Il faut toujours replacer les réalités soviétiques dans leurs justes perspectives. Aussi, sans être devin, nous dirons cependant que les démissions, mutations ou permutations à l'échelon suprême, affectant le Secrétariat organe effectif du pouvoir, ou le Politburo du Comité central, qu'elles interviennent au prochain plenum du Comité central ou après les élections générales au Soviet Suprême en juin ou encore lors de la convocation déjà deux fois retardée, du 24e Congrès du parti, ne méritent pas le bruit fait autour d'elles.

Il est vain de s'illusionner sur les "discordes chez l'ennemi": ceux qui avancent une pareille thèse ignorent à la fois la Russie, l'URSS et le communisme. Il n'existe pas et il ne peut exister de crise du pouvoir en URSS tant que, quels que soient les occupants du Kremlin, l'objectif final demeurera inchangé, c'est-à-dire l'extension du communisme au monde entier. Tous les dirigeants soviétiques, quels qu'ils puissent être, s'accrochent à l'idée qu'ils représentent la vérité internationale en marche et qu'ils doivent la faire progresser sur toute la planète.

Un coup d'Etat militaire est pareillement exclu: s'il y a des généraux dans le Parti (il y a 90 pour 100 des généraux, membres du parti), il n'existe pas de parti des généraux. L'Armée n'est qu'un instrument du parti maître de l'Etat.

Un changement quelconque dans la situation intérieure actuelle ne peut naître que d'un changement radical au sommet, donc, concernant l'essence même du régime. Ce qui est absolument exclu. Est aussi à bannir tout espoir d'une orgie populaire à la Pougatchev; espérer une initiative des masses soviétiques conditionnées par cinquante-trois ans de régime communiste, demeure une vue de l'esprit.

Le plus grand danger, pour l'immédiat, nous paraît résider dans la stagnation relative de l'économie socialiste comparée à la prospérité matérielle du monde capitaliste, car cet échec est ressenti par le peuple soviétique comme une humiliation nationale.

Or, les actuels occupants du Kremlin pourraient, si la crise intérieure atteignait le point de rupture, chercher, comme leurs prédécesseurs, en 1904 et 1915, un apaisement, une mise entre parenthèses des problèmes internes, dans une aventure extérieure dont l'Occident serait appelé à faire les frais...

(Copyright by B.I.P.)

Telle un immense parapluie, la charpente métallique du toit se dessine sur les parois d'un immense réservoir de mazout qui fera partie d'une raffinerie que l'on construit présentement à l'Ile du Cap Breton au coût de $60 millions. (Photo TTS)

Le Japon à l'assaut commercial de l'Europe occidentale

par Jean-Pierre Brûlé

Cependant que la Chine déploie une offensive politique de grande envergure en direction de l'Europe orientale, le Japon, lui, se lance à l'assaut commercial de l'Europe occidentale.

La poussée japonaise sur l'Europe libre se traduit par des manifestations multiples: afflux de plus en plus grand de produits japonais, ou encore montage et production sur place, ou même prises de participations dans des entreprises par exemple.

Et voilà maintenant que s'installent des centres de distribution pour commercialiser les exportations japonaises rendues plus faciles par la suppression des contingentements. L'accord commercial franco-japonais signé le 9 février à Paris, par exemple, vient de libérer entre autres les produits textiles (synthétiques et artificiels), linge (de table, de lit, d'office, de cuisine); articles de bonneterie, etc. Pour mémoire rappelons qu'en 1969, nous avons vendu au Japon pour 560 millions de francs et lui avons acheté pour 746 millions de francs. (Et soulignons que, démentant l'optimisme du ministre des Finances, le commerce extérieur de la France, en janvier, a atteint 500 millions de déficit, la rechute est fort nette. Et ce, malgré la dévaluation du franc, les mesures de freinage du gouvernement, la réévaluation du mark.)

En Allemagne, Nikon s'est imposé aux dépens de Leica et de Zeiss-Ikon; la suprématie de Braun en équipements haute-fidélité est battue maintenant par Toshiba et Sony. En plein coeur de la Ruhr, à Düsseldorf, en 1969, se sont installées plus de cent entreprises japonaises avec leur Chambre de Commerce et leur restaurant, Nippon Kan, dans les Immermannstrasse!

Le récent accord Philips-Matsushita va permettre la construction en Belgique d'une usine dirigée par Philips mais utilisant la technologie de Matsushita. L'accord Nestlé-Kiowa Hakko Gonio, lui, s'accompagne de la création d'un complexe en Italie, à Brindisi. A Milan même, dans les magasins de produits de beauté, les productions de Shiseido concurrencent déjà, dangereusement, les produits français! En Espagne, c'est à Algésiras que Nishin va construire une usine de production d'acier inoxydable. En Suède, les Toyota servent de taxis dans les rues de Stockholm (en une seule année, les importations de voitures Toyota en Suède, ont doublé!). Et c'est à Tokyo que la marine suédoise achète ses hélicoptères.

Quoi d'étonnant, dès lors, que le commerce japonais, avec l'ensemble des pays de l'Europe occidentale, se soit soldé l'année dernière par un excédent de 300 millions de dollars sur un total d'exportations avoisinant 2 milliards de dollars?

Et les industriels japonais sont bien décidés à n'en pas rester là! Partout, en Europe occidentale, les représentants des entreprises nippones sont présents. Toutes les lignes aériennes — y compris la compagnie japonaise J.A.L. — Japon Air Lines — qui assure plus du tiers du trafic entre le Japon et l'Europe — sont utilisées par les industriels et les représentants japonais. Aussi l'un des plus importants hommes d'affaires américains à Bruxelles inquiet de la concurrence nippone eut-il ce mot qui court toutes les rédactions "Pour un Japonais au sol, il y en a dix en l'air!".

Lorsque l'on n'oublie pas qu'à la fin de l'actuelle décennie, la production du seul Japon est estimée devoir égaler celle du Marché Commun dans son ensemble, on comprend aisément l'inquiétude qui, déjà, s'empare de la plupart des industriels allemands et italiens par exemple. Les Français, eux, ayant une fois pour toutes résolu de ne pas porter leur regard au-delà de l'hexagone, n'ont évidemment pas ce même souci et pourtant leur cécité leur coûtera cher et malheureusement aussi aux travailleurs qu'ils emploient, devant la vitesse stupéfiante à laquelle progressent les Japonais dans leur offensive commerciale en Europe occidentale.

(Copyright by B.I.P.)

LES JALONS DE LA POSTE

Il y a quelque 70 ans, cinq membres des Postes canadiennes se rendent en Afrique du Sud avec le Corps postal du Royaume-Uni, pour traiter le courrier des Canadiens qui y font la guerre.

Israël

Économie de guerre

par Max Lazega

Hermann Kahn, devin de la perspective, a affirmé qu'Israël se trouverait avant la fin du siècle parmi les dix nations les plus industrialisées du globe. Il ne peut, et pour cause, prévoir ce que sera la situation politique de l'Etat hébreu en l'an 2000. En fait, Israël s'est installé dans une économie de guerre. La poursuite de son autarcie en matière d'armement a d'importantes retombées technologiques. Ces dernières ont provoqué la création et le développement accéléré des industries dites de pointe: électronique, mécanique de haute précision, chimie des polymères (fibres synthétiques), recherche et utilisation des sources d'énergie non-conventionnelles, etc.

Plein emploi

Israël, avec près de 3 millions d'habitants, a proportionnellement autant d'ordinateurs que la France. Un équipement accéléré en ce domaine l'amènera dans cinq ans à un niveau proportionnel à celui de l'Allemagne fédérale. Dans 15 ans, ce niveau devrait atteindre celui des Etats-Unis. D'ores et déjà, les pages d'offres d'emploi ont doublé dans les grands quotidiens israéliens. Ingénieurs, chimistes, techniciens, mécaniciens, etc. sont demandés à cor et à cri dans tous les secteurs de l'industrie, et les emplois habituels, dans tous les secteurs commerciaux. Le produit national brut a augmenté de 14% en 1969 par rapport à 1968. De ces 14%, 10% ont été consacrés à de l'équipement industriel. L'agriculture ne stagne pas, mais est loin d'approcher le rythme de cette envolée industrielle. Un phénomène d'arabisation s'y perçoit clairement: 20 à 25,000 manoeuvres agricoles viennent chaque jour de Cisjordanie et de Gaza travailler sur les terres israéliennes. Ce chiffre doublera au cours des deux années à venir. Israël ne pourra plus se passer de cette main-d'oeuvre: l'une des conditions évidentes d'une paix éventuelle sera le maintien des frontières ouvertes entre Israël et ses voisins immédiats.

L'industrie d'armement

Le mot industrie est devenu synonyme en Israël d'industrie d'armement. En 1969, de 35 à 40 millions de dollars d'objets allant de ceinturons à du matériel électronique ont été exportés par les usines gérées par le ministère de la Défense. Ils sont fabriqués en Israël bien que, parfois, ils ne portent pas de mention d'origine. L'arme la plus lourde entièrement "made in Israel" est le mortier de 120 mm, en attendant les blindés légers qui sont espérés d'ici deux à trois ans. En attendant le moment où il ne lui faudra plus importer que de l'acier au lieu de matériel de guerre, Israël est passé maître dans cet art qu'on appelle, faute de mieux, cannibalisme mécanique, et que les Vietnamiens du Nord entre autres, connaissent parfaitement aussi: de la manière de construire un tank neuf avec les pièces de deux tanks usagés. Par contre, l'énorme quantité d'armes russes saisies dans le Sinaï et sur les hauteurs du Golan en juin 1967, ne sont pas utilisées par l'armée israélienne, si ce n'est pour certaines actions particulières qui exigent un élément de surprise. Une opinion assez répandue et non sans vraisemblance soutient qu'elles sont fournies à la Roumanie qui permet en échange à ses Juifs d'émigrer.

En 1971, le super-Mirage

La récente décision américaine de ne pas livrer d'avions **Phantom** et **Skyhawk** à Israël n'est pas jugée catastrophique par la plupart des commentateurs israéliens. Si elle cause une certaine anxiété dans le pays, c'est que la livraison de ces avions aurait permis de garantir une soudure importante.

En 1971, en effet, "Ta'as", l'industrie aéronautique israélienne, commencera à fabriquer ses premiers avions de combat. Ce sera d'emblée le super-Mirage, sous un nom à consonance plus hébraïque. Cet avion, dont la vitesse dépassera Mach 2, sera l'équivalent du Mig-23 soviétique, à un prix bien inférieur à celui du Phantom américain. Le Mirage français, dans ses diverses versions actuelles, sera donc démodé dans un proche avenir. Est-ce là que réside la cause des récentes hésitations d'acheteurs éventuels dont certains préfèrent aujourd'hui des valeurs plus "sûres" comme le Phantom américain, et d'autres peut-être bientôt le Mig-21 soviétique? L'un des principaux artisans de ce bond en avant est sans aucun doute le fondateur et directeur de la société française "Turbomeca", M. Schidlowski, qui n'hésita pas, à la veille de la guerre des Six jours, à installer à Heit-Shemesh près de Jérusalem, la réplique de son usine bordelaise.

Des impôts écrasants

Les rentrées de devises dues à la croissance stupéfiante des exportations et au développement du tourisme n'ont pas contrebalancé les dépenses dues à l'effort de guerre et à l'équipement industriel. Les réserves de devises, dont la cote d'alerte avait été située à 500 millions de dollars, ont baissé à 378 millions de dollars. Elles baissent encore. Pour essayer de tarir ce drain, le régime des impôts a en fait nivelé les revenus. Il s'est créé en Israël une situation sociale qu'aucune démocratie populaire même ne connaît: les salaires maxima réels ne dépassent plus le quadruple du salaire minimum garanti. Toute voiture y coûte le quadruple de son prix d'origine augmenté du prix de son transport: à son prix s'ajoute une somme égale sous forme de taxe de luxe, et le tout est pratiquement doublé sous forme de taxes douanières. Cela n'empêche pas le parc automobile israélien d'augmenter de 15% chaque année. Le citoyen moyen s'attend à une dévaluation prochaine et à deux ans au moins d'un marasme financier qu'il craint infiniment plus que les rodomontades palestiniennes, et qu'il sait pouvoir surmonter.

(Copyrigth by B.I.P.)

— No 638 —

HORIZONTALEMENT

1—Actions de manger.
2—Partisane. — D'un verbe gai. — Est redevable.
3—Venu en vie. — Craque sous les pas. — Se suivent.
4—Qui provient de. — Bout de la mamelle.
5—Masse de neige durcie.
6—Premiers. — Vilain sans fin. — Eau-de-vie de grain (renversé).
7—Parcourus des yeux. — Vicié (autrement). — Durillon.
8—Ville des Etats-Unis.
9—Classes. — Farine alimentaire.
10—Possédé. — Infection chronique de la peau (pl). — Marque la surprise.
11—Eus recours à. — Paresseux. — Foule.
12—Etats de ce qui est réciproque.

VERTICALEMENT

1—Appareil transmetteur de télégraphie.
2—Principe de la vie (pl). — Sans vêtements. — Finesse.
3—Négation. — Passai au sas. — Phonétiquement: Suffisamment.
4—Trompé. — Rivière de France (renversé).
5—Troublé.
6—Eclat de voix. — Irlande. — Au travers.
7—Planche de bois. — Interj. —Capitale du Brésil.
8—Dégénérescence graisseuse d'un tissu.
9—Manière de voir. — Sorte de vin.
10—Lac des Pyrénées. — Borate naturel de soude. — Déformation de "ad".
11—De nier. — Fille d'Inachos. — Dieu des vents.
12—Qui savent l'art de se servir de signes conventionnels pour transcrire la parole.

SOLUTION DU PROBLEME No 637

■ **Horizontalement:** 1. Cric — Coriace; 2. Rases — Carrât; 3. Ecoper — Pâtre; 4. Mi — Part — Et; 5. Ente — Ta — Rase; 6. Aigrettées; 7. Gélolevure; 8. Séné — Al — Sees; 9. Figées; 10. Refile — Timon; 11. Asine — Parera; 12. Stes — Potards.

■ **Verticalement:** 1. Crème — Seras; 2. Racinage — Est; 3. Iso — Tien — Fie; 4. Cep — Eglefins; 5. Sep — Ro— Ile; 6. Ratelage; 7. Oc — Ratelé — Pô; 8. Rapt — TV — Etat; 9. Ira — Réussira; 10. Art — Aéré — Mer; 11. Caressée — Ord; 12. Etête — Sanas.

Sans les pavillons de complaisance, les armateurs des USA ne pourraient soutenir la concurrence étrangère

LONDRES — Pour quelques-uns des plus importants armateurs indépendants du monde, le passeport de la prospérité se présente sous la forme d'un drapeau à bandes rouges, blanches et bleues flanqué d'une étoile.

Ce drapeau, le plus célèbre des "pavillons de complaisance", maintenant répandu sur les sept mers, appartiennent à la minuscule république d'Afrique occidentale, le Libéria. Un éditeur d'origine canadienne, Lord Thomson, a déjà décrit ce drapeau comme "un permis pour imprimer de l'argent", car il permet d'échapper à la taxation et d'embaucher de la main-d'oeuvre bon marché de toute nationalité.

A cause de cette disposition particulière, ce petit État côtier, marécageux et embrumé, qui, avant la Deuxième guerre mondiale, n'avait tout juste qu'un bateau à peine plus gros qu'une pirogue, s'enorgueillit aujourd'hui de posséder le plus fort tonnage marchand du monde, principalement des pétroliers et des minéraliers, le plus gros type de navires.

En 1967, la longue suprématie de la Grande-Bretagne dans le champ de la navigation était renversée par un pays sous-développé dont le potentiel commercial se limite au caoutchouc et au minerai de fer et dont la majorité du million d'habitants vit dans l'isolement le plus primitif.

Le tonnage enfle

Peu d'entreprises maritimes d'après-guerre ont connu un essor aussi phénoménal. Des 3 millions de tonnes qu'elle comptait en 1950, la flotte libérienne, se partageant moitié-moitié entre Grecs et Américains, s'est élevée en 20 ans à 29,348,000 tonnes, soit 6 p. 100 de la flotte mondiale.

Le taux de croissance fait boule de meige à mesure que les armateurs investissent leurs profits non-taxables dans la construction de nouveaux navires: la construction en cours de navires qui battront pavillon du Libéria s'élève encore à 15 ou 16 millions de tonnes.

Il n'y a donc pas à se surprendre, dans le cas de désastres pétroliers comme la perte du "Torrey Canyon" au large de la Grande-Bretagne en 1967 ou le récent échouement de l'"Arrow" au large de la Nouvelle-Ecosse, si les navires sont généralement immatriculés à Monrovia, la capitale du Libéria, et qu'il est si difficile d'établir les responsabilités des dommages causés par la pollution. Les seuls pétroliers comptent pour 17 millions de tonnes au tonnage global du Libéria.

Le Libéria est de loin le plus gros attrait des refuges de taxation qui incluent le Panama, le Honduras et, sur une moindre échelle, les Bermudes. Les trois grands parmi les armateurs indépendants de pétroliers, Aristote Onassis, Stavros Niarchos et l'Américain Daniel K. Ludwig font un usage prolifique du pavillon libérien. Les armateurs britanniques, toutefois, sont obligés d'enregistrer leurs navires au sein du Commonwealth, ce qui les désavantage auprès de leurs rivaux affranchis de toute contrainte fiscale.

Un port fantôme

Pour ceux qui peuvent utiliser le pavillon libérien, c'est l'affaire la plus simple que de s'en procurer un. La plupart des 1,724 navires qui battaient pavillon libérien à la fin de 1969 n'ont jamais jeté l'ancre dans un seul port du Libéria.

Tout ce qu'il faut, c'est une feuille de papier, 48 heures pour compléter la transaction et acquitter des droits de $1.20 la tonne en plus d'une taxe annuelle de 10 cents la tonne — une bagatelle par rapport à la taxation directe sur les profits d'un navire.

Si l'épargne fiscale constitue le grand attrait du pavillon libérien pour les armateurs grecs, en dépit des efforts constants du gouvernement grec pour les en dissuader, le port de Monrovia offre un gâteau de plus aux entrepreneurs américains. Il les soustrait de l'obligation d'embaucher des équipages américains dont les salaires sont les plus élevés au monde — en moyenne trois fois ceux des autres pays.

Le propriétaire d'un navire immatriculé au Libéria peut recruter un équipage de la nationalité de son choix et verser les salaires correspondants à l'échelle en usage dans ce pays.

Un armateur américain s'est vanté en 1967 d'avoir épargné jusqu'à $1 million par année sur les frais d'exploitation d'un pétrolier de 80,000 tonnes en lui attribuant le pavillon du Libéria au lieu de la bannière étoilée.

De nombreux propriétaires de pétroliers estiment qu'ils ne pourraient livrer la compétition sur le marché mondial s'ils devaient arborer le drapeau des Etats-Unis; ils préfèrent l'expression "pavillon de nécessité" à celle de "complaisance". Pour sa part, le gouvernement estime que le système est plus avantageux que de verser de lourds subsides et il est satisfait de compter sur un grand nombre de pétroliers advenant une urgence nationale.

Les syndicats regimbent

Il va sans dire, les pavillons de complaisance — ces "navires de petite vertu" comme les ont appelés les marins britanniques — ont soulevé la colère des syndicats maritimes des deux côtés de l'Atlantique. De temps à autre, des syndicats américains et européens tentent de placer ces navires sur une liste noire mais ces tentatives ont connu peu de succès.

Des opinions hostiles se sont fait entendre même en haut lieu. A l'époque du désastre du "Torrey Canyon", le premier ministre Harold Wilson a déclaré aux Communes qu'il n'avait jamais été loin de son esprit que ces navires correspondaient à des standards plutôt bas.

Si les navires immatriculés au Libéria apparaissent plus souvent que les autres vaisseaux dans les accidents, les autorités navales considèrent que c'est attribuable à la loi des probabilités puisqu'un plus grand nombre de ces navires parcourent les océans.

Les propos tenus par M. Wilson, du reste, suscitèrent une réplique cinglante de la part du président de la Chambre de commerce maritime britannique. Celui-ci fit remarquer que le "Torrey Canyon", appartenant à une filiale d'une compagnie pétrolière américaine et pourvue d'un équipage italien, était classé suivant la cote "A1" chez les Lloyd's, le plus haut standard maritime au monde.

A la Chambre de commerce maritime, tout comme chez Lloyd's, on soutient qu'il n'y a aucune raison pour supposer qu'un navire libérien ou d'autre pavillon de complaisance équivaut à des standards plus bas qu'un autre. En terme de longévité, 85 p. 100 des navires à pavillon libérien ont moins de dix ans. Pour les fins d'assurances, chaque navire est jugé à ses mérites, bien qu'en certains cas des armateurs exploitant de ces navires se sont vus imposer des primes plus élevées.

Ce sommeil indispensable

Tous les bébés ont des besoins tout à fait individuels en ce qui concerne le sommeil.

La plupart des nouveau-nés requièrent 15 à 20 heures de sommeil par jour. Entre l'âge de dix semaines à 3 mois, ils commencent à dormir toute la nuit, de 11 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin. Rendus à l'âge de six mois, ils restent éveillés pendant 6 à 8 heures par jour.

A l'âge d'un an, l'enfant dort une ou deux heures de moins, et à l'âge de deux ans, il est rendu à une moyenne de 12 à 14 heures de sommeil par jour. Ce besoin de sommeil va en diminuant peu à peu, mais l'enfant aura encore besoin de 10 heures par jour jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans.

Les enfants qui ne se reposent pas comme il faut sont les mêmes enfants qui manquent d'appétit, sont souvent fatigués et d'humeur difficile; ils ont des accès de colère, et sont prédisposés aux maladies fréquentes. Les enfants qui se conduisent mal sont souvent des enfants fatigués.

Jusqu'à l'âge d'un an, les bébés s'endorment tout simplement là où ils sont, surtout s'ils n'ont pas eu leur petit somme habituel. Les enfants plus âgés ne s'endorment pas aussi facilement, surtout si quelque chose d'intéressant se passe autour d'eux. Néanmoins, tout manque de sommeil les rend de mauvaise humeur.

Tous les enfants ont besoin d'un petit somme quotidien, jusqu'à l'âge où ils commencent l'école.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Une jarretelle de gaine ou de porte-jarretelle peut servir à retenir les couvertures de bébé. Ceci est beaucoup plus de sécurité que les épingles à couches dont certaines mamans se servent parfois. Fixer l'extrémité de la bande élastique sous le côté du lit à l'aide d'un clou. Au moment du dodo, vous n'avez qu'à attacher la couverture avec la jarretelle, de la même façon qu'on attache un bas. On peut placer ces jarretelles aux quatre coins du lit. Il n'y a aucun danger pour le bébé, au cours de la journée, puisque les jarretelles restent fixées au lit et non aux couvertures.

✦ ✲ ✦

Cromwell faisait son entrée dans Londres. Un flatteur lui fait observer l'affluence du peuple qui accourt pour le voir: "Il y en aurait bien plus encore, répondit-il, si l'on me menait pendre.

✦ ✲ ✦

Pour cuire un rôti de veau, porc, etc, au four, enduisez-le d'un peu d'huile et placez-le dans une marmite en pyrex. Poivrez, salez, posez le couvercle et déposez au four chaud. Plus besoin d'arroser la viande, il suffit de la retourner à mi-cuisson. Cuite ainsi la viante est très moelleuse et bien dorée, de plus le four reste propre.

✦ ✲ ✦

Attention! Attention! Vous êtes trop jeune pour mourir étouffée par votre propre foulard. En sortant du taxi, en sortant de l'autobus, en vous engageant dans une porte tournante, surveillez cette écharpe dont les bouts ont tendance à vous échapper.

✦ ✲ ✦

Le sel est le plus courant des assaisonnements. Vient ensuite l'oignon. Dans presque tous les coins du monde les oignons servent de condiments tout au long de l'année.

✦ ✲ ✦

Cette dame vient de mettre son fils en pension. Plusieurs jours passent et la dame est inquiète de ne pas recevoir de nouvelles de son petit garçon. Un jour, pourtant, une lettre arrive. Elle l'ouvre et lit:

"Ma chère maman, ils nous font écrire à nos parents. Je t'embrasse bien fort, Jacques!"

✦ ✲ ✦

Pour réparer une nappe en tissu plastique avec un accroc, vous étendez la nappe à l'envers. Tout le long de l'accroc, vous collez un tissu adhésif, tout en faisant bien attention de rapprocher complètement le plastique à réparer. Vous appuyez bien pour que la bande colle parfaitement. Vous posez un poids, une heure ou deux, et la nappe servira encore longtemps, jusqu'à la... prochaine coupure.

✦ ✲ ✦

Un sociologue, qui a fait une étude comparative entre l'écriture de 400 femmes et la longueur de leurs jupes, a déclaré que celles qui portent la mini-jupe sont extraverties et manquent probablement de sécurité.

✦ ✲ ✦

Après le nettoyage de la maison et la vaisselle, frictionnez vos mains avec un demi-citron. Elles seront blanches et douces.

✦ ✲ ✦

Ce malade demandait à son médecin s'il pensait que l'opération était vraiment nécessaire.

— C'est que, disait-il ça va me coûter cher!

— Préférez-vous faire les frais d'un enterrement? questionna le docteur.

— Pas du tout! Mais je préférerais éviter de payer les deux.

✦ ✲ ✦

Vous ne savez comment vous y prendre pour laver votre téléphone sous la plaque de signalement. Un moyen bien simple est d'employer la petite brosse qui sert à nettoyer le percolateur.

✦ ✲ ✦

On triomphera des mauvaises habitudes plus aisément aujourd'hui que demain.

(Confucius)

Phosphates dans détergents

OTTAWA — Dans le but d'éclairer le problème de la pollution des eaux par les phosphates dans les détergents, l'Association des Consommateurs du Canada vient de publier une analyse des pourcentages de phosphates dans les principaux détergents.

La brochure explique comment ils agissent dans l'eau, pourquoi ils sont une source de pollution, et offre aussi quelques suggestions au consommateur désireux d'aider à contrôler la pollution de l'eau.

Pour se procurer une copie gratuite il suffit d'écrire à l'ACC, 100, rue Gloucester, Ottawa 4, en indiquant sur l'enveloppe le mot "Pollution".



Rien de tel qu'un soufflé bien gonflé pour impressionner des convives. Voyez l'effet que créera ce superbe soufflé chaud au chocolat, nappé de crème Chantilly parfumée au rhum, un entremets "apparemment" difficile à réussir et qui a fait la renommée de plusieurs grands chefs français.

Des soufflés à couper le souffle

Un soufflé bien gonflé constitue toujours un dessert impressionnant. Il suffit d'en mettre un sur la table une fois pour consacrer une réputation de cordon-bleu. La preuve: combien de chefs célèbres lui doivent leur célébrité internationale! Et pourtant rien de bien sorcier dans la réussite d'un bon soufflé; tout ce qu'il faut, c'est avoir la main légère et savoir tenir le temps. Un soufflé se fait à partir d'une sauce subtilement parfumée dans laquelle on incorpore le plus délicatement possible des blancs d'oeufs en neige. C'est sur la légèreté des blancs d'oeufs que repose tout le secret de la réussite d'un soufflé. Le truc pour obtenir ce résultat consiste tout simplement à laisser quelque temps les blancs non battus à la température de la pièce pour qu'ils se réchauffent. Ensuite, on fouette jusqu'à formation de pics qui se tiennent mais sans dépasser ce stade sinon ils vont dégonfler au premier coup de spatule. Quand vient le moment de la phase finale de la préparation, on commence par mettre une bonne cuillerée de blancs d'oeufs fouettés dans la sauce pour la rendre plus légère et ensuite tout le reste des blancs d'un seul coup, en soulevant délicatement la composition à l'aide d'une spatule de caoutchouc. Il vaut mieux en oublier quelques grumeaux plutôt que de trop mélanger, ce qui aurait pour effet de faire affaisser la composition.

Une fois cuit, le soufflé restera rarement plus de cinq minutes complètement gonflé; c'est donc ici que le chronométrage entre en jeu. Vous vous sentirez sûrement plus à l'aise pour un premier essai si vous le présentez comme "pièce de résistance" d'un goûter par exemple. C'est beaucoup plus simple à servir ainsi que lors d'un repas où vos convives requièrent votre présence et, ce magnifique entremets obtiendra toute l'attention qu'il mérite.

Ceux qui "adorent" le chocolat seront comblés quand vous déposerez devant eux ce magnifique soufflé chaud au chocolat. Y a-t-il un être sur terre qui résiste devant une douceur au chocolat, surtout si elle est garnie de crème Chantilly, parfumée au rhum? La sauce de base peut être faite à l'avance et conservée au réfrigérateur; toutefois voyez à la réchauffer à la température de la pièce avant de terminer le soufflé. Au moment de la phase finale, si le moule est prêt, les blancs d'oeufs réchauffés à la température de la pièce et le four à point, vous ne fausserez pas longtemps compagnie à vos invités.

Soufflé chaud au chocolat

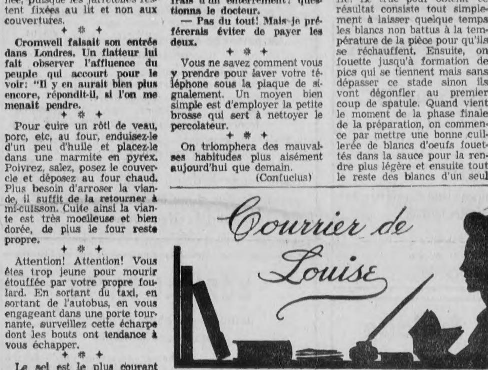
3 c. à table de fécule de maïs
½ tasse de sucre
1 tasse de lait
2 onces de chocolat non sucré, fondu
2 c. à table de beurre
4 oeufs, séparés
1½ c. à thé de vanille
⅛ c. à thé de sel

• • •

1 demiard de crème à fouetter
2 c. à table de sucre
2 c. à thé d'essence de rhum

Chauffer le four à 375°F. Beurrer un moule à soufflé de 6 tasses et saupoudrer entièrement de sucre à glacer. Mêler la fécule de maïs et le sucre dans une casserole; incorporer le lait petit à petit. Cuire à four modéré en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la préparation épaississe quelque peu et commence à jeter des bouillons. Retirer du feu; incorporer le chocolat fondu et le beurre. Battre les jaunes d'oeufs à fond et les réchauffer d'un peu de préparation au chocolat. Incorporer les jaunes d'oeufs réchauffés dans la préparation et bien mélanger. Ajouter la vanille. Laisser tiédir. Jeter le sel sur les blancs d'oeufs et fouetter ferme mais non sec. Incorporer en soulevant une grosse cuillerée de blancs d'oeufs fouettés dans la composition au chocolat; ajouter de la même manière le reste des blancs d'oeufs. Transvider dans le moule. Cuire au four de 35 à 40 minutes; saupoudrer la surface du soufflé de sucre à glacer 30 minutes après le début de la cuisson. Servir immédiatement garni de crème Chantilly. (6 portions)

Garniture: Fouetter la crème en neige assez ferme; ajouter graduellement en continuant de battre le sucre et ensuite l'essence de rhum.



Q. — J'ai téléphoné trois fois à la rédaction (service des abonnements) pour savoir l'adresse de l'éventuel éleveur de lapins. Malgré mon insistance, la réponse était: "On ne peut pas faire ça parce que ce serait de la publicité".

Quelle était ma grande surprise en regardant votre courrier du 8-4-70! A la première question, vous répondiez en suggérant à tous de faire de la publicité pour votre journal. Franchement j'estime que ce n'est pas une bonne manière d'agir en encourageant les autres à faire ce que vous refusez de faire. Pour ma part, pour faire suite à votre appel (en attendant toujours ladite adresse de l'éleveur de lapins), j'irai m'acheter une grande sonnette et un costume folklorique et faire du porte-à-porte, espérant vous trouver de nouveaux clients. Que pensez-vous de cela? Pas mal, non!... — **Joachim.**

R. — Pas mal du tout en effet! Nous vous en serions reconnaissants. Mais, pour revenir à nos "lapins", j'ai le regret de vous apprendre qu'il est arrivé un malheur à l'éleveur... le mauvais temps a causé la mort de ses lapins... plus tard peut-être il en aura d'autres.

Je dois vous dire que la plupart des agences de réclame demandent aux acheteurs de dire aux marchands où ils ont vu l'annonce qui les a attirées chez eux. C'est tout à fait normal mais je ne peux faire d'annonce dans le Courrier. C'est pour cela que nous avons une page d'annonces payées et de grandes annonces un peu partout dans le journal. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un journal sans annonces ne vit pas.

☆ ☆ ☆

Q. — En recevant le journal c'est votre Courrier que je lis d'abord. Félicitations! Une de mes amies me dit qu'une femme paraît plus distinguée lorsqu'elle porte un chapeau, surtout pour assister aux services religieux dans une église, aux prières dans un salon funéraire, à un thé, etc. Je remarque toujours que ce sont les personnes âgées qui sont coiffées. Que faire?

De quelle longueur une femme mariée doit-elle porter ses jupes? J'ai toujours entendu dire qu'une femme distinguée ne devait jamais découvrir ses genoux.

Doit-on répondre par lettre aux cartes de souhaits d'anniversaire ou de fête, ou suffit-il de remercier par téléphone ou de vive voix? — **Jeune à 50 ans.**

R. — Merci de vos bonnes remarques, chère Madame. Comme vous voyez, j'ai abrégé votre lettre et je répondrai à vos autres questions plus tard car je manquerais d'espace. S'il est vrai qu'un joli chapeau donne une note élégante et complète une toilette, il est aussi vrai qu'une personne qui dépense plusieurs dollars pour se faire faire une coiffure à la mode ne veut pas risquer de la défaire en l'écrasant avec un chapeau. Maintenant les femmes vont à peu près partout sans chapeaux sans se faire remarquer. La coutume est établie pour le moment mais qui sait si la mode ne changera pas. Pour les funérailles ou le mariage d'un proche parent, je trouve plus élégant de porter un chapeau.

Pour ce qui est de la longueur des jupes des femmes mariées ou non, c'est le bon goût qui doit la régler. Une femme distinguée, quelle que soit la mode, se vêtira convenablement selon son âge et sa taille. Je crois que les mini-jupes conviennent aux adolescentes, mais là encore elles doivent être d'une longueur raisonnable. Il me semble qu'une robe aux genoux convient aux personnes qui ont de belles jambes minces et qui sont assez sveltes. On devrait chercher à se voir tel que les autres nous voient.

On peut certainement remercier d'une carte de souhaits par téléphone ou en personne.

Vin d'oignon

C'est un vin qui n'est pas particulièrement recommandé aux gourmets. C'est un médecin suisse qui affirme, dans une revue médicale, que cette préparation est le meilleur diurétique pour favoriser l'élimination, contre l'urée et l'acide urique; pour drainer les toxines accumulés qui causent la cellulite.

Nous vous en faisons part. Nous ne l'avons pas essayé. Est-ce vraiment miraculeux? A vous de l'essayer si le coeur vous en dit:

- coupez le plus finement possible, presque en purée, une livre d'oignons crus;
- écrasez le plus possible et mélangez à quatre onces de miel blanc liquide et 24 onces de vin blanc de bonne qualité. Laissez reposer au moins 12 heures. Agitez avant de boire. Prenez deux à quatre cuillerées à soupe au repas.

Ce n'est sans doute pas un velours pour le palais, mais que ne ferait-on pas pour être mince...

Répression des puces

OTTAWA — Les puces sont un véritable fléau. Elles piquent et laissent de vilaines taches rouges qui démangent.

Certaines de ces bestioles sournoises peuvent transmettre à l'homme des maladies aussi redoutables que la peste bubonique, le typhus endémique et la tularémie. Les puces du chat et du chien peuvent aussi donner le ténia du chien aux humains. Pouah!

Pour les propriétaires de maison, les puces du chat et du chien, qui se ressemblent beaucoup, sont les plus communes, et aussi celles qui causent le plus d'ennui quand on a un chien ou un chat. Non seulement ces minuscules agents de supplice piquent-ils les petit animaux favoris du foyer mais, quand ils réussissent à s'en débarrasser temporairement, ils s'attaquent souvent à leur maître.

Il existe différents types de puces qui ne dédaignent pas un repas prélevé sur un hôte humain; bien entendu, elles n'en ont pas l'habitude, mais en cas de besoin, il semble que nous devenions sujets de tentations pour les puces affamées.

La puce des volailles se trouve communément sur les volailles et dans les nids des pondeuses, tandis que la puce noire des volailles se rencontre surtout sur les oiseaux domestiques et sauvages de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La puce orientale du rat abonde passablement le long de la côte de la Colombie-Britannique, mais on la trouve aussi en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Ecosse. La puce européenne du rat se rencontre surtout en Colombie-Britannique. C'est l'une des puces les mieux élevées, car elle pique rarement l'homme.

La puce de l'homme, car il existe une telle engeance, en plus de prospérer sur ses hôtes à deux jambes, réussit également à bien vivre sur le porc, le chien, le chat, la chèvre, le rat et plusieurs animaux sauvages.

Maintenant que nous sommes tous d'accord pour trouver que les puces sont un fléau, songeons aux moyens de se débarrasser de ces funestes bestioles.

Habituellement, on ne peut les voir car elles sont trop petites. Le minuscule mâle devenu adulte sautille à peine assez longtemps sur son hôte pour satisfaire sa soif, tandis que la femelle y prolonge son stage pour pondre ses oeufs avant de lui fausser compagnie.

Imaginez-vous que vous pourriez être (mais non, ce serait offensant) ou plutôt que votre petit animal favori pourrait être l'hôte d'une colonie d'oeufs de puces sans même que vous vous en rendiez compte.

De fait, les oeufs ne restent pas en place longtemps. Ils tombent et pour éclore, au bout de quelques jours, sous forme de minuscules larves ressemblant à des vers et qui se mettent à la recherche d'un nid douillet. Loin d'être stupides, elles disparaissent en se cachant dans les fentes du plancher et le long des plinthes, sous le bord des tapis ou à l'intérieur de beaux coussins moelleux. Une semaine ou deux plus tard, elles tissent de tout petits cocons, habituellement recouverts de toutes sortes de débris, puis elles se transforment en nymphes. Enfin, après une autre semaine, l'insecte sort de son cocon sous forme de petit adulte grignoteur, prêt à faire le vilain, à piquer et à pondre des oeufs.

Malheureusement on ne se débarrasse pas des puces en criant "Lapin". Ce sont des bestioles obstinées qui, lorsque les conditions ne sont pas idéales, prennent tout simplement un peu plus de temps à se développer. La plupart des puces que l'on trouve au Canada hivernent à l'un des stades précédant la maturité, puis les adultes abondent durant l'été et l'automne.

Ces insectes adultes peuvent vivre de nombreux mois sans nourriture, et souvent des familles qui gardent un chien ou un chat reviennent de leurs vacances pour trouver la maison envahie par les puces qui ont éclos pendant leur absence. Ces infestations peuvent durer des semaines et des mois après que vous vous êtes départis de vos petits animaux favoris, à moins que vous ne recouriez à des poudrages ou des pulvérisations appropriés.

Pour se débarrasser des puces, il faut nettoyer complètement la maison, préférablement avec un aspirateur, puis détruire les saletés aspirées ou bien mettre une poignée de cristaux ou de flocons antimites dans le sac toutes les deux ou trois semaines. Nettoyez bien les fentes ou crevasses où les puces peuvent se cacher. Faites régulièrement un bon ménage des litières et des endroits où se couchent vos petits animaux favoris, de même que celui des soubassements utilisés par ces petites bêtes.

Il existe diverses poudres recommandées pour protéger les petits animaux contre les puces.

Patron imprimé



Prix 50c

Envoyez votre commande à:
Marion Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

L'exercise et les sports

L'exercice quotidien est indispensable à la santé. Les médecins recommandent beaucoup d'exercice physique tous les jours; pour les bien portants afin de se maintenir en forme, pour les malades et les infirmes comme thérapie essentielle pour les aider à revenir à la santé.

Il y a des sports pour tous les goûts et chacun peut s'adonner où se dépenser dans ce qu'il aime; qu'il s'agisse de golf, de pêche, de natation, de marche, de jardinage, de tennis, de ski, de badminton, de patinage, de quilles. Il faut jouer assez vigoureusement pour dissiper le trop plein d'énergie et utiliser à plein chaque muscle, chaque jointure valide. A mesure qu'on vieillit, on est inévitablement exposé à un surcroit de soucis. Le sport favorise cette fonction essentielle qu'est la circulation du sang et il contribue à dégager l'esprit tendu sous les préoccupations de la vie quotidienne.

Le sport préférable à tous les âges est la natation qui exerce tous les muscles, tout en éliminant la pesanteur. La marche vient tout de suite après avec l'avantage de ne rien coûter, mais il faut marcher avec énergie non pas en flânant, car la flânerie si elle ravit l'âme ne fortifie en rien les muscles! Enfin le jardinage élève l'esprit et assouplit le corps.

Se maintenir en bonne condition physique, c'est conserver ou retrouver une nouvelle jeunesse.

Yvonne Abgrall

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 24

parce qu'il me prenait pour une autre, que cela me paraissait piquant... puis... pour d'autres motifs...

Elle s'arrêta un instant, reprit d'une voix sans force:

— Pourquoi êtes-vous venue? Il était si simple de nous ignorer toujours, par le mépris.

Au lieu de répondre, Mme Quéloy poursuivait son étude.

— Evidemment, dit-elle enfin... La curiosité m'a poussée.

— Je suppose qu'elle est satisfaite, à présent... Vous m'avez vue. Je me suis humiliée. Que voudriez-vous encore?

— Mais... vous dire ce que je pense... Là-bas, vous avez pris des distractions; laissez-moi donc agir de même.

Et cruellement:

— Je me demande comment mon fils a pu s'enticher de vous... Vous me direz que c'était une passade! Que c'est fini maintenant!... C'est tout naturel. Mais enfin, pour flirter, il pouvait mieux choisir... Dans notre hôtel même... Plus je vous examine, moins je comprends. Vous montrez des traits tirés, des yeux battus. Les études ne vous embellissent pas.

— Et vous ne vous dites pas, Madame, qu'on peut souffrir d'amour.

— Ainsi... Vraiment... Vous l'aimez!...

Monique laissa tomber les mots comme si elle ignorait qu'elle infligeait une leçon:

— Croyez-vous qu'on ne puisse pas avoir le coeur vulnérable, uniquement parce qu'on n'a pas de fortune.

— Je m'en voudrais de penser cela. Seulement quand on a commencé par se moquer du monde, par se faire passer pour une autre afin de se faire promener, qu'on a caché le nom de sa pension, qu'on a fait croire à une invitation dans une propriété...

— Je vous en supplie, Madame, croyez-moi. C'est votre fils qui m'a arrêtée quand je me promenais, qui m'a crié que je m'appelais Villemasse, que j'étais une championne sportive... J'ai cru intelligent — je reconnais que j'étais coupable — de ne pas le détromper. Pendant trois jours, c'était une plaisanterie. Et puis...

Sa voix faiblissait:

— Je n'ai pas agi par méchanceté, surtout pas par calcul. Je vous le jure. Si je n'ai pas tout avoué à votre fils, il y avait un autre motif. Je suis punie... Cruellement. Je vous demande encore pardon. Vous avez ressuscité une petite tranche de mon passé, commencée dans le bonheur, terminée... autrement... La peine n'est-elle pas suffisante?

— Je vous ai vue. Je suis satisfaite. Je vous compare à la petite photographie. Il est juste que vous payiez un peu. Je ne dirai même pas à mon fils que je suis venue. Il ne me comprendrait pas. Pour lui, n'est-ce pas?...

Elle se tut, voyant Monique reculer et disparaître.

— Vous avez aggravé un désespoir, fit Mme Redange avec une force que sa visiteuse n'avait pas soupçonnée. Ne jugez-vous pas que ceci peut prendre fin?

— Mais oui, répondit Mme Quéloy en se levant. Vous me voyez très satisfaite. Mon garçon m'avait donné des inquiétudes.

Elle souriait:

— Excusez-moi de vous avoir dérangées, dit-elle en franchissant la porte.

— Quel temps? demanda Mme Quéloy à son fils, comme il venait l'embrasser en rentrant.

— Il commence à neiger. Avec cela un vent!... Un vrai temps de chien.

— Quel ennui. Je dois sortir pour une course. Il s'agit d'une oeuvre à moi. Et l'auto est en réparation pour trois jours. Je te demande de m'accompagner. Nous prendrons un taxi.

— As-tu peur que le chauffeur ne t'enlève?

— On lit tant de choses! Nous partons dans cinq minutes.

— Je devais travailler.

— Nous en avons pour une demi-heure. Tu la rattrâperas après le dîner.

— A vos ordres, tyran, grogna-t-il.

Cinq minutes plus tard, il était assis à côté de sa mère dans un taxi dont il ignorait la destination, Mme Quéloy ayant donné ses instructions par un billet.

— C'est drôle, dit Hector, dans la nuit, quand on sort des quartiers très connus, il n'y a plus moyen de se repérer.

— Peu d'importance d'ailleurs, il y voit pour nous.

L'auto enfila finalement une rue assez courte, puis s'arrêta. Mme Quéloy regarda la maison. Elle entra la première. Au deuxième étage, Hector lui demanda si c'était pour la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

— Presque.

Au quatrième, elle sonna à l'une des trois portes. Celle-ci s'ouvrit tout de suite. Monique les aperçut, n'eut même pas le réflexe de repousser le battant. Elle recula, exorbitée.

— Entre donc! fit Mme Quéloy avec le ton d'autorité qu'elle prenait rarement, mais auquel son fils ne résistait pas.

Il fit deux pas, se retourna vers elle:

— Pourquoi? cria-t-il.

— Parce que j'ai voulu que tu connaisses bien celle qui s'est moquée de toi, reprit posément sa mère.

Mme Redange arrivait:

— Vous! s'écria-t-elle, furieuse. Et avec votre fils!

— Je vous en prie, Madame, laissez-nous entrer et nous asseoir. Nous avons à causer tous les quatre.

Ecartant la petite femme maigre, elle pénétra dans la salle à manger, prit place dans un fauteuil, indiqua l'autre à Hector.

Mme Redange se résigna; tout en condamnant cette nouvelle démarche, elle admettait que sa fille méritait cette humiliation.

Monique s'était arrêtée derrière la table du mobilier Henri II. Elle se tenait droite, les bras pendants, immobile comme un marbre dont elle avait la pâleur sans expression et sans vie.

— Partons! jeta le jeune homme.

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numero de boite.



Vol. 58—No 4

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles goutières (dalles). Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227. 2-131-4C.

A LOUER — 1er juin. Logis partiellement meublé ou non-meublé. Conviendrait couple marié qui travaille — non-fumeur, ni buveur, propre, tranquille, raisonnable, responsable. **S.V.P. frapper à la porte de cuisine, 153, rue Masson.** Arrangements doivent être faits au plus tard le 29 avril. 2-136-T.F.

A LOUER — "Gâteaux de noces" en "stereofoam". **Composer: 256-0945, après 5 h.** 2-124-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour personne qui travaille ou étudiant. Près arrêt d'autobus. Libre. **Composer: 233-5268.** 3-146-5C.

A LOUER — Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bains privées. Cuisinière et réfrigérateur fournis. Pour personnes tranquilles et propres. Libre présentement. **Veuillez appeler entre 10 h et 2 h. Composer: 233-2209.** 3-145-4C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Entrée privée, réfrigérateur et poêle. Chauffage eau chaude. **Composer: 233-6464.** 3-140-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces non-meublé. Nouvellement décoré. Facilités incluses. Pour 2 personnes propres, tranquilles qui travaillent. Libre immédiatement. **Composer: 233-4281.** 4-157-5C.

A LOUER — St-Boniface. Grande pièce au sous-sol, servant de salon, avec téléviseur et de chambre à coucher. Facilités de cuisine si désiré. Salle de bains doit être partagée avec la famille. **Composer: 233-6067.** 4-156-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. 2e étage. Libre: 15 mai. **Composer: 233-6104.** 4-152-5C.

A LOUER — Appartement meublé: 2 pièces, au 2e étage. $65. Stationnement. Libre: 15 mai. **Composer: 233-7552.** 4-147-4C.

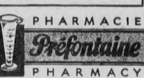
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 1-104-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

A VENDRE — St-Pierre. 4 acres de terrain en face de l'hôpital, ainsi qu'un lot: 44' x 125', rue Côté, avec maison et hangar. **S'adresser à: Edouard Massicotte, 210, rue Berry, St-Boniface. Téléphone: 247-7384.** 2-132-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. **Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267.** 1-105-T.F.

A VENDRE
La Salle, Man. Maison: 5 pièces. Fosse septique incluse. Lot: 125' x 100'. Meilleure offre. A termes si désiré. **Composer: 1-736-2747.** 1-112-T.F.

A VENDRE — "Chesterfield", $15.00; 1 lessiveuse automatique, $45.00; 1 tondeuse à gazon, $15.00; 1 support pour citerne huile chauffage, $15.00; 1 chaise berçante en jonc, $15.00; 1 grand lit double complet, $75.00. **Composer: 233-1844.** 2-134-T.F.

A VENDRE — Maison d'affaires avec pièce: 18' x 18' pour servir comme bureau, ainsi que logis: 4 chambres à coucher. **S'adresser à 151, boul. Provencher, après 6 h.** 3-139-5C.

A VENDRE
Garage avec tout équipement, dans centre canadien-français. Considérerait échange sur maison dans les environs de St-Boniface, Parc Windsor, Norwood ou St-Vital. **S'adresser à: Boite 277, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 1-117-5C.

A VENDRE — St-Norbert. Propriétaire transféré. Nouveau bungalow, stuc. 5 pièces, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Condition impeccable. Lot: 60' x 130', patio et clôturé. Entrée de côté. Hypithèque: $11,000 à 6½%. Prix réduit: $20,900. **S'adresser à Fargo Realty, 774-4521 ou Gilles Gauthier, 256-6843.** Echanges considérés. 4-155-T.F.

A VENDRE — Bon terrain, 320 acres, pour grain et pâturage; maison rénovée. Eau courante. 2 bonnes granges; porcherie rapportant beaucoup d'argent; 4 milles d'un grand village français. Prix approximatif: $35,000. **Ecrire à: C.P. 274, St-Claude, Manitoba.** 4-151-9P.

A VENDRE — La Salle, Man. Maison moderne: 1½ étage, 3 chambres à coucher, située sur 1½ acre de terrain. Eau courante. **Composer: 1-736-4285.** 4-149-4C.

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE

3 chambres à coucher. Tout près école et église St-Emile. Joli bungalow. Grands salon, cuisine et bon soubassement. Garage neuf. Grand lot: 50' x 272'. Prix demandé $12,900.

3 chambres à coucher. Bungalow moderne: salle à manger, soubassement à la grandeur avec chambre supplémentaire. Lot: 59', clôturé pour enfants; petit jardin. Prix: $14,900, cuisinière électrique incluse.

Magasin d'épiceries. Chiffre d'affaires: $60,000. Logis attenant 2 chambres à coucher, dans centre de St-Boniface. Echangerait sur maison de ville ou petit immeuble-appartement. Seulement $17,000 en tout.

Pour information appeler 233-4660
3-143-4C.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

3-123-7P.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. **Tél.: 878-2931**

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018



Automobiles usagées "garanties" de première condition



Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de LOUIS-ANTOINE CHABBERT, communément connu sous le nom de Louis Chabbert, Sr., du village Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 22 mai, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour d'avril, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Ed. Lachance Agencies
172, rue Goulet, St-Boniface
A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Youville. Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine.

ST-BONIFACE
Rue Blair. Maison: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, garage.

ILE-DES-CHENES
Maison très propre: 4 chambres à coucher, 2 au 1er et 2 au 2e.

Appeler bureau: 247-9092;
Assurance générale 247-4466
1-109-4C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

LOUEZ AVEC OPTION D'ACHETER

St-Norbert. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Près école. $135 par mois.

NORWOOD
Rue Hill. Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation. Garage. Très beau site. Plein prix: $14,900.

PARC WINDSOR
Joli bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger; 1,188 pieds carrés. En très bon état. Salle de récréation et bar. Hypothèque. Intérêt 6¾%. Plein prix: $21,900.

NORWOOD
Duplex à mur mitoyen: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complètement séparé. Comptant requis raisonnable.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
1-108-4C.

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE
99, Hillcrest
Attrayante maison: 2 étages, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Site tranquille. $2,000 comptant, $130 P.I.T. Possession à court délai. **Appeler M. Clark, 253-4475, ou Flanders Ltd., 942-0925.** 4-158-4C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

St-Norbert — Maison niveaux variés. Excellente condition. Grand lot. Hypothèque portée par propriétaire.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 1½ étage, 5 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Montant requis: $1,500. Plein prix: $10,500.

Avons clients avec bons montants d'argent, désirant immeuble-appartements de 6 à 8 logis à St-Boniface ou St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
1-107-4C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — Rue Hill. Maison: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $10,900. Hypothèque C.M.-H.C. à 8½%.

St-Boniface — Près Hôtel de ville. Immeuble de 5 logis. Echangerait pour magasin d'épicerie.

St-Boniface — Centre. Propriété commerciale avec duplex sur même terrain. Revenu mensuel: $385 avec bail. Première hypothèque d'environ $12,500 à 9%.

Avons besoin d'un bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher, près hôpital St-Boniface ou Norwood. Palerait comptant.

APPELER
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312
1-106-4C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 16 avril 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,500 bovins, 700 veaux, 7,200 porcs, 520 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,000 bovins, 650 veaux, 8,000 porcs, 130 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.00—33.00
Bons	31.00—32.00
Moyens	29.50—31.00
Communs	25.00—29.00
Génisses	
Choix	$31.00—31.50
Bonnes	30.00—31.00
Moyennes	28.00—30.00
Communes	25.00—28.00
Vaches	
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	23.00—24.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—22.50
Taureaux	
Bons et maigres	$27.00—27.50
Communs et gras	20.00—26.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—48.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs
Les porcs de $29.85—31.10 ($31.10 à la fermeture). Les truies de $24.75—24.85.

Moutons et agneaux	
Agneaux, 40 lb	$55.00
45-50 lb	50.00
60 lb	36.00
85 lb	35.00

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

M. Nap. Gagnon

Après 17 années dans la construction générale où il s'est acquis une réputation enviable à travers le Manitoba, M. Nap. Gagnon désire annoncer à tous ses amis et clients qu'il a ouvert sa propre agence d'immeubles.

Nap. Gagnon's Realty est situé au numéro **190, boulevard Provencher.** Tous ceux qui désirent un service prompt et efficace pour l'achat ou la vente d'une propriété pourront désormais s'adresser à Nap. Gagnon's Realty en **composant 247-7274 pour le bureau ou 233-3510 pour la résidence.**

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu WILLY JOYAL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 22 mai, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour d'avril, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

FIDELITY TRUST CO.,
Division Immobilière
417, Academy Road
Winnipeg 9
A VENDRE

St-Boniface — $16,500. Maison : 3 chambres à coucher et salle de récréation. Près école et moyens de transport. Comptant requis $2,000, P.I.T. $165.

St-Boniface — Immeuble: 5 logis, près école Louis-Riel. Excellent rendement sur investissement. Nouvelle fournaise à gaz. Nouvelles fenêtres toutes-saisons. Aucune perte par vacance.

St-Norbert — $6,700. Habitez cette ancienne maison, 2 chambres à coucher, pendant que vous construisez la nouvelle. Elle est située à l'arrière d'un lot de 70' de frontage x 125' de profondeur.

S'adresser à
Gérard Pelletier
Fidelity Trust Real Estate Dept.,
417, Academy Road
Téléphone: 452-7417 le jour ou 253-1882 le soir
4-154-4C.

Le Centre Médical Seine

demande les services d'une assistante bilingue avec une éducation de douzième année.

L'ouvrage consistera surtout à compléter des formules médicales.

S'il vous plaît adresser toute demande d'emploi à **Mme M. Pattyn,** gérante, **Centre Médical Seine, Ste-Anne, Man.,** ou signaler **422-5933** entre 9:00 a.m. et 6:00 p.m., du lundi au vendredi.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL — REGISTRAIRE

pour

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

baccalauréat ou équivalent
expérience de bureau
homme ou femme
maîtrise du français et de l'anglais

envoyer par écrit curriculum vitae et références au Bureau du Recteur

Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba

La Division Scolaire de La Montagne

requiert les services d'enseignants bilingues pour les postes suivants:

Literature and Composition 101, 201, 100
Literature 200
Biologie 300
Physique 200
"Language Arts" de 9e année

S'adresser à M. Gilbert Comte, secrétaire,
Division scolaire La Montagne,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

COMPTABLE BILINGUE

Notre conseiller en planification financière a besoin d'un adjoint afin de l'aider dans son travail d'expertise, d'aide technique de vente, recherches, et formation du personnel de vente dans le domaine de la planification financière.

Nous cherchons une personne dynamique parlant français et anglais, ayant obtenu récemment un diplôme C.A. ou C.G.L. ou terminant sa dernière année d'études en la matière.

Lieu de travail: Siège social — Toronto.

Les candidats répondant à ces exigences, intéressés par notre offre, sont priés de poser leur candidature par écrit et fournir tous renseignements se rapportant à leur études, emplois prérédents et faire offre de salaire à:

Chef du personnel,
North American Life Assurance Company,
105 Adelaide Street West,
Toronto 110, Ontario.

AIDE COMPTABLE

pour "La Liberté et le Patriote"

On demande une **aide comptable bilingue** — sachant écrire à la machine — ayant de l'expérience dans les services de bureau d'affaires, tels que tenue de livres, balance des livres, comptes à recevoir et à payer. Poste disponible immédiatement.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur lettre de recommandation et une liste des emplois antérieurs au:

Directeur général,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba.

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 **500, boul. Provencher**

Le District Scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes

requiert les services d'un enseignant bilingue pour la 7e année.

S'adresser à M. Gilbert Comte, secrétaire,
District scolaire Notre-Dame-de-Lourdes,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

- - A LOUER - -

Place de Ville
245, boulevard Provencher, St-Boniface

Logis ultra-moderne: 2½, 3½, 4½ pièces avec balcon. Le loyer inclut:
- Chauffage
- Electricité
- Bain Sauna
- Tapis
- Draperies
- Stationnement
- Système de Sécurité

Composer 452-5404 ou 233-1145. Sonner suite 502 pour visiter.

On demande

SECRÉTAIRE BILINGUE QUALIFIÉE
pour la Société Franco-Manitobaine

La personne que nous recherchons doit posséder:
- 2 à 3 ans d'expérience
- capable d'organiser son travail
- de prendre ses responsabilités
- ayant la connaissance de la sténographie française et anglaise et du dictaphone;
- une excellente connaissance de la langue française est indispensable.

Toute demande doit être adressée en incluant son curriculum vitae au **Directeur général — C.P. 145, Saint-Boniface, Manitoba.**

HÔPITAL TACHÉ

Soumissions pour portefeuille d'assurance générale

Des soumissions cachetées, adressées à Sr T. Boulet, administratrice, 500, av. Taché, et portant l'inscription "Soumissions pour Assurance", seront reçues jusqu'à 14 heures (heure centrale), le 1er mai 1970, pour l'édifice, le contenu, l'assurance à des tiers, les chaudières et autres assurances d'affaires.

Les soumissions seront décachetées à 14 heures (heure centrale), le 1er mai 1970, en présence des parties intéressées, dans la salle du Conseil de l'hôpital.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

On peut se procurer les instructions, les formules de soumission et les stipulations au bureau de l'administratrice à:

Hôpital Taché,
500, av. Taché,
St-Boniface 6, Manitoba.

Vente pour hypothèque d'une propriété de valeur

Selon les conditions et les droits de vente contenus ou sous-entendus dans une certaine hypothèque (qu'on présentera au moment de la vente), on offrira à vendre

par encan public

par M. Glenn Paterson, commissaire-priseur, à l'édifice de **La** Caisse Populaire, dans le village de Mariapolis, province du Manitoba, le vendredi 8 mai 1970, à 2 h de l'après-midi, heure locale, la propriété suivante, à savoir:

Les lots neuf (9) et dix (10) dans le bloc deux (2), tels qu'indiqués dans le plan d'arpentage d'une partie du village de Mariapolis, dans la province du Manitoba, inscrits au Bureau des Terres de Morden, sous le numéro 446,

cette propriété étant connue sous le nom de Mariapolis Hotel, dans le village de Mariapolis au Manitoba.

Le vendeur est informé que sur ladite propriété se trouve un immeuble de deux étages construit en bois et en stuc, muni d'un sous-sol complet et d'un système de chauffage à vapeur, qui a servi d'hôtel. Il contient un entrepôt frigorifique, un foyer avec comptoir de ventes et d'inscription, une ancienne taverne d'une capacité de 75 places, une salle à manger, une cuisine, un bureau pour le gérant et huit chambres au second étage. **Le** vendeur est informé que l'immeuble est en assez bon état.

Conditions de vente

Vingt pour cent (20%) du prix de vente devra être payé comptant au moment de la vente et le solde selon les conditions qui seront révélées lors de la vente.

La mise en vente de ladite propriété sera à partir d'une soumission réservée.

Pour plus de détails et des renseignements sur les conditions de vente, on est prié de s'adresser à

Michael Skwark,
Avocat,
804, édifice Lindsay,
228, avenue Notre-Dame,
Winnipeg 2, Manitoba.